

L'opposition cède: l'enquête est ouverte La Chambre reprend ses travaux habituels

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Les conservateurs, qui avaient déjà renoncé lundi à entrainer M. Lucien Carlin dans des imputations formelles contre les anciens ministres impliqués dans l'affaire Munsinger, ont soudainement relâché leur insistance hier sur le remaniement du mandat de la commission judiciaire chargée de rouvrir le dossier.

La crise, qui durant quatre jours a secoué le parlement jusque dans ses fondations, s'est dénouée aussi inopinément qu'elle avait commencé. Une dernière fois, les conservateurs ont tenté de fléchir le gouvernement: ils se sont heurtés à un mur bien que le NPD et le crédit social se soient portés à leur secours timidement il est vrai dans l'espoir de clore le débat.

"Nous avons tout essayé pour rétablir la réputation des personnes injustement soupçonnées dans cette affaire, a dit en fin d'après-midi le leader parlementaire des conservateurs, M. Michael Starr. Nous avons supplié le premier ministre et le gouvernement tout entier de ne pas travestir les droits de ces gens. Nous l'avons fait avec passion et nous avons rigoureusement défendu leur cause, mais le gouvernement est resté immuable. Il a décidé de mener à terme le complot qu'il a tramé dans des desseins qui nous échappent. Nous n'y pouvons plus rien et nous suggérons en conséquence que la Chambre reprenne ses travaux habituels."

M. Patrick Nowlan, fils de feu l'ancien ministre des finances dans le cabinet Diefenbaker, et M. Diefenbaker lui-même, ont tour à tour intercedé auprès du premier ministre pour qu'il "épargne au moins les morts s'il n'osait pas accuser les vivants". Mais rien n'y a fait.

Dans une intervention émouvante, M. Nowlan a menacé de quitter son siège à la Chambre si le nom de son père n'était pas exonéré. "Hors de toute partisanerie, a-t-il dit, j'en appelle

au ministre de la justice ou au premier ministre pour qu'il épargne au moins les morts s'il n'ose pas accuser les vivants. La réputation de trois anciens ministres est ainsi entachée et ils ne sont pas là pour se défendre. Certes, le parlement ne va pas déléguer sa responsabilité à leur endroit. A moins que le ministre de la justice ou le premier ministre ne témoigne de compassion, je devrai me demander sérieusement si je dois continuer à siéger dans une chambre qui respecte si peu le nom de mon père."

Le premier ministre ne s'est cependant laissé attendrir qu'à moitié par ces objurgations. Il a fait une déclaration équivoque qui a contribué tout autant à laisser subsister le doute sur l'intégrité de feu M. George Nowlan qu'à le supprimer. "M. Nowlan était mon ami et un homme que j'admire et que je respecte", a-t-il dit. Rien de ce que j'ai vu ou lu dans tout rapport sur quoi que ce soit n'altère le respect et l'admiration que je lui garderai toujours."

A Toronto le "STAR" rapporte que Gerda Munsinger a dit au reporter Robert Reguly, à Munich jeudi dernier, qu'elle n'avait jamais rencontré feu George Nowlan, qui fut ministre du revenu national et des finances dans le cabinet de l'ancien premier ministre Diefenbaker.

L'impasse la plus complète persistait à l'ouverture de la chambre, à 2 h. 30. La motion en faveur de la création d'un comité spécial de la chambre pour remanier le mandat de la commission d'enquête avait été soumise par M. Marcel Lambert, orateur des Communes sous le gouvernement de M. Diefenbaker.

Il a souligné que le cabinet, en confiant un mandat au juge W. F. Spence à ce propos, avait violé les droits et privilèges de la chambre.

"Seul le parlement peut trancher la question, a-t-il dit. Aucun organisme extérieur ne le peut. Le cabinet a méprisé les droits du parlement en se donnant à lui-même la permission de référer la question à un organisme extérieur."

Le ministre de la santé nationale et du bien-être social, M. Allan McEachen, a toutefois demandé au président de rejeter immédiatement la proposition. Il a dit que la seule motion qui pourrait être acceptée dans les circonstances en serait une définissant des accusations contre le ministre de la justice, M. Lucien Carlin, et que toute autre n'avait pour but que d'éviter la question première soulevée par l'opposition.

M. Lambert a soutenu que le cabinet n'avait pas le droit de définir le mandat du juge enquêteur sans le consentement de la chambre. Il a ajouté que la chambre débattait la question depuis jeudi dernier, sur une question de privilège soulevée par M. Douglas Harkness, et que le premier ministre n'a pas tenu compte de cette discussion en déposant le mandat lundi et en rejetant les demandes de l'opposition en faveur de la modification de ce mandat.

M. Lambert a proposé plutôt que ce comité de sept membres étudie les modifications à apporter au mandat et soumette un rapport avant 2 h. 30 le 17 mars prochain.

Voir page 2: L'opposition cède...

Espionnage ou vice organisé?

Dans les milieux policiers de Montréal, on paraît de plus en plus convaincu qu'une enquête sur le vice organisé au Canada — enquête réclamée à plusieurs reprises et avec insistance par le ministre de la justice, M. Wagner — s'étendrait à l'affaire Munsinger. On évoque à ce propos une déclaration faite à Munich par Mme Munsinger. Au journaliste du "Toronto Star", celle-ci confiait la semaine dernière qu'elle réclamerait une protection de la police si elle consentait à venir à Montréal, car elle craint un certain personnage du monde interlope.

Au ministère de la justice de Québec, on se refuse — pour l'instant — à tout commentaire.



MM. Fulton et Diefenbaker ont, avec leurs collègues de l'opposition, tenté jusqu'au dernier moment de faire obstacle à l'institution de l'enquête judiciaire annoncée la veille, estimant que le mandat du juge était trop vague.

Mme Munsinger: "Je ne suis pas une espionne"

TORONTO — Gerda Munsinger, la blonde Allemande autour de laquelle tourne le désormais célèbre scandale qui a ébranlé le gouvernement canadien, a déclaré notamment hier soir dans une interview accordée à Radio-Canada: "Les Russes ont gâché ma vie... et je ne léverais même pas le petit doigt pour leur venir en aide."

"C'est un mensonge," a répondu Mme Munsinger à Norman DePoe, reporter de Radio-Canada, qui lui demandait si elle avait déjà travaillé comme espionne pour le compte de la Russie.

L'interview a été accordée à Munich, en Allemagne fédérale.

(Le réseau français de Radio-Canada, qui a tenté jusqu'au dernier moment d'obtenir une entrevue exclusive réalisée par un journaliste de langue française, a dû se contenter de présenter à son public une simple traduction simultanée de l'émission de langue anglaise.)

Voici quelques extraits de cette interview, que Radio-Canada a communiqués à l'avance.

DEPOE: Est-il faux de dire que vous êtes un agent double qui avez déjà travaillé pour le compte des Soviétiques ou d'autres agences?

MME MUNSINGER: C'est un mensonge. Laissez-moi expliquer pourquoi. Les Russes m'ont tellement fait de mal dans ma jeunesse que je ne voudrais même pas obtenir un doigt pour le meurtre d'un de eux. Ils ont gâché toute ma vie, particulièrement alors que j'étais enfant, et je ne léverais jamais le petit doigt pour leur venir en aide.

DEPOE: Pourquoi teniez-vous à aller au Canada?

MME MUNSINGER: Parce que je voulais m'éloigner de tout ça. Voyez-vous, après la guerre, les Russes m'avaient fait tellement de mal que je ne pouvais oublier ce qui s'était passé ici.

DEPOE: Quel mal les Russes vous ont-ils fait?

MME MUNSINGER: J'avais 16 ans lorsque la guerre a pris fin... j'étais fille de cultivateur, avec de longues tresses blondes. Pendant trois ans, les Russes ont fait ce qu'ils ont voulu de moi. A cause de ces trois années, ils ont ruiné toute ma vie. J'ai dû subir de nombreuses interventions chirurgicales... qui ont ruiné ma vie.

DEPOE: Que comptez-vous maintenant faire dans la vie?

Mme MUNSINGER: Il se pourrait que j'aillie vivre au Canada après mon mariage... Il se pourrait même que j'aillie passer ma lune de miel au Canada. Qui sait?

Au début de l'interview, M. DePoe a interrogé Mme Munsinger au sujet de son identité.

DEPOE: Au fait, il a été question hier, au Canada, que vous auriez eu une soeur jumelle du nom d'Olga qui est morte dans la zone orientale de l'Allemagne il y a quelques années. Etes-vous la Gerda Munsinger qui a vécu au Canada de 1955 à 1961? Etes-vous la personne nommée au parlement canadien par le ministre de la Justice, M. Lucien Carlin?

Mme MUNSINGER: Non, ce n'est pas moi. C'est une autre personne. Je ne me souviens pas de l'avoir connue.

Voir page 2: Mme Munsinger



Gerda: "Les Russes ont gâché ma vie..."

"L'affaire": réactions et séquelles...

Le premier ministre Jean Lesage a déclaré à Québec hier que ses collègues du cabinet et lui-même s'abstiendraient de faire quelque commentaire que ce soit sur l'affaire Munsinger et sur la situation qui prévaut actuellement dans la capitale fédérale. A l'issue d'une séance du cabinet, le premier ministre a précisé que cette décision avait été prise par tous les membres du cabinet.

"La situation qui prévaut actuellement dans la capitale fédérale exige de tous ceux qui ont des responsabilités un degré de calme et de sérénité qui doit s'élever au-dessus de tout sentiment", a expliqué M. Lesage.

Dimanche, au cours d'une émission radiophonique, le ministre de la justice, M. Claude Wagner, s'était dit dégoûté de l'attitude des deux principaux partis fédéraux dans cette affaire.

Lundi, le ministre de la famille M. René Lévesque, avait aussi fait une allusion furtive à l'affaire Munsinger lors de son allocution devant les membres du "Family Service Association" à Montréal, évoquant les relations de son ministère avec les autorités fédérales, il

Voir page 2: L'affaire

Pas de grève ce matin chez les professeurs

par Evelyn DUMAS-GAGNON

QUEBEC — Le syndicat des professeurs de l'Etat du Québec a ordonné, hier soir, à ses 2,300 membres de ne pas déclencher la grève, ce matin, contrairement à ce qui avait été prévu. Dans un bref communiqué, le président du syndicat, M. Claude Sabourin, a fait part de cette décision hier soir. "Après avoir traîné un syndicat de 2,300 membres pendant cinq ans dans les dédales d'innombrables pourparlers, négociations et discussions, dit-il, après avoir mis de côté sa propre loi en nous refusant un conciliateur alors qu'il y a plus de trois mois, nous avions demandé la nomination d'un tel conciliateur, le gouvernement Lesage vient d'avoir recours à une procédure extraordinaire du code civil.

M. Sabourin faisait allusion à l'injonction intermédiaire interdisant la grève jusqu'au 26 mars demandée et obtenue lundi par le ministère de la Justice.

"Pendant ce temps, poursuit le président du syndicat, le ministre de l'éducation répand sa propagande électorale dans la belle province et son commissaire aux négociations, un avocat engagé pour la circonstance, parle comme il le fait depuis des mois. Mais quelles raisons le gouvernement actuel invoquera-t-il maintenant pour ne pas négocier sérieusement? Pour la 31e fois nous serons là. Mais à quel moment la farce macabre cessera-t-elle? Le gouvernement est-il mêlé, en quelque sorte, à l'hypocrisie? C'est ce que nous allons bien voir dans les négociations qui se poursuivent."

Les négociations entre les représentants du gouvernement et du SPEQ se sont poursuivies toute la journée hier et continueront en soirée. Le porte-parole du gouvernement est M. Claude Lavry, de l'étude Tansey de Grandpré, anciennement représentant patronal à la commission des relations ouvrières. Le secrétaire général

de la CSN, M. Robert Sauvé, négocie pour le syndicat. Ce matin à 10h, la commission de relations du travail entendra les parties au sujet des services essentiels à maintenir en cas de grève des professeurs. Le SPEQ avait soumis sa requête à la CRT à ce sujet le 25 février et le gouvernement a communiqué ses objections le 7 mars.

La version Lesage. D'autre part, le premier ministre Lesage a déclaré hier en chambre que le juge en chef Frédéric Dorian de la Cour supérieure a "pris sur lui" d'émettre une injonction intermédiaire interdisant aux professeurs du gouvernement de faire la grève, sans d'abord ordonner au gouvernement d'aviser le syndicat de la requête en injonction.

En réponse à une question du chef de l'opposition, M. Lesage a noté que depuis une couple d'années les juges se sont entendus pour ne pas mettre d'injonction intermédiaire avant d'ordonner à la partie qui demande l'injonction d'aviser de cette demande la partie contre qui l'injonction est demandée. C'est ce qu'on appelle la "signification préalable". Elle permet à l'intimé de contester la requête

noï pour Saigon le 11 mars, puis avait gagné Hong-Kong afin de rendre visite à sa fille. Un informateur proche du cabinet a indiqué que si la mission de M. Ronning et d'autres démarches diplomatiques parallèles entreprises par le Canada à été fructueuses, celles-ci auront été les plus importantes initiatives de l'histoire du Canada dans le domaine des négociations internationales.

On rappelle à Ottawa que les pourparlers avec l'Inde et la Pologne se poursuivent depuis un mois. Le Canada for-

en injonction. Plus tard, le cas échéant, l'injonction intermédiaire elle-même doit être aussi "signifiée".

Le premier ministre a expliqué hier que dans le cas des professeurs de l'enseignement spécialisé et de leur syndicat (le Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec), "le juge en chef a pris sur lui de ne pas ordonner la signification préalable pour l'excellente raison qu'il fallait signifier l'injonction intermédiaire à tous les membres de l'exécutif du SPEQ avant le 16, cela voulait dire aujourd'hui. Cela voulait dire des significations à Rouyn-Noranda, dans le Bas-du-Fleuve, en Gaspésie, etc.

Et comme question de fait, le ministère de la justice a dû requérir les services d'un avoué du gouvernement pour faire faire aujourd'hui par le huis-clos les significations nécessaires à travers toute la province aux membres de l'exécutif de SPEQ."

"Une grève illégale". M. Lesage a également précisé à la Chambre que c'est après avoir reçu "l'avis que les membres du SPEQ ou les dirigeants du SPEQ avaient l'intention de faire une grève

Voir page 2: Grève

M. Cardin est prêt à témoigner

OTTAWA — Le ministre de la justice M. Lucien Carlin, a déclaré hier aux Communes qu'il ira volontiers témoigner devant le juge Spence, chargé d'enquêter dans l'affaire Munsinger.

En réponse à une question de M. David Lewis (NPD-York South), le ministre a précisé qu'une transcription de la conférence de presse du 10 mars sera fournie au juge, en appendice au décret ministériel.

D'autre part, M. Pearson a promis de faire des remarques à Radio-Canada à propos d'une interview de la société d'Etat avec l'Allemande Gerda Munsinger.

Cette interview avait été faite hier après-midi. Les interviews ont été télédiffusées hier soir sur les deux réseaux de Radio-Canada.

M. Haumont perd sa poursuite contre la CGNQ

Le professeur Roland Haumont, dont la femme et les deux filles ont perdu la vie dans une explosion qui a détruit leur demeure, vient d'être débouté d'une action en dommages et intérêts au montant de \$156,000 qu'il avait intentée à la Corporation de gaz naturel du Québec. Le jugement a été rendu hier par le juge René Duranleau, de la Cour supérieure de Montréal.

M. Haumont avait été exoneré au début de 1964 d'accusations selon lesquelles il avait causé de façon délibérée la mort de sa femme et de ses filles. Lui-même et son fils, qui était alors âgé de 13 ans, avaient subi des blessures graves lors de l'explosion, survenue le 20 octobre 1963.

Le juge Duranleau a dit que selon toute évidence l'explosion avait été causée par le gaz propane qui se trouvait dans le sous-sol de la maison. Le magistrat base principalement son jugement sur le témoignage rendu au procès par M. Bernard Pécllet, chimiste du laboratoire médico-légal de la province. L'expert a déclaré qu'à la suite d'une enquête approfondie il était convaincu que l'explosion avait pris naissance dans les cylindres de gaz propane.

Voir page 2: M. Haumont

Ecoles d'art: l'UGEQ songe à décréter une grève générale

par Jules LEBLANC

Si l'impasse entre les étudiants des écoles d'art et le gouvernement provincial subsiste encore vendredi, l'exécutif de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ) recommandera au congrès spécial de l'UGEQ, qui débutera vendredi, de déclencher une grève générale de ses membres. C'est ce que le président de l'UGEQ, M. Robert Nelson, a révélé hier au cours d'une réunion des 700 étudiants de l'Ecole des beaux-arts de Montréal et de l'Institut des arts appliqués qui entreprennent aujourd'hui leur troisième journée de grève. L'UGEQ songe aussi à marcher sur Québec afin d'aller y enterrer le rapport Parent que le cabinet est en train de tuer, a-t-il ajouté.

Par contre, selon des renseignements fournis par des dirigeants des étudiants de l'université de Montréal (AG EUM) et de l'université Laval (AGEL) étudiant la possibilité de déclencher une grève générale d'une journée en vue d'appuyer les étudiants en arts.

Pendant ce temps, le front commun des étudiants en arts a essuyé un dur coup hier alors que les étudiants de deux écoles ont refusé de se mettre en grève. Après avoir voté à deux contre un en faveur de la grève la semaine dernière, les étudiants de l'école des Beaux-Arts de Québec ont voté hier à environ 80 p.c. contre la grève. De même, après avoir voté lundi par 29 contre 2 en faveur de la grève, les 36 étudiants du Conservatoire d'art dramatique ont décidé hier par 19 contre 8 de ne pas déclencher une grève; cette décision a suivi une rencontre avec le ministre des affaires culturelles, M. Pierre Laporte.

Quant au président de l'UGEQ, il a affirmé hier: "Nous sommes prêts à tout pour amener le gouvernement à respecter le syndicalisme étudiant, son droit à la négociation et à la grève, et pour assurer ce principe fondamental du respect de la parole donnée." Les étudiants accusent M. Gérin-Lajoie d'avoir modifié unilatéralement une entente négociée concernant le mandat du comité sur l'enseignement des arts.

De son côté, un conseiller technique de l'UGEQ, M. Gaetan Tremblay, a déclaré à propos du syndicalisme étudiant: "On ne se laissera pas torpiller un principe pour lequel on se bat depuis plusieurs années par un ministre, dit-il s'appeler Pierre Laporte."

Une manifestation publique doit avoir lieu jeudi soir à l'Institut de technologie Laval, manifestation à laquelle sont particulièrement conviés tous les artistes et tous ceux qui s'intéressent aux arts, ont annoncé hier les grévistes.

En Chambre hier, en réponse aux questions de M. Daniel Johnson, le ministre Lavoie a déclaré que le président des étudiants du Conservatoire d'art dramatique, M. Raymond Cloutier, lui a dit au téléphone que les étudiants sont très satisfaits des cours qu'ils reçoivent, que l'atmosphère est très agréable à l'école et que les étudiants n'ont pas de griefs particuliers.

M. Laporte a dit avoir répondu à M. Cloutier: "Si les élèves de l'Ecole d'art dramatique de Montréal s'imaginent qu'en dépit de tout le désir que j'ai de les voir devenir de bons artistes au service de la communauté québécoise, s'ils s'imaginent qu'ils vont faire marcher le ministre des

Voir page 2: Ecoles

Les négociations dans une impasse à la Gaspé Copper

MURDOCHVILLE. — Quel que soit le salaire horaire moyen du journalier à la Gaspé Copper est de \$1.84, selon le syndicat, qui réclame une hausse de 10 pour cent à la signature du contrat de travail, qui serait d'une durée de trois ans. On réclame deux autres hausses de six pour cent avant l'expiration du contrat. La compagnie offrirait, pour sa part, des augmentations de cinq, trois et deux pour cent. La Gaspé Copper emploie quelque 1,000 personnes.

Retour de l'envoyé spécial d'Ottawa à Hanoi et Saïgon

OTTAWA — L'envoyé spécial du gouvernement canadien, Chester Ronning doit faire un rapport cette semaine, aujourd'hui ou jeudi, au gouvernement canadien sur sa mission à Hanoi et à Saïgon, indique-t-on de sources bien renseignées.

M. Ronning a quitté Hong-Kong hier pour rentrer au Canada. M. Ronning était arrivé le 7 mars à Hanoi où il avait remis aux dirigeants nord-vietnamiens la réponse de M. Lester Pearson à la lettre du président Ho Chi Minh du 24 janvier. Il avait quitté Ha-

M. Charles Rinfret, agronome, est décédé

M. Charles Rinfret, agronome de Boucherville, est décédé lundi le 14 mars. Il était le frère de M. Maurice Rinfret, député de Montréal-St-Jacques aux Communes. Né à Montréal le 6 décembre 1927, il était le fils de feu Charles Rinfret et d'Emilie St-Jacques. Il laisse sa femme, Claudette Côté; ses enfants, Suzanne, Charles-Guy, Louis et Christian-François; ses frères, François, Jean, Maurice et Gilbert; sa belle-mère, Mme veuve F. Côté, de Ste-Agathe des Monts; ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Maurice Frenette, Maurice Farmer, et Pierre Côté; Mmes Jean, Maurice et Gilbert Rinfret; plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon Chartron et Tremblay, 581 rue St-Charles, à Boucherville.

Les funérailles auront lieu vendredi le 18 mars, à 10 h., à l'église Sainte-Famille de Boucherville, et l'inhumation au cimetière Montréal Memorial. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Un don peut être fait à la Fondation du Québec des maladies du cœur.

L'affaire

(Suite de la première page)
lança à un certain moment: "Naturellement, nous avons une condition préalable... (nous serons capables de discuter avec le gouvernement fédéral) en autant que les gens d'Ottawa sortent de leur état de roman à deux sous et se remettent au travail..."

A Radio-Canada

En Chambre, à Ottawa, un député a demandé au premier ministre de faire en sorte que Radio-Canada ne diffuse pas sur ses réseaux une entrevue télévisée avec Gerda Munsinger.

M. Colin Cameron (NPD-Nanaimo) a dit que la diffusion de cette entrevue, au cours d'un programme spécial d'une heure constitué d'une "inconvenance grave" étant donné que le gouvernement a institué une commission judiciaire sur cette affaire. M. Pearson a répliqué qu'il porterait sans délai à l'attention de Radio-Canada les remarques du député et sa réponse. C'est tout ce qu'il a dit à ce propos.

D'autre part, le ministre de l'immigration, M. Marchand, a déclaré que si Mme Munsinger est priée de comparaître devant une Cour canadienne, le ministre lui donnera la permission d'entrer au pays.

Favreau et Douglas

Pour sa part, M. Guy Favreau impute la responsabilité de la crise actuelle à l'attitude de l'opposition conservatrice. Commentant l'incident qui l'a mis aux prises ces derniers jours avec M. Davie Fulton, M. Guy Favreau a dit hier soir en souriant que "c'est la le genre de formule Fulton-Favreau qu'il faut éviter à tout prix. Je préfère de beaucoup la première", a-t-il ajouté. Quant à M. Fulton il a déclaré qu'il s'entretient avec M. Favreau.

M. Favreau a d'autre part décerné un certificat de courage au ministre de la justice, M. Cardin pour son attitude durant la crise. "C'est un homme qui sait se tenir, un grand citoyen...", a-t-il dit. Le président du Conseil a dit que le gouvernement libéral sortira "plus frais" de la crise: "c'est un abcès qu'il fallait crever". Il a qualifié les événements des derniers jours de "crise du Parlement et non du gouvernement". Il les a déplorés mais a exprimé l'espoir qu'il en résultera quelque chose de bon.

De son côté, même s'il n'est pas tout à fait d'accord avec le mandat de la commission d'enquête, le chef néo-démocrate se réjouit de ce que les Communes aient mis fin au débat sur l'affaire Munsinger au moment. M. Douglas croit en effet que les Communes, dans les circonstances, ne sont pas habilitées à conduire l'enquête.

Interviewé à l'aéroport d'Ottawa revenant de Vancouver, hier soir, M. Douglas a déclaré que le mandat de la commission d'enquête suppose qu'elle devra en premier lieu déterminer si l'ancien premier ministre Diefenbaker s'est mal comporté au moment de l'affaire Munsinger, alors qu'elle devrait d'abord évaluer la responsabilité de M. Cardin qui a porté les premières accusations.

M. Douglas espère que les avocats de la commission d'enquête pourront déterminer si le dossier de l'affaire est disparu du ministère de la justice, et si oui, par qui il a été enlevé. On ne peut qu'affirmer d'une façon sûre, a-t-il dit, mais on n'a informé de la disparition du dossier peu après que Mme Munsinger eut quitté le Canada en 1961, mais qu'il existe cependant une copie quelque part.

M. Haumont

(Suite de la première page)

Le juge Duranville a dit qu'il avait une grande sympathie à l'égard du professeur Haumont. Mais il ne peut lui donner raison en ce qui concerne sa poursuite contre la Corporation de gaz naturel.

M. Haumont, qui est aujourd'hui âgé de 45 ans, avait attribué la déflagration à l'équipement défectueux de la CGNQ. Selon lui, l'explosion résultait du mélange d'air libre et de gaz naturel.

Lors de l'enquête préliminaire du professeur, en 1964, le juge Claude Wagner, aujourd'hui ministre de la justice, avait déclaré qu'il n'avait pas la moindre hésitation à exonérer M. Haumont.

Québec

(Suite de la page 3)

ont subi un examen donné, un élève s'est révélé supérieur, ce qui permet d'éliminer le caractère très relatif des notes d'examen.

Une seule autorité

Le ministre n'entend pas donner des examens valables. Il entend avoir un système efficace d'examen.

A cette fin, la responsabilité de la bonne marche du système est confiée à une seule autorité, à savoir: le directeur général des programmes et des examens. "Jusqu'ici, cette responsabilité était assurée par plusieurs organismes dont le fonctionnement pouvait difficilement être coordonné", précise le rapport.

Le directeur général des programmes et des examens sera secondé dans sa tâche par un Comité des examens spécialement mandaté pour assurer une surveillance efficace sur toutes les phases de l'administration des examens du ministère et sur toutes les procédures spécifiques à chacune de ces phases.

De plus, la participation des maîtres en exercice aux diverses phases des examens du ministère sera élargie et systématisée. Enfin, les techniques mécanographiques continueront d'être utilisées pour le traitement statistique et la publication des notes. Ces techniques ont été utilisées pour la première fois l'an dernier.

"Les difficultés rencontrées dans le déroulement de l'expérience, affirme le rapport, n'infirmant absolument pas l'aspect positif de cette innovation. Quoi qu'on ait pu dire ou écrire, aucun travail de correction ne fut effectué en 1964-65 à l'aide des ordinateurs électroniques. Cependant, le ministre envisageait la possibilité d'établir un système de correction qui supprimerait la nécessité de recourir à la correction manuelle, toujours longue et souvent entachée de subjectivisme et d'erreurs. Comme le démontrent des expériences réalisées ailleurs, en Ontario par exemple, cette méthode convient à la correction d'examen de type objectif."

Système uniforme

En ce qui concerne l'uniformisation des systèmes d'examen catholique et protestant, "Hédo-Education", l'organe officiel du ministère de l'éducation affirme: "Le règlement no 2 substitue un ensemble uniforme de règles aux dispositions hétérogènes qui régissaient jusqu'à maintenant, d'une part, les examens des élèves du secteur catholique et, d'autre part, ceux des élèves du secteur protestant."

De plus, les catholiques auront maintenant le droit de reprendre un examen en vue de hausser une note afin de se conformer aux normes d'admission d'un établissement d'enseignement post-secondaire ou supérieur; les protestants ont déjà ce droit. De même, le règlement no 2 établit la gratuité des examens dans le secteur catholique. Les commissions scolaires protestantes jouissent déjà de cet avantage, tandis que les commissions catholiques devaient verser des droits d'admission de \$2 pour tout élève inscrit aux examens de 11e et 12e années. Des droits d'admission sont maintenant pour les examens de reprise.

Décès du R.P. L.-P. Lefebvre

A la suite d'une crise cardiaque qui l'a tenu à l'hôpital durant une semaine, le R. P. Louis-Philippe Lefebvre, c.s.v., est décédé à l'hôpital Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal, le 12 mars, à l'âge de 66 ans.

Durant les dix dernières années de son sacerdoce, qu'il occupa de 1955 à 1965, le R. P. Lefebvre a dû se tenir à un régime de repos quasi absolu. Puis il a pu occuper divers postes d'aumônier durant une quinzaine d'années, avant de prendre la direction, durant 6 ans, d'une résidence de sa congrégation, la maison Ducharme d'Outremont. De nouveau aumônier, durant deux ans, à l'École Secondaire Québécois d'Outremont, le R. P. Lefebvre dirigea ensuite durant 9 ans (jusqu'à l'été dernier) une maison de repos de sa communauté, le Foyer Louis-Québécois de Roxboro. Toujours malade lui-même, le R. P. Lefebvre s'est toujours beaucoup occupé des malades. A sa mort il était toujours aumônier général de l'Union catholique des malades.

Outre sa famille religieuse, le R. P. Lefebvre laisse dans le deuil trois sœurs: les révérendes Srs Cécile-Thérèse et Gertrude-Marie, des Sœurs de Sainte-Anne, et Mme Gérard Paiement (Thérèse) de Saint-Hubert. Il laisse aussi l'époux de celle-ci et leurs enfants (François, André et Lucie). Les funérailles ont eu lieu hier.

Ecoles

(Suite de la première page)

affaires culturelles au bâton, ils sont s'apercevoir que cela ne fonctionne pas comme ça.

"Ce sont des élèves qui ont dépassé l'âge de la scolarité obligatoire, a continué M. Laporte. Ce sont des élèves qui sont reçus gratuitement dans des écoles du gouvernement alors que d'autres de leurs confrères du même âge sont obligés de payer pour aller dans d'autres institutions. S'ils décident de ne pas suivre les cours, je prendrai la décision. Et je le lui ai dit au téléphone que nous ne ferons pas de discussion, que nous n'aurons pas de querelle, que l'école sera fermée jusqu'à ce qu'ils décident de revenir."

Si, par hasard, il est trop tard, les cours ne reprendront qu'au mois de septembre, a précisé M. Laporte.

De son côté, le ministre de l'éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, a déclaré que lui et M. Laporte n'ont pas fait de menaces. "Nous n'avons fait ni aux élèves des écoles dont il est question ni à qui que ce soit la moindre menace. Tout ce que nous avons dit, et ce n'est pas une menace, c'est que si les élèves veulent sortir des écoles, et bien, tout simplement les écoles risquent d'avoir la clef dedans. Ce n'est pas une menace, c'est tout simplement une question de faits, à la suite de ce qu'auront fait les élèves."

L'opposition cède...

(Suite de la première page)

M. MacEchen a dit que les trois jours de débat précédents ont porté sur les allégations que le ministre a violé les privilèges de la chambre en faisant éclater l'affaire. Donc, dit-il, la seule motion que l'on pourrait accepter en serait une accusant le ministre de ce fait. M. MacEchen ajoute que le député qui prendra la responsabilité de porter cette accusation devra également assumer la responsabilité des conséquences.

Le ministre est d'avis que le président a rejeté plusieurs motions parce qu'elles ne faisaient pas état d'accusations précises contre M. Cardin.

Selon lui, la chambre pourra étudier la motion de M. Lambert au cours d'une motion de subsides.

Des porte-parole du Nouveau Parti Démocratique et du Crédit social ont émis des commentaires favorables à la création de ce comité.

Grève

(Suite de la première page)
illégal" que le ministre de la justice a chargé Me Maurice Gagné (de l'étude québécoise Prévoist, Flynn, Gagné et al) de présenter une requête à la Cour supérieure de Québec pour qu'il soit enjoint par la Cour aux autorités du SPEQ de ne pas conseiller et de ne pas permettre la grève et aux membres du SPEQ de ne pas faire la grève le 16 ou les autres jours."

Le premier ministre a ajouté que le ministre de la justice n'avait pas lui-même à suggérer que la requête en injonction soit signifiée au syndicat. "Si le chef de l'opposition se souvient de sa pratique, a-t-il dit, moi je m'en souviens, lorsqu'on fait une demande d'injonction intermédiaire jamais le requérant ne suggère la signification. La signification lui est toujours imposée par le juge ou la tribunal, par le juge à qui la requête est adressée."

La requête soumise à la Cour supérieure par le ministre de la justice lundi se fonde sur 38 points, notamment: qu'une grève des professeurs à ce moment-ci compromettrait les succès scolaires des élèves; que, malgré les dispositions de la loi de la fonction publique, le syndicat et le gouvernement ne s'étaient pas entendus sur la définition des services essentiels à maintenir en cas de grève; que la commission des relations de travail devait entendre les deux parties au sujet de ce dernier point précisément le 16 (aujourd'hui), et qu'une grève à ce moment-ci rendrait inefficace toute décision de la CRT sur les services essentiels; que la grève éventuelle avait pour but d'amener le gouvernement de la province à signer un contrat "comportant des conditions et des stipulations tellement onéreuses qu'une telle convention ne serait pas dans l'intérêt public."

Mme Munsinger

(Suite de la première page)

MME MUNSINGER: Oui, je suis Gerda Munsinger et je suis citoyenne allemande.

Lorsque M. DePoe lui a demandé si elle s'était vu refuser l'entrée aux Etats-Unis, Mme Munsinger a répondu: "Pas que je sache".

Elle a ajouté qu'elle a été admise au Canada comme domestique et qu'elle a travaillé à ce titre pendant un an, période prescrite par la loi.

DEPOE: Précisément, comment en êtes-vous venue à rencontrer M. Sévigny? M. Pierre Sévigny est l'ex-ministre associé de la défense dans le cabinet Diefenbaker.

MME MUNSINGER: Voici. Un jour, après mon travail, je me suis rendue dans un fameux lounge de Montréal. Tout le monde s'y rencontre après cinq heures. M. Sévigny était là.

DEPOE: Dans quel lounge? MME MUNSINGER: Au Château (sic) Mont-Royal.

DEPOE: Et vous avez rencontré M. Sévigny par hasard, dans une sorte mondaine.

MME MUNSINGER: J'étais en compagnie de mon amie canadienne et je l'ai rencontrée par hasard.

DEPOE: Quel était votre degré d'intimité avec M. Sévigny et combien de fois l'avez-vous rencontré?

Mme Munsinger: Voici. Je l'ai vu assez souvent et nous étions bons amis.

DEPOE: Où l'avez-vous vu? Mme Munsinger: Voici. Laissez-moi réfléchir. Nous étions à dîner. Nous nous sommes rencontrés à la salle de danse.

Nous étions à danser et j'imagine que ceci met fin à cette discussion.

DEPOE: Avez-vous également connu d'autres membres du cabinet?

Mme Munsinger: Oui, j'ai rencontré un autre membre du cabinet, qui était alors un ami de Sévigny.

DEPOE: En raison de ce qui a été publié dans les journaux canadiens, comment décriez-vous cette amitié qui vous liait à ces gens? Diriez-vous qu'il ne s'agissait que de relations mondaines ou de quelque chose de plus intime?

MME MUNSINGER: Des relations mondaines.

DEPOE: Très mondaines? Avez-vous jamais discuté politique ou autres sujets ayant trait au gouvernement du Canada avec des membres du cabinet canadien?

MME MUNSINGER: Jamais. Nil part et en aucun temps.

DEPOE: De qui parliez-vous?

MME MUNSINGER: Bien voyez. De quoi voulez-vous qu'on parle? Vous êtes en compagnie de quelqu'un et vous ne parlez pas de politique parce que, premièrement, la politique ne m'a jamais intéressée et, deuxièmement, nous parlons d'autres choses.

DEPOE: On a dit que vous avez accompagné M. Sévigny dans certains de ses voyages. Avez-vous fait des voyages avec lui et comment avez-vous voyagé?

MME MUNSINGER: Je n'ai jamais fait de voyage avec M. Sévigny ni avec d'autres officiels, par auto ou par quelque autre moyen de transport.

DEPOE: Mais vous ne l'avez jamais accompagné dans aucun de ses voyages?

MME MUNSINGER: Seulement pour de petits voyages en ville. Des sorties mondaines.

DEPOE: Des sorties mondaines. Il n'était officiellement en fonction pour aucun de ces voyages?

MME MUNSINGER: Non.

DEPOE: Avez-vous eu des nouvelles de M. Sévigny depuis que toute cette affaire est devenue une controverse publique?

MME MUNSINGER: Oui. Nous avons communiqué une fois, pour la simple raison qu'un reporter du "Toronto Star" m'avait dit qu'on croyait que j'étais morte. Étant donné que Pierre et moi étions bons amis, j'ai cru que ce serait une bonne idée de lui faire savoir que je n'étais pas morte, que j'étais bien vivante. C'est alors que je l'ai appelé.

Mme Munsinger a nié avoir été déportée du Canada. Elle a également dit ne rien savoir au sujet d'enquêtes que la Gendarmerie royale aurait pu conduire à son sujet. De plus, elle nie avoir eu le moindre contact avec la zone orientale de l'Allemagne depuis qu'elle en est partie, en 1948.

Lorsque M. DePoe lui a demandé ce qu'elle compte désormais faire dans la vie, elle a répondu: "Je vais me marier. Je suis heureuse de dire que cet homme (elle n'a pas nommé ce homme) a été à mes côtés tout au long de cette terrible confusion, de toute cette commotion." Puis elle a ajouté qu'ils s'établiront à Munich.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SECRETARE DACTYLO BILINGUE
S'adresser à:
BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
architectes
Tél. 937-9324

DEMANDE D'EMPLOI
PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE
désire enseigner dans la région de Montréal en septembre.
Diplômé de l'U. de Montréal (quatre années d'expérience).
Ecrire à: Case 85, Le Devoir

COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL-DES-RAPIDES
Offre d'emploi pour poste de
SECRETARE-TRESORIER
Faire parvenir curriculum vitae, références et salaire demandé à:
Commission Scolaire de Laval-des-Rapides,
333 Cartier, Laval-des-Rapides
Ville Laval

GRADUES D'UNIVERSITE BILINGUES
UNE IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCE A LIGNES MULTIPLES OFFRE DES POSITIONS PERMANENTES DANS SON SERVICE DE
SELECTION DES RISQUES D'ASSURANCE ACCIDENT ET INCENDIE ET SON SERVICE D'ADMINISTRATION
POUR JEUNES HOMMES AMBITIEUX AYANT UN EXCELLENT DOSSIER ACADEMIQUE, UN BON JUGEMENT ANALYTIQUE ET UN BON DYNAMISME
Salaire minimum \$6,000
la compagnie fournit un programme d'entraînement accéléré d'un an: révision annuelle du salaire, promotion et transfert selon l'habileté et le rendement
S'adresser à **M. POULIN** ou **M. MACDONALD**
842-2181
La Compagnie d'Assurance Travelers
550, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL, QUE.
"LA COMPAGNIE AVEC L'EMBLEME DU PARAPLUIE ROUGE"

INGENIEURS REGIONAUX
Jusqu'à \$10,200
FORT CHIMO (P.Q.) FROBISHER BAY (N.-B.)
Le Bureau de district de l'Arctique de la Direction des régions septentrionales du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales demande immédiatement des ingénieurs professionnels (deux), qui seront chargés de la construction d'édifices et de routes, des systèmes de production et de distribution d'énergie électrique, et de fournir les services essentiels à plusieurs communautés séparées par de grandes distances dans la partie est de l'Arctique canadien.
Les ingénieurs devront planifier, coordonner et diriger les opérations sur place, la construction et l'entretien dans les régions suivantes:
REGION DE BAFFIN (Poste no RN-1) — surtout aux environs de la Terre de Baffin, quartiers généraux à Frobisher Bay.
REGION ARCTIQUE DU QUEBEC (Poste no RN-2) — dans les régions de la Baie d'Inuiton et de détroit d'Porson, quartiers généraux à Fort Chimo. (DE PREFERENCE — candidat possédant une connaissance du français et de l'anglais).
En plus de leur traitement, les candidats choisis auront droit à une indemnité septentrionale pouvant atteindre le maximum de \$1,500, selon leur état civil et le lieu du poste. Logements, familiaux, écoles et services médicaux disponibles à Frobisher Bay et à Fort Chimo.
Les candidats sont priés de faire parvenir immédiatement toute demande de renseignements ou leur formule de demande contenant des renseignements complets au sujet de leur instruction et de leur expérience et de l'adresser à:
La Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, en mentionnant le numéro du programme 66-200 et celui du poste qui les intéresse.

DIRECTEUR
RECENSEMENT DU CANADA
ADMINISTRER LE RECENSEMENT ET SON ANALYSE
Diplômé universitaire ayant détenu un poste de niveau supérieur comportant des responsabilités en administration et en recherches sociales.
Pour obtenir tout renseignement supplémentaire et des formules de demande, écrivez IMMEDIATEMENT à la
COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA,
OTTAWA 4,
en mentionnant le numéro de concours 66-4330.

MÉDECINS
Un bon nombre de postes intéressants et satisfaisants sont accessibles immédiatement aux médecins possédant un permis d'exercer la médecine dans une des provinces du Canada à la
DIRECTION DES SERVICES MEDICAUX
MINISTÈRE FEDERAL DE LA SANTE NATIONALE ET DU BIEN-ETRE SOCIAL
Les services médicaux dispensent des traitements et des services d'hygiène publique aux Indiens, aux Esquimaux et à tous les résidents des Territoires du Nord-Ouest du Canada; les services de contrôle de la quarantaine aux ports d'entrée, par avion et par bateau; les examens médicaux aux immigrants et aux candidats à un emploi au gouvernement fédéral.
Il y a des possibilités d'emploi aux grands centres du Canada et dans les régions isolées de l'Arctique. Des affectations pourront se faire plus tard en Europe occidentale et en Asie.
Des congés d'étude avec paye sont accordés, au besoin, pour suivre des cours de spécialisation.
Pour obtenir des renseignements et des formules de demande, écrivez à la
COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA
OTTAWA 4, (ONTARIO)
Veuillez mentionner le numéro de concours 66-165-1

GOVERNEMENT DU QUEBEC
EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE
COORDONNATEURS DE BUREAUX INTERREGIONAUX
\$12,000 - \$13,600
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
FONCTIONS: Sous la direction du sous-ministre de l'Éducation, diriger un bureau interrégional du ministère de l'Éducation et coordonner les activités des conseillers techniques régionaux du bureau en matière de programmes et examens, organisation scolaire, équipement, financement, planification, etc.
QUALITÉS REQUISES:
a) Être conseiller technique régional en fonction ou avoir été admis à ce poste par la Commission de la fonction publique OU être détenteur d'une licence au niveau universitaire équivalent à dix-sept (17) années d'études, dans les sciences humaines ou commerciales.
b) Un bon nombre d'années d'expérience professionnelle dont une expérience antérieure d'au moins sept (7) années dans l'administration et dans la direction de groupe.
NOTE: Les bureaux interrégionaux sont situés à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Hull, Rouyn...
Les personnes intéressées doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710 Place d'Youville, Québec, ou 1454 rue de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 28 mars 1966. Mentionner le concours 66-1130.

LA COMMISSION SCOLAIRE D'EAST ANGUS
demande
des principaux ou directeurs féminins et masculins pour direction d'écoles primaires, 10 classes.
Qualifications: Brevet A ou plus, 5 années d'expérience dans l'enseignement. Expérience dans la direction d'école appréciée. Salaire selon convention collective en vigueur.
S'adresser au Secrétaire:
Mlle Pauline Lemieux
Secrétaire-Trésorière
62, rue Laurier
East Angus — 832-2680

GOVERNEMENT DU QUEBEC
EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE
CONSEILLERS JURIDIQUES
(AVOCATS ET NOTAIRES)
Traitement initial jusqu'à \$11,000 selon la compétence
Les conseillers juridiques exercent les fonctions que la loi du Barreau ou le code du notariat, selon le cas, leur attribue en exclusivité.
Pour être admissibles à ce concours, les candidats doivent être membres de l'Ordre du Barreau ou de l'Ordre des Notaires de la Province de Québec; il est aussi nécessaire qu'ils aient une très bonne connaissance de la langue française et une connaissance suffisante de la langue anglaise; de plus, ils doivent jouir d'un état de santé satisfaisant et posséder les qualités personnelles appropriées.
Les personnes intéressées doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, 710 Place d'Youville, Québec ou 1454 rue de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 31 mars 1966. Mentionner le concours 66-1131.

LE BUREAU DE DESSINS EN GENIE MARITIME DE LA CANADIAN VICKERS LIMITED
DEMANDE DES
GABARIEURS DESSINATEURS
On a un besoin immédiat de gabarieurs dessinateurs seniors et juniors, de préférence avec expérience dans le dessin et le tracé de navires ordinaires ou de commerce.
GABARIEURS-DESSIN DE COQUES
Structures (comprenant soudure). Aménagement général et d'espaces libres, armement général, chauffage et ventilation.
GABARIEURS-MACHINERIE
Tracé des espaces requis pour machineries principales et auxiliaires, de la tuyauterie, dans les salles de machinerie comme en dehors.
GABARIEURS-ELECTRICITE
Tracé des systèmes électriques, comprenant éclairage et pouvoir, intercommunications et commandes électroniques contre le feu, etc.
TECHNICIEN-CORROSION
Les candidats doivent avoir de l'expérience et posséder un diplôme en métallurgie et/ou en technique électrochimique, plus particulièrement dans l'étude de la corrosion des matériaux, ferreux et non ferreux, dans le domaine maritime.
Ils devront pouvoir:
1. Appliquer les méthodes de prévention de la corrosion au nettoyage et à l'appréchage des métaux devant recevoir la peinture, etc., tout particulièrement en ce qui a trait à la protection cathodique.
2. Réviser les plans, devis et dessins, etc., en tenant compte des problèmes de protection des navires contre la corrosion, et avoir une connaissance pratique des moteurs principaux et auxiliaires.
3. Faire les vérifications nécessaires et les rapports sur la corrosion au stade du dessin des navires, durant leur construction et lorsqu'ils sont en service.
PRÉPOSÉS AUX DEVIS DESCRIPTIFS
Les responsabilités comprennent la préparation de devis techniques en vue de l'achat et de l'installation d'équipement maritime. Les candidats devraient posséder un diplôme d'école technique, certificat national ou équivalent, et avoir au moins deux ans d'expérience dans la préparation de devis militaires, de préférence selon les méthodes en usage au Canada et aux Etats-Unis. Expérience maritime, un avantage. Les exigences de base sont une bonne connaissance pratique des composants mécaniques et électriques et la capacité de préparer des documents précis et efficaces.
Tous les candidats doivent posséder ou être éligibles aux lettres garantissant la plus haute sécurité y compris celle du secret.
Toutes les offres de candidatures demeurent strictement confidentielles.
ÉCRIRE AU:
Directeur du personnel
CANADIAN VICKERS LIMITED
B.P. 7550
MONTRÉAL 3, QUÉBEC



Les Canadiens (dont le P. Lévesque et l'abbé O'Neill) ne sont pas en danger au Rwanda

A la suite de dépêches d'agence émanant du Kenya, les lesquelles les guerriers Watutsi s'approprient de la Rwanda, M. Pierre Valcour, consul de ce pays à Montréal, a déclaré hier soir que les Canadiens qui s'y trouvent (une centaine) ne courent aucun danger.

Il est vrai, a-t-il dit, que des rebelles, chassés du pays en 1963, se sont attroupés à la frontière il y a déjà quelques semaines; mais le dernier échange avec l'armée du pays date d'une semaine. Cette dernière information a été confirmée à M. Valcour par l'ambassadeur du Rwanda à Washington, M. Kabanda, qui agit aussi à titre d'ambassadeur au Canada. D'autre part, le ministère des affaires extérieures du Canada a pris dès la fin de janvier les mesures propres à assurer la sécurité des Canadiens dans ce pays d'Afrique centrale.

M. Valcour, qui est également directeur des relations extérieures de l'université nationale du Rwanda, a dit qu'aux dernières nouvelles les 36 Canadiens qui enseignent à cette université, dont le R. P. Georges-Henri Lévesque, dominicain et M. l'abbé Louis O'Neill, ne courent absolument aucun danger. Il a reçu hier même un télégramme de routine du P. Lévesque, qui ne fait aucunement mention de ces prétendues menaces d'invasion.

Selon les dépêches d'agence diffusées hier, les guerriers Watutsi se sont massés au Burundi et sont dirigés par plusieurs experts en guérilla, entraînés à Pékin.

Le Burundi et le Rwanda, situés au cœur de l'Afrique, sont les pays les plus peuplés du continent par kilomètre carré. Le Rwanda compte une population de trois millions et une armée de près de 1.500 hommes.



Les employés de la Ville de Montréal ont collectivement souscrit la somme de \$107.730 à la campagne de la Fédération des oeuvres de charité. Ont pris part à la remise du chèque, dans l'ordre habituel, MM. Jules Tourillon, président général de la campagne 1966 de la Fédération, Lucien Saulnier, président du Comité exécutif de la ville de Montréal, et Lionel Hébert, du bureau du Chef payeur de la Ville et également président adjoint à la Section des employés de la campagne de la Fédération.

La tournure de la campagne de la Fédération des oeuvres de charité cause de l'inquiétude

On s'interroge encore au secrétariat de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes, françaises sur le succès de la 34e campagne de souscription qui a débuté dimanche, le 6 mars dernier, et dont les résultats, après neuf jours de sollicitation, ne sont pas aussi encourageants que prévus.

En effet, six jours avant la fin de la campagne, les dernières compilations établissent que seulement 50 pour cent de l'objectif a été atteint jusqu'ici, ce qui représente une somme de \$1.412.500. C'est donc la moitié de l'objectif de \$2.825.000 qu'il faut absolument recueillir d'ici le 21 mars.

Le président général de la campagne, M. Jules Tourillon, espère plus que jamais que les 22.000 auxiliaires bénévoles du diocèse comprendront l'importance des messages qu'il leur a adressés au cours des dernières 48 heures, et qu'ils se feront ses interprètes auprès de la population.

"Car, a déclaré M. Tourillon, il est absolument essentiel que la Fédération atteigne son objectif, cette année, car c'est le sort de tout le bien-être de la communauté qui en dépend, et avec lui, l'état de la société tout entière."

Le dangereux fléchissement que l'on a connu ces jours derniers au secrétariat de la Fédération, a quelque peu diminué au cours des dernières 24 heures, mais cette augmentation est loin d'être suffisante pour permettre aux dirigeants de retrouver l'enthousiasme qui les animait dans les premiers jours.

C'est donc un appel urgent que M. Tourillon lance à toute la population du diocèse en demandant que les particuliers et les familles fassent leur juste part pour le mieux-être de la communauté dans laquelle ils vivent. Des milliers de gens comptent sur leur générosité, si minime soit-elle, pour trouver quelque part un appui moral, social et matériel.

Une souscription appréciable a été reçue hier; il s'agit de celle des Employés municipaux de la Ville de Montréal qui, collectivement, ont versé un montant de \$107.730 à la Fédération.

Roméo Lorrain à la retraite

BUCKINGHAM — M. Roméo Lorrain qui a représenté le comté de Papineau à la Législature de Québec pendant plus d'une trentaine d'années a annoncé hier qu'il se retirait "de la scène politique".

Agé de 64 ans, M. Lorrain qui était député de l'Union nationale, avait assumé la direction du portefeuille des travaux publics dans le gouvernement de Maurice Duplessis durant 16 ans. Il avait été élu à la Législature pour la première fois en 1935.

Ne jouissant pas d'une très bonne santé depuis quelque temps, M. Lorrain a annoncé sa décision de prendre sa retraite au cours d'une interview durant laquelle il a fait savoir qu'il ne serait pas candidat au congrès qui aura lieu à Papineauville le 20 mars prochain pour le choix du futur représentant de l'Union nationale dans la circonscription de Papineau.



Décoration américaine au Dr Selye

Le directeur de l'Institut de médecine et de chirurgie expérimentales de l'université de Montréal a reçu la médaille d'or Pirquet pour 1966. Il s'agit de la plus haute décoration scientifique américaine accordée par "The New York Academy of Medicine". Le docteur Hans Selye a mérité cet honneur par ses trente années de recherches sur le stress. Le bénéficiaire de l'an dernier, le professeur E.L. Tatum, du Rockefeller Institute de New York, avait reçu le prix Nobel de médecine pour 1965.

Le docteur Selye vient également de participer à un colloque organisé par l'université Rutgers de New Brunswick au New Jersey sous les auspices du gouvernement américain et intitulé: "Seminars on Systems for the Intellectual Organization of Information". Le docteur Selye a exposé son système de codification des publications scientifiques. Son livre "Symbolic Shorthand System for Physiology and Medicine" couramment appelé le "SSS-Book", sera incorporé dans une publication du gouvernement américain qui a décidé d'adopter cette méthode de travail.

Marler: la Régie des loyers est moins nécessaire

QUEBEC — Le leader du gouvernement au conseil législatif, M. George Marler, a reconnu hier que l'existence de la Régie des loyers est de moins en moins nécessaire en raison du plus grand nombre de logements libres dans les villes et constitue une injustice pour plusieurs propriétaires.

M. Marler a fait cette déclaration peu avant que le conseil législatif n'adopte un bill qui prolonge d'un an l'existence de la régie. Il a ajouté toutefois que si les conseils municipaux désirent l'abolition du contrôle de la régie, il leur appartient de faire des représentations au gouvernement et de régler ce problème qui est strictement local.

ASSURANCE AUTOMOBILE
L. M. DESILETS
Montréal 861-5395
St-Hilaire 467-5636

L'EAU DÉGOUTTE ?
Faites installer les **GOUTTIERES "PRIMEAU"**
GALVANISÉ • ALUMINIUM
CUIVRE
Estimation gratuite
MONTRÉAL — 322-4160
QUÉBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

Cuisine et vins de choix
Dîner à la chandelle
à "La Vieille France" ce soir
et tous les soirs, sauf le dimanche
Ce restaurant fameux bien connu des initiés du midi est désormais ouvert le soir.
Les gourmets désireux de savourer des spécialités gastronomiques, au cœur du vieux Montréal, à 36 ouest, rue St-Jacques, sont accueillis avec une franche cordialité par les patrons de l'établissement.
Un service attentif est assuré à la Salle Normande ou au Tunnelier.
Diner's Club FACILITÉS DE STATIONNEMENT American Express
Pour réservations appeler Gérard: 845-1578
La Vieille France

Un autre mouvement s'efforce de boycotter les produits Coca-Cola

Un autre mouvement vient de décider de boycotter les produits Coca-Cola pour appuyer les grévistes. Il s'agit de la Fédération des mouvements du sud-ouest de Montréal, qui

M. Vincent ne sollicitera pas un autre mandat à J.-Cartier

M. Jean-Paul Vincent, maire de Jacques-Cartier depuis près de trois ans, a annoncé hier qu'il ne sollicitera pas un renouvellement de mandat lors de l'appel au peuple du 4 juin prochain. Il désire consacrer tout son temps à sa famille, à ses affaires, et à certaines oeuvres qui lui tiennent à coeur, a-t-il expliqué.

Il appuiera cependant la candidature de M. Roland Therrien, échec du quartier numéro 2 depuis deux ans, qui a lui-même l'appui des autres échecs sortant de charge.

M. Vincent se réjouit des progrès de cette ville de banlieue depuis qu'il a succédé à la charge de premier magistrat: équilibre du budget, réduction du déficit d'exploitation, implantation de nouvelles industries, réorganisation ou création de divers services municipaux.

M. Serge Mallet à la Chambre de commerce:

Le comportement de sociétés américaines en Europe a suscité au sein du patronat l'apparition de tendances socialisantes

Le manque de tact avec lequel les sociétés américaines ont tenté de s'introduire sur les marchés européens a largement contribué à l'apparition de tendances "socialisantes" du patronat en Europe occidentale, a soutenu hier M. Serge Mallet, directeur de travaux à l'école pratique de la Sorbonne.

Ancien syndicaliste lui-même, M. Mallet, de passage à Montréal où il est invité du département de relations industrielles de l'université de Montréal, a accepté de remplacer au pied levé le nouveau ministre de la citoyenneté et de l'immigration, M. Jean Marchand, au déjeuner-causerie de la Chambre de commerce du district de Montréal.

Retenu à Ottawa par le débat sur l'affaire Munsinger, M. Marchand avait dû se décommander à la dernière heure.

Le conférencier a consacré sa causerie impromptu à l'évolution de la société industrielle en Europe occidentale où l'on assiste à l'apparition d'une économie concertée.

Cette évolution, a dit M. Mallet, marque une rupture brutale avec les conceptions d'un patronat maître absolu et incontesté, mais rupture égale-

ment avec certaines conceptions socialistes tendant à éliminer le chef d'entreprise.

Un tel phénomène ne s'observe pas seulement dans les pays de l'Europe occidentale. Même en URSS, mais par des voies différentes, on assiste à une évolution du statut des entreprises par rapport à l'Etat.

En fait, les deux grandes sociétés industrielles, de l'Est et de l'Ouest, ont tendance à se rapprocher sur le plan des structures, et à une vitesse remarquable, ce qui, selon le conférencier, explique les rapprochements actuels sur le plan diplomatique.

Parallèlement à cette évolution du patronat, a poursuivi M. Mallet, on assiste à une évolution du syndicalisme.

Le syndicalisme, a-t-il dit, a été pendant longtemps un simple mouvement de révolte: des hommes frustrés dans leur dignité d'agents de la production se sont organisés en mouvements de protestation à caractère négatif.

Racontant leur en tenir rigueur, puisqu'on les avait écartés et qu'on tenait leur avis pour négligeable, a expliqué M. Mallet. Il y avait là une logique dont le syndicalisme a tiré parti.

Aujourd'hui, avec l'abandon du laissez-faire libéral et la volonté de plus en plus nette du patronat de partager son pouvoir avec les autres agents de la production, le syndicalisme est amené à prendre une attitude plus "responsable" vis-à-vis l'économie.

M. Mallet a également souligné que, contrairement à ce que pouvaient penser un bon nombre de chefs d'entreprise au début de la planification en France, ainsi qu'au moment de la mainmise de l'Etat sur le crédit, il n'y a pas eu baisse de l'initiative privée.

En fait, le chef d'entreprise n'a pas moins de décisions à prendre depuis que l'Etat intervient dans la vie économique. On observe même que certains jeunes patrons très doués, mais dont les moyens matériels sont faibles, ont pu retrouver grâce à l'aide de l'Etat leur dignité de chef d'entreprise.

Selon le conférencier, on a trop longtemps confondu la notion de "propriété" avec celle d'"entrepreneur", ce qui a été la source de beaucoup de maux. A l'heure actuelle, on constate que l'abandon de cette distinction est à la base du progrès de la nouvelle société industrielle.

Québec a réformé tout le système d'examens

Il en réduit le nombre et désigne une autorité unique

par Jules LEBLANC

Réduction sensible du nombre des examens officiels du ministère de l'éducation; unification des systèmes d'examens qui s'appliquent aux catholiques et aux protestants des niveaux élémentaire et secondaire; restructuration des responsabilités en matière de régulation des examens; tels sont les trois points principaux qui se dégagent du règlement numéro deux du ministère de l'éducation que M. Paul Gérin-Lajoie a rendu public hier.

Le règlement concerne les examens du cours élémentaire et secondaire. Jusqu'ici, le règlement no 2 a été identifié comme celui qui doit créer le niveau pré-universitaire et technique (12e à 14e année de scolarité).

La question des instituts a été mise à l'étude avant celle des examens, mais les règlements, eux, sont numérotés selon l'ordre avec lequel ils sont adoptés par le conseil des ministres. Celui des examens a été adopté le 3 mars par le cabinet.

Le règlement a été déposé en Chambre hier en même temps qu'un rapport de 71 pages qui comporte deux grandes parties: une description des nouvelles politiques du ministère concernant les examens de 1965-66. Ce rapport a été étudié par un comité spécial comprenant une vingtaine de personnes désignées par des associations provinciales et les universités. Par contre le Comité du plan de développement scolaire a étroitement participé à la mise au point du règlement, no 2 et le texte final du règlement "tient compte des avis" du Conseil supérieur de l'éducation affirme le ministre Paul Gérin-Lajoie.

La partie qui traite des nouvelles politiques donne des précisions sur le règlement no 2 et expose ce qui sera fait à court terme (c'est-à-dire en juin 1966) et à long terme (c'est-à-dire les objectifs que le ministère entend atteindre par étapes).

Le ministère entend assurer la plus grande validité possible à ses examens et, à cette fin, perfectionner la qualité de ses instruments de mesure de cinq façons:

- 1) en employant les examens objectifs;
- 2) en rédigeant des questionnaires qui tiennent compte d'un ensemble d'objectifs clairement définis et connus;
- 3) en améliorant les méthodes de correction et les conditions dans lesquelles cette tâche est accomplie;
- 4) en procédant à la conversion des notes lorsque la chose sera nécessaire afin de remédier à un examen trop facile ou trop difficile, ou encore à une correction trop générale ou trop exigeante;
- 5) en généralisant l'emploi du rang centile pour indiquer les résultats des candidats; le rang centile indique à quelle proportion des candidats qui

Le règlement a été déposé en Chambre hier en même temps qu'un rapport de 71 pages qui comporte deux grandes parties: une description des nouvelles politiques du ministère concernant les examens de 1965-66. Ce rapport a été étudié par un comité spécial comprenant une vingtaine de personnes désignées par des associations provinciales et les universités. Par contre le Comité du plan de développement scolaire a étroitement participé à la mise au point du règlement, no 2 et le texte final du règlement "tient compte des avis" du Conseil supérieur de l'éducation affirme le ministre Paul Gérin-Lajoie.

La partie qui traite des nouvelles politiques donne des précisions sur le règlement no 2 et expose ce qui sera fait à court terme (c'est-à-dire en juin 1966) et à long terme (c'est-à-dire les objectifs que le ministère entend atteindre par étapes).

Nombre des examens

En juin prochain, les examens officiels du ministère dans les classes de 9e et 10e années sont abolis. Au niveau secondaire, seuls sont maintenus les examens destinés aux candidats à un certificat de 11e ou 12e année (ou l'équivalent).

En ce qui concerne le cours élémentaire, le règlement no 2 corrige le règlement no 1 qui réformait les cours élémentaire et secondaire). Selon le règlement no 1, des examens devaient être administrés dès 1965-66 à tous les élèves qui terminent le cours élémentaire. Le règlement no 2 prévoit plutôt l'application progressive de cette disposition. Cette mesure ne sera appliquée dans toutes les écoles qu'à compter de juin 1968. Dans l'intervalle, le ministère pourra expérimenter les tests pédagogiques destinés aux élèves qui terminent le cours élémentaire avant d'en étendre l'utilisation dans toutes les écoles.

Abolition des examens de religion en 1ère et 2ème année du cours élémentaire

Le ministère de l'éducation a rendu publiques hier des "directives provisoires" concernant les examens de religion. En vertu de ces directives, qui ne valent que pour l'année académique 1965-66, les examens officiels de religion sont abolis en première et deuxième années du cours élémentaire. Pour le reste du cours élémentaire et tout le cours secondaire, les "examens de connaissances religieuses" sont maintenus et leurs résultats apparaissent au bulletin scolaire; toutefois, ces résultats n'entrent pas dans la moyenne générale des élèves et, ainsi, n'affectent aucunement leur promotion.

Ces directives provisoires que le ministère de l'éducation a envoyées le 9 mars aux commissions scolaires catholiques du Québec appliquent à toute la province des mesures analogues à celles que la Commission des écoles catholiques de Montréal a décidées d'appliquer dans ses écoles l'automne dernier.

Ces directives ont été préparées par l'Office cathédrique provincial et ont reçu l'approbation de la Commission épiscopale de l'enseignement religieux et du Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation. La lettre circulaire précise que l'examen n'est qu'un des nombreux modes de vérification (ou de contrôle) de l'enseignement religieux donné dans les écoles catholiques.

Dans les classes de première et deuxième années du primaire, si les examens officiels sont supprimés, un contrôle de l'enseignement religieux subsiste. En première année, le contrôle doit se faire par le contact avec chaque enfant, soit à partir de son manuel, soit à partir de ses activités d'expression. En deuxième année, le contrôle se fait en classe et à la maison, et s'en tient aux points doctrinaux essentiels aux textes bibliques les plus importants et aux questions et réponses formulées dans le manuel de l'enfant. Ce contrôle en première et deuxième années doit être conforme à l'esprit de la nouvelle catéchèse qui est appliquée dans ces classes.

Pour le reste du primaire, les maîtres eux-mêmes (en équipe) sont responsables de la préparation des questions. Ces questionnaires et la correction des examens seront soumis au contrôle de la direction de l'école en coordination avec l'organisme autorisé de pastorale scolaire.

Au secondaire, les questionnaires des examens (donnés au cours de l'année et à la fin de l'année) seront préparés par les maîtres ou l'équipe responsable de la catéchèse; la correction sera confiée à ceux qui auront préparé les questionnaires. Dans le cas des examens de fin d'année, cependant, la direction des études, en coordination avec l'organisme autorisé de pastorale scolaire, exercera un contrôle sur les questionnaires et la correction.

9 minutes de l'Expo '67

A quelques minutes de votre bureau et de tout autre endroit au centre de la ville mais quand même situé en face de 100 acres de verdure, des lacs, des fontaines, etc. Un paradis d'été et d'hiver.

Choix de 1 ou 2 chambres à coucher, dans la plus spacieuse maison à appartements située à l'est de la rue Peel, à partir de \$125, par mois.

Prenez un peu de votre temps pour venir visiter nos appartements modèles, en tout temps, de 10 a.m. à 9 p.m., angle Rachel et Christophe-Colomb.

le parc fontaine
une adresse de distinction
Agents de liaison exclusifs WALETHA MANAGEMENT CORP.
L.A. 3-1101

ANALYSTE METHODES ET PROCÉDES
Salaire jusqu'à \$10.000

Le Poste...
Relevant du Chef des Méthodes et Procédés, l'analyste sera responsable de la préparation, de l'établissement, de l'amélioration et de l'intégration des systèmes, procédés, méthodes et formules à l'intérieur d'un ensemble d'activités administratives industrielles. Un de ces objectifs sera d'améliorer l'efficacité des opérations de la compagnie.

Le Candidat...
Jeune, diplômé universitaire, âgé de 25 à 32 ans, il a plusieurs années d'expérience dans les systèmes et procédés administratifs. Des connaissances dans la programmation sont préférables, mais non essentielles. Ce poste offre d'excellentes occasions de progresser rapidement à des postes importants.

Vous référant au dossier AR11-227, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à:
P. S. ROSS ET ASSOCIÉS
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
PLACE VILLE MARIE, MONTRÉAL

POUR ÉLÈVES PROBLÈMES
Institut Privé St-Louis
4284 Delarocche
(Parc Lafontaine)
Classique - Scientifique

Offre aux garçons et filles (section indépendante) en difficultés scolaires, la possibilité de rejoindre un cours régulier.

5e et 6e primaires
— chaque élève est suivi et guidé individuellement
— cycle de deux ans
— nombre d'élèves très limité pour plus d'efficacité, pensionnat et externat

Pour informations:
En tout temps
Tél.: 527-8235

L'Europe, les États-Unis et l'Alliance Atlantique

Derrière la querelle ouverte au sujet de l'avenir et des structures de l'Alliance Atlantique, il y a aussi, et peut-être plus profondément, la question de l'évolution des rapports entre l'Europe et l'Amérique.

de la guerre et de la paix (en se bornant à informer leurs alliés) fut symbolisé dans le fameux "téléphone rouge".

des applications techniques aux U.S.A. et en Europe. Après avoir cru à l'unité européenne et y avoir poussé, les États-Unis ont pu craindre que le Marché commun ne joue contre leurs intérêts.

ficielles et semi-officielles, le leader peut susciter une clientèle parfaitement honnête et respectable "d'amis" qui voient les intérêts de leur nation exactement dans la même lumière et du même point de vue que lui.

Il s'agit au fond de savoir si l'Europe sera le brillant second des États-Unis, militairement et politiquement, une grande filiale de la société U.S.A.

Mais, au cours des dernières années, l'illusion de la stabilité d'un monde "bipolaire", de ce partage entre deux grands empires idéologiques et militaires, est nettement apparue.

Un exemple éloquent de cette situation de dépendance se trouve dans la création d'un réseau de télécommunications par satellite. La aussi, après avoir pris une énorme avance les U.S.A.

On ne peut empêcher que les recherches nucléaires, la fabrication de fusées, l'exploration spatiale aient sur le plan civil et à long terme d'immenses conséquences sur l'état de développement scientifique et d'avance technologique d'un pays.

A la faveur de la guerre et de l'immédiat après-guerre, l'opinion américaine et une partie considérable de l'opinion européenne s'est faite à l'idée d'un "monde bipolaire", partagé en quelque sorte entre deux immenses protectorats sur lesquels s'exercerait l'hégémonie respectivement de l'Union soviétique et des États-Unis.

La crise que traverse l'Alliance Atlantique ne tient pas seulement aux profonds changements intervenus à la fois en elle et hors d'elle ni à la disparition du danger d'une agression soviétique.

Un exemple éloquent de cette situation de dépendance se trouve dans la création d'un réseau de télécommunications par satellite.

Dans cette perspective, la politique du président de Gaulle prend tout son sens. On peut la discuter mais on ne peut lui nier une constance et une logique qui ne tiennent pas qu'à une "certaine idée de la France".

Jean-Marc LEGER

Les habitants de la région de Palomarès sont entrés dans une ère de "grande peur" nucléaire

PALOMARÈS. — "Depuis des années, tous les jours, sur les 10 heures du matin, nous pouvons voir comment les avions étaient rasés, nous dit un habitant de Palomarès. Le 17 janvier, quatre avions survolaient le village. Deux d'entre eux tombèrent en flammes, les autres purent s'échapper. Nous avons retrouvé les cadavres de sept aviateurs et nous avons vu quatre survivants descendre en parachute. Nous avons vu aussi plusieurs parachutes jaunes tomber comme des torches. C'est seulement après que nous sommes allés dans les champs que nous avons vu les avions tomber. Depuis ce moment-là, nous ne connaissons plus ici le calme."

une radio-actrice dangereuse, on alla jusqu'à brûler les boîtes et vêtements de nombre d'entre nous. Et c'est recouvert de ces mêmes vêtements que pendant trois jours nous avons joué avec nos enfants. Personne ne se souvient avoir parlé de danger atomique ni de radio-actif. Qui peut nous assurer qu'un jour nos enfants ne se réveilleront pas avec une tare? Si au moins quelqu'un nous donnait des informations claires."

La côte d'Almeria n'est que mer et que terre pelée, avec ça et là quelques figuiers de Barbarie et des palmiers, des petites maisons carrées blanches à la chaux; villages à moitié morts qui, depuis environ cinq ans, prennent un essor grâce aux touristes. La vie dans cette région est tranquille, et les indigènes sont apathiques, fatalistes.

Exactement depuis qu'un patron, Francisco Orts, qui pêchait hors de la zone gardée, voulant remonter ses filets, ne put réaliser l'opération en raison du grand poids qu'ils avaient pris. Il se vit obligé de remonter ses filets jusqu'à l'endroit où se trouvaient les marins américains.

On arrive à Palomarès par une mauvaise route de terre battue semée d'ornières. Les Américains aménagent actuellement la voie afin que les camions puissent aller jusqu'au camp qu'ils ont installé sur la plage. Le village de Palomarès comprend un grand nombre de petites fermes, de métairies, disséminées à flanc de coteau. La population vit de la culture: tomates, feves, oignons, sur de petites parcelles de terre.

"Maintenant, c'est bien pire; les gens recommencent à acheter la crevette à repris son cours de 160 pesetas le kilo. Mais ce qui arrive c'est que, aujourd'hui, c'est nous qui ne la pêchons plus."

On arrive à Palomarès par une mauvaise route de terre battue semée d'ornières. Les Américains aménagent actuellement la voie afin que les camions puissent aller jusqu'au camp qu'ils ont installé sur la plage.

Exactement depuis qu'un patron, Francisco Orts, qui pêchait hors de la zone gardée, voulant remonter ses filets, ne put réaliser l'opération en raison du grand poids qu'ils avaient pris. Il se vit obligé de remonter ses filets jusqu'à l'endroit où se trouvaient les marins américains.

Huit cents Américains campent à quelque 500 mètres du village. La flotte des vingt bateaux de guerre à un effectif de plus de deux mille marins. Sur la route qui traverse le village et mène aux terres contaminées, passent force camions: camions-citernes rouge flamboyant, camions peints en bleu servant pour le transport, jeeps et tracteurs. On laboure la terre contaminée, on l'arrose généreusement pour éviter, nous dit-on, que la poussière puisse s'envoler, et on la met dans de grandes caisses scellées qui seront transportées aux États-Unis à la fabrique atomique Aiken.

"Depuis ce moment-là nous devons tous pêcher dans une zone très restreinte, si bien que personne ne sort, seul notoire de l'eau, on dit que les Américains sont restés ici au moins un an. Jusqu'à présent, personne ne nous a indemnisés. Cela nous paraît-il juste? Que font les autorités?"

Les soldats qui travaillent sur des terrains contaminés portent des combinaisons blanches, de hautes bottes de caoutchouc, un masque de gaz leur protège la bouche et le nez; les hélicoptères volent en rase-mottes, faisant vibrer les carreaux des petites maisons blanches. Ici, avant, on n'aurait les bars qu'à la tombée du jour. Maintenant, on les ouvre avant même que le soleil ne se lève. Les travaux commencent à 6 heures du matin.

"Is donneront 30.000 pesetas aux Catalans pour le remboursement des filets détériorés. Et les gens main basse sur 5 milles de plus au large de la côte, précisément là où se trouvait la crevette. Une vraie ruine!"

"Les gens d'ici ne travaillent pas, nous confesse un paysan. Toute la journée, nous prométons comme des fantômes. Travail? Pourquoi? Au tout début, nous ne pouvions pas. Maintenant, on nous a rendu nos terres, mais comment allons-nous les cultiver si nous ne savons même pas si l'on nous achètera nos récoltes? La malédiction est sur nous. Qui va convaincre les acheteurs que nous ne sommes pas contaminés? Si au moins la presse s'exprimait clairement. Non, c'est grâce aux radios étrangères que nous apprenons quelques détails."

"Tant qu'il restera une inconnue, je ne crois pas que quelqu'un s'aventurera à venir en vacances sur ces plages. Avec cette aventure, seul un fou peut avoir l'idée de venir se reposer ici. Les touristes passeront peut-être; mais pour y rester... je ne crois pas. Moi en ce qui me concerne, je n'amènerai pas ma femme ou mon fils en des endroits comme celui-ci."

Les langues se délient, mais les gens ne veulent pas parler du passé. Le présent les préoccupe et l'avenir leur fait peur: ils ont senti aggraver "Nous avons été les seuls à ramasser les cadavres et marchant entre les débris des avions sur les terrains contaminés. Les médecins arrivèrent plus tard. Ayant détecté

Du danger, il ne semble pas qu'il en existe pour le moment. Les soldats américains consomment les produits du sol et le poisson de la région. Ils se baignent. Les techniciens espagnols de l'énergie nucléaire se trouvent eux aussi sur les lieux. Le danger ne se trouve pas dans la contamination radioactive, mais bien plutôt dans la contamination psychologique: dans la terreur que les gens ressentent aujourd'hui pour "l'atomique" et pour ses conséquences physiques et matérielles. C'est dans cette peur imprécise que vivent de milliers de personnes qui, le 17 janvier 1966, sont entrées à leur corps défendant dans l'ère nucléaire. (Le Monde)

Le poisson radioactif Les langues se délient, mais les gens ne veulent pas parler du passé. Le présent les préoccupe et l'avenir leur fait peur: ils ont senti aggraver "Nous avons été les seuls à ramasser les cadavres et marchant entre les débris des avions sur les terrains contaminés. Les médecins arrivèrent plus tard. Ayant détecté

Du danger, il ne semble pas qu'il en existe pour le moment. Les soldats américains consomment les produits du sol et le poisson de la région. Ils se baignent. Les techniciens espagnols de l'énergie nucléaire se trouvent eux aussi sur les lieux. Le danger ne se trouve pas dans la contamination radioactive, mais bien plutôt dans la contamination psychologique: dans la terreur que les gens ressentent aujourd'hui pour "l'atomique" et pour ses conséquences physiques et matérielles. C'est dans cette peur imprécise que vivent de milliers de personnes qui, le 17 janvier 1966, sont entrées à leur corps défendant dans l'ère nucléaire. (Le Monde)

Le poisson radioactif Les langues se délient, mais les gens ne veulent pas parler du passé. Le présent les préoccupe et l'avenir leur fait peur: ils ont senti aggraver "Nous avons été les seuls à ramasser les cadavres et marchant entre les débris des avions sur les terrains contaminés. Les médecins arrivèrent plus tard. Ayant détecté

Du danger, il ne semble pas qu'il en existe pour le moment. Les soldats américains consomment les produits du sol et le poisson de la région. Ils se baignent. Les techniciens espagnols de l'énergie nucléaire se trouvent eux aussi sur les lieux. Le danger ne se trouve pas dans la contamination radioactive, mais bien plutôt dans la contamination psychologique: dans la terreur que les gens ressentent aujourd'hui pour "l'atomique" et pour ses conséquences physiques et matérielles. C'est dans cette peur imprécise que vivent de milliers de personnes qui, le 17 janvier 1966, sont entrées à leur corps défendant dans l'ère nucléaire. (Le Monde)

Le poisson radioactif Les langues se délient, mais les gens ne veulent pas parler du passé. Le présent les préoccupe et l'avenir leur fait peur: ils ont senti aggraver "Nous avons été les seuls à ramasser les cadavres et marchant entre les débris des avions sur les terrains contaminés. Les médecins arrivèrent plus tard. Ayant détecté

Du danger, il ne semble pas qu'il en existe pour le moment. Les soldats américains consomment les produits du sol et le poisson de la région. Ils se baignent. Les techniciens espagnols de l'énergie nucléaire se trouvent eux aussi sur les lieux. Le danger ne se trouve pas dans la contamination radioactive, mais bien plutôt dans la contamination psychologique: dans la terreur que les gens ressentent aujourd'hui pour "l'atomique" et pour ses conséquences physiques et matérielles. C'est dans cette peur imprécise que vivent de milliers de personnes qui, le 17 janvier 1966, sont entrées à leur corps défendant dans l'ère nucléaire. (Le Monde)

Le poisson radioactif Les langues se délient, mais les gens ne veulent pas parler du passé. Le présent les préoccupe et l'avenir leur fait peur: ils ont senti aggraver "Nous avons été les seuls à ramasser les cadavres et marchant entre les débris des avions sur les terrains contaminés. Les médecins arrivèrent plus tard. Ayant détecté

Du danger, il ne semble pas qu'il en existe pour le moment. Les soldats américains consomment les produits du sol et le poisson de la région. Ils se baignent. Les techniciens espagnols de l'énergie nucléaire se trouvent eux aussi sur les lieux. Le danger ne se trouve pas dans la contamination radioactive, mais bien plutôt dans la contamination psychologique: dans la terreur que les gens ressentent aujourd'hui pour "l'atomique" et pour ses conséquences physiques et matérielles. C'est dans cette peur imprécise que vivent de milliers de personnes qui, le 17 janvier 1966, sont entrées à leur corps défendant dans l'ère nucléaire. (Le Monde)

Le poisson radioactif Les langues se délient, mais les gens ne veulent pas parler du passé. Le présent les préoccupe et l'avenir leur fait peur: ils ont senti aggraver "Nous avons été les seuls à ramasser les cadavres et marchant entre les débris des avions sur les terrains contaminés. Les médecins arrivèrent plus tard. Ayant détecté

Du danger, il ne semble pas qu'il en existe pour le moment. Les soldats américains consomment les produits du sol et le poisson de la région. Ils se baignent. Les techniciens espagnols de l'énergie nucléaire se trouvent eux aussi sur les lieux. Le danger ne se trouve pas dans la contamination radioactive, mais bien plutôt dans la contamination psychologique: dans la terreur que les gens ressentent aujourd'hui pour "l'atomique" et pour ses conséquences physiques et matérielles. C'est dans cette peur imprécise que vivent de milliers de personnes qui, le 17 janvier 1966, sont entrées à leur corps défendant dans l'ère nucléaire. (Le Monde)

Le poisson radioactif Les langues se délient, mais les gens ne veulent pas parler du passé. Le présent les préoccupe et l'avenir leur fait peur: ils ont senti aggraver "Nous avons été les seuls à ramasser les cadavres et marchant entre les débris des avions sur les terrains contaminés. Les médecins arrivèrent plus tard. Ayant détecté

Du danger, il ne semble pas qu'il en existe pour le moment. Les soldats américains consomment les produits du sol et le poisson de la région. Ils se baignent. Les techniciens espagnols de l'énergie nucléaire se trouvent eux aussi sur les lieux. Le danger ne se trouve pas dans la contamination radioactive, mais bien plutôt dans la contamination psychologique: dans la terreur que les gens ressentent aujourd'hui pour "l'atomique" et pour ses conséquences physiques et matérielles. C'est dans cette peur imprécise que vivent de milliers de personnes qui, le 17 janvier 1966, sont entrées à leur corps défendant dans l'ère nucléaire. (Le Monde)

Le poisson radioactif Les langues se délient, mais les gens ne veulent pas parler du passé. Le présent les préoccupe et l'avenir leur fait peur: ils ont senti aggraver "Nous avons été les seuls à ramasser les cadavres et marchant entre les débris des avions sur les terrains contaminés. Les médecins arrivèrent plus tard. Ayant détecté

Du danger, il ne semble pas qu'il en existe pour le moment. Les soldats américains consomment les produits du sol et le poisson de la région. Ils se baignent. Les techniciens espagnols de l'énergie nucléaire se trouvent eux aussi sur les lieux. Le danger ne se trouve pas dans la contamination radioactive, mais bien plutôt dans la contamination psychologique: dans la terreur que les gens ressentent aujourd'hui pour "l'atomique" et pour ses conséquences physiques et matérielles. C'est dans cette peur imprécise que vivent de milliers de personnes qui, le 17 janvier 1966, sont entrées à leur corps défendant dans l'ère nucléaire. (Le Monde)

Le poisson radioactif Les langues se délient, mais les gens ne veulent pas parler du passé. Le présent les préoccupe et l'avenir leur fait peur: ils ont senti aggraver "Nous avons été les seuls à ramasser les cadavres et marchant entre les débris des avions sur les terrains contaminés. Les médecins arrivèrent plus tard. Ayant détecté

Du danger, il ne semble pas qu'il en existe pour le moment. Les soldats américains consomment les produits du sol et le poisson de la région. Ils se baignent. Les techniciens espagnols de l'énergie nucléaire se trouvent eux aussi sur les lieux. Le danger ne se trouve pas dans la contamination radioactive, mais bien plutôt dans la contamination psychologique: dans la terreur que les gens ressentent aujourd'hui pour "l'atomique" et pour ses conséquences physiques et matérielles. C'est dans cette peur imprécise que vivent de milliers de personnes qui, le 17 janvier 1966, sont entrées à leur corps défendant dans l'ère nucléaire. (Le Monde)

Le poisson radioactif Les langues se délient, mais les gens ne veulent pas parler du passé. Le présent les préoccupe et l'avenir leur fait peur: ils ont senti aggraver "Nous avons été les seuls à ramasser les cadavres et marchant entre les débris des avions sur les terrains contaminés. Les médecins arrivèrent plus tard. Ayant détecté

Du danger, il ne semble pas qu'il en existe pour le moment. Les soldats américains consomment les produits du sol et le poisson de la région. Ils se baignent. Les techniciens espagnols de l'énergie nucléaire se trouvent eux aussi sur les lieux. Le danger ne se trouve pas dans la contamination radioactive, mais bien plutôt dans la contamination psychologique: dans la terreur que les gens ressentent aujourd'hui pour "l'atomique" et pour ses conséquences physiques et matérielles. C'est dans cette peur imprécise que vivent de milliers de personnes qui, le 17 janvier 1966, sont entrées à leur corps défendant dans l'ère nucléaire. (Le Monde)

Le poisson radioactif Les langues se délient, mais les gens ne veulent pas parler du passé. Le présent les préoccupe et l'avenir leur fait peur: ils ont senti aggraver "Nous avons été les seuls à ramasser les cadavres et marchant entre les débris des avions sur les terrains contaminés. Les médecins arrivèrent plus tard. Ayant détecté

Du danger, il ne semble pas qu'il en existe pour le moment. Les soldats américains consomment les produits du sol et le poisson de la région. Ils se baignent. Les techniciens espagnols de l'énergie nucléaire se trouvent eux aussi sur les lieux. Le danger ne se trouve pas dans la contamination radioactive, mais bien plutôt dans la contamination psychologique: dans la terreur que les gens ressentent aujourd'hui pour "l'atomique" et pour ses conséquences physiques et matérielles. C'est dans cette peur imprécise que vivent de milliers de personnes qui, le 17 janvier 1966, sont entrées à leur corps défendant dans l'ère nucléaire. (Le Monde)

Au lendemain d'un débat amer

L'impatte ou fut plongé jusqu'à hier après-midi le Parlement à propos du mandat de la commission Spence révèle un conflit plus profond que celui dont discutèrent pendant plusieurs heures les députés. Le pays assiste présentement à un conflit entre deux manières de voir, entre deux conceptions. Le cas Munsinger n'est, en réalité, que l'étincelle qui a fait éclater une fois de plus le conflit au grand jour.

Le conflit n'est pas simple. Il se situe à deux niveaux différents. Ces niveaux se recoupent et s'interprennent. Ils ne sauraient cependant être confondus.

Deux interprétations différentes de la situation présente du Parlement S'il ne s'agissait que de juger au fond les affirmations précises accumulées depuis dix jours par M. Cardin, il ne se trouverait peut-être pas, dans son propre parti, une majorité de députés pour appuyer le ministre de la Justice.

Dans sa réponse à M. Diefenbaker, lundi, M. Cardin a fait une proposition loufoque qui a non seulement fait bondir de rage les conservateurs mais qui a aussi semé la consternation parmi ses propres amis.

Malgré cela, les députés libéraux continuent d'appuyer M. Cardin. Certains le font avec une gêne qu'ils ont dû mal à déguiser, mais ils restent quand même dans le peloton.

Pourquoi? C'est qu'à leurs yeux, l'affaire Cardin n'est qu'un épisode, qu'ils espèrent décider, d'une lutte qui dure depuis trop longtemps au Parlement. Selon ces députés, M. Diefenbaker et ses amis paralyseraient depuis trois ans la marche du Parlement et du gouvernement; le moment est venu, à leur avis, d'un affrontement décisif. Ils refusent de juger isolément et froidement les actes faits par M. Cardin depuis deux semaines. Ils préfèrent juger ces actes à la lumière du climat général d'exaspération et de frustration qui rend le Parlement incapable de s'acquiescer de sa tâche. Ils attribuent à l'échec, à la nervosité extrême, à la tension insupportable des derniers temps, les actes discutables de M. Cardin. Ils ont choisi de mener la lutte jusqu'au bout avant de ce cas précis, se disant que, s'ils cèdent, les mêmes tactiques, la même atmosphère d'impuissance, renaitront demain à propos d'un autre ministre ou d'un autre député. Ils laisseront peut-être — j'allais écrire probablement — tomber M. Cardin au bout de l'épreuve, mais ils veulent utiliser cette bataille particulière afin de régler une fois pour toutes la question de fond.

Les conservateurs, n'ayant d'autre but que de renverser le gouvernement, ont tout intérêt, au contraire, à isoler systématiquement du contexte général chaque cas particulier qu'ils soulèvent en Chambre. Ils voudraient naturellement appliquer au cas Cardin les règles de fer qui leur ont

BLOCS NOTES

leur marque depuis quelques années? Certains diront que les politiciens fédéraux québécois d'aujourd'hui sont moins forts, moins intégrés, plus faibles que les "politiciens fédéraux québécois d'il y a vingt ans. Je ne permets d'en douter.

Je pense plutôt qu'on s'est acheminé inconsciemment, mais non moins systématiquement, à leur faire expier impitoyablement certaines fautes, certaines erreurs de formulation ou de procédure qui se fussent corrigées naturellement si on leur avait seulement donné la chance de se faire valoir. Le système britannique d'éthique publique est un système très rigide qui punit sévèrement des peccadilles mineures mais qui n'empêche aucunement certaines déviations très graves de prendre racine et de prospérer dans son sein. M. Diefenbaker peut faire la pluie et le beau temps à l'intérieur de ce système; il peut nuire gravement, par des tactiques qui n'ont aucune justification sérieuse sur le plan intellectuel, à la marche de la vie publique. M. Nielsen peut copier en plus brutal, en plus grossier, les méthodes de son maître. Tous deux s'en tireront indemnes, car, ayant grandi dans le système, ils en connaissent les détours et en maîtrisent les nuances. Que M. Favreau ou M. Cardin, gauchement j'en conviens, devient le moindre d'un des règles du système: tout de suite, ils sont, aux yeux de l'autre orthodoxie, des hommes méprisables qu'il faut honnir.

Je suis enclin à croire qu'à moins que l'orthodoxie dominante ne fasse montre de plus de tolérance et de compréhension, qu'à moins que ne s'opère peu à peu une réelle osmose des deux orthodoxies, l'orthodoxie placée en position d'infériorité sera inévitablement tentée de se replier sur elle-même et de chercher chez elle, c'est-à-dire dans Québec, les lois et les conditions de son épanouissement.

En se fermant à toute collaboration réelle, c'est-à-dire à tout partage authentique de mentalité, avec le Canada français, des hommes comme MM. Diefenbaker et Nielsen prépareraient de loin la voie aux égarements qu'on a pu observer ces derniers temps. Le parti libéral s'est montré traditionnellement plus ouvert à cet égard. Il est loin, certes, d'avoir atteint à la perfection.

Et on peut, à juste titre, le soupçonner d'avoir agi souvent par opportunisme plutôt que par conviction. Mais, quant

à la lumière de ces constatations, on comprend mieux l'attitude qu'a prise, dans le débat sur le mandat de la commission Spence, un homme comme M. Gilles Greigore. Celui-ci en avait assez de voir la balance pencher toujours du même côté. Il voyait venir, après le cas Cardin, d'autres cas analogues. Il se demandait, comme plusieurs d'entre nous, où cela finirait par aboutir. Une sorte de réflexe vital l'a porté à opter instinctivement contre l'orthodoxie étouffante des éléments les plus brouillants du parti conservateur. En parlant comme il l'a fait lundi soir, c'est-à-dire en s'opposant à tout prolongement inutile du débat sur le mandat de la commission Spence, M. Greigore a permis au gouvernement de rester ferme sur ses positions. Il a surtout rappelé au Parlement tout entier que, si celui-ci allait se perdre dans les méandres d'une orthodoxie procédurière étreignant et mesquin, c'en serait fait, tôt ou tard, de la coexistence pacifique entre les deux cultures du pays.

Et on peut, à juste titre, le soupçonner d'avoir agi souvent par opportunisme plutôt que par conviction. Mais, quant

à la lumière de ces constatations, on comprend mieux l'attitude qu'a prise, dans le débat sur le mandat de la commission Spence, un homme comme M. Gilles Greigore. Celui-ci en avait assez de voir la balance pencher toujours du même côté. Il voyait venir, après le cas Cardin, d'autres cas analogues. Il se demandait, comme plusieurs d'entre nous, où cela finirait par aboutir. Une sorte de réflexe vital l'a porté à opter instinctivement contre l'orthodoxie étouffante des éléments les plus brouillants du parti conservateur. En parlant comme il l'a fait lundi soir, c'est-à-dire en s'opposant à tout prolongement inutile du débat sur le mandat de la commission Spence, M. Greigore a permis au gouvernement de rester ferme sur ses positions. Il a surtout rappelé au Parlement tout entier que, si celui-ci allait se perdre dans les méandres d'une orthodoxie procédurière étreignant et mesquin, c'en serait fait, tôt ou tard, de la coexistence pacifique entre les deux cultures du pays.

Et on peut, à juste titre, le soupçonner d'avoir agi souvent par opportunisme plutôt que par conviction. Mais, quant

à la lumière de ces constatations, on comprend mieux l'attitude qu'a prise, dans le débat sur le mandat de la commission Spence, un homme comme M. Gilles Greigore. Celui-ci en avait assez de voir la balance pencher toujours du même côté. Il voyait venir, après le cas Cardin, d'autres cas analogues. Il se demandait, comme plusieurs d'entre nous, où cela finirait par aboutir. Une sorte de réflexe vital l'a porté à opter instinctivement contre l'orthodoxie étouffante des éléments les plus brouillants du parti conservateur. En parlant comme il l'a fait lundi soir, c'est-à-dire en s'opposant à tout prolongement inutile du débat sur le mandat de la commission Spence, M. Greigore a permis au gouvernement de rester ferme sur ses positions. Il a surtout rappelé au Parlement tout entier que, si celui-ci allait se perdre dans les méandres d'une orthodoxie procédurière étreignant et mesquin, c'en serait fait, tôt ou tard, de la coexistence pacifique entre les deux cultures du pays.

Et on peut, à juste titre, le soupçonner d'avoir agi souvent par opportunisme plutôt que par conviction. Mais, quant

à la lumière de ces constatations, on comprend mieux l'attitude qu'a prise, dans le débat sur le mandat de la commission Spence, un homme comme M. Gilles Greigore. Celui-ci en avait assez de voir la balance pencher toujours du même côté. Il voyait venir, après le cas Cardin, d'autres cas analogues. Il se demandait, comme plusieurs d'entre nous, où cela finirait par aboutir. Une sorte de réflexe vital l'a porté à opter instinctivement contre l'orthodoxie étouffante des éléments les plus brouillants du parti conservateur. En parlant comme il l'a fait lundi soir, c'est-à-dire en s'opposant à tout prolongement inutile du débat sur le mandat de la commission Spence, M. Greigore a permis au gouvernement de rester ferme sur ses positions. Il a surtout rappelé au Parlement tout entier que, si celui-ci allait se perdre dans les méandres d'une orthodoxie procédurière étreignant et mesquin, c'en serait fait, tôt ou tard, de la coexistence pacifique entre les deux cultures du pays.



Pour adultes avec réserves...

lettres au DEVOIR

Mise au point

Dans votre édition du 2 mars 1966, vous avez publié une nouvelle intitulée "Le scrutin dans Shefford: Trépanier devra fournir un complément d'informations".

Cette nouvelle est un tissu de faussetés. Dans l'article, vous commencez par affirmer que M. Paul O. Trépanier devra fournir à son adversaire le député libéral, Louis-Paul Neveu, des renseignements supplémentaires. Je dois attirer votre attention sur le fait que dans la pétition d'élection, c'est un dénommé Kenes qui est pétitionnaire, et non pas M. Paul-O. Trépanier.

Vous dites ensuite qu'une décision aurait été rendue à Cowansville, par le juge Louis-Philippe Cléche de la Cour Supérieure obligeant M. Trépanier à fournir des renseignements supplémentaires. Aucun jugement en ce sens n'a été rendu par l'Honorable juge Cléche.

Vous prétendez ensuite que l'Honorable juge Cléche a rejeté une requête de M. Neveu visant à annuler des procédures d'annulation intentées par M. Trépanier.

En ma qualité de procureur de M. Neveu, je désire souligner tout d'abord qu'aucune requête en annulation de la pétition n'a été présentée par M. Neveu et partant, il est tout à fait évident qu'aucun jugement n'a pu rejeter une requête qui n'a jamais existé. D'ailleurs les procédures d'annulation n'ont pas été intentées par M. Trépanier.

Vous prétendez ensuite dans votre article que selon M. Neveu, la pétition d'élection soumise par le candidat défait aurait dû être inscrite le 8 janvier dernier. Ceci est une fausseté monumentale. Jamais M. Neveu n'a soutenu une telle anomalie. C'est bien avant la

date du 8 janvier que la pétition a été déposée. Vous dites ensuite que le fait que la pétition aurait été déposée chez le Protonotaire le lundi suivant "convient au juge Cléche". Permettez-moi de vous dire que cette expression: "convient au juge Cléche" n'a pas sa place dans une nouvelle judiciaire d'un journal sérieux.

Finalement vous dites que le Protonotaire n'est pas un magistrat: cette réflexion porte à sourire et aurait pu être remplacée avec autant de bonheur et de pertinence par l'affirmation que le Protonotaire n'est pas le Dalai-Lama.

Vous dites ensuite que le juge Cléche estime que la pétition d'élection contient un certain nombre d'allégues qui manquent de précision. Cette question est présentée en délibéré. Vous semblez rendre jugement à la place du juge.

Vous dites ensuite que M. Neveu devra donner à M. Trépanier le libre accès aux dossiers électoraux qu'il possède. Ceci est entièrement faux. Il n'a pas été question des dossiers de M. Neveu.

Comme vous pouvez le constater, votre information est complètement erronée d'un bout à l'autre. Si vous désirez savoir la vérité, il me fera plaisir de vous la faire connaître.

Fidèle lecteur du Devoir depuis au-delà de 15 ans, je me pose la question angoissante de savoir si en lisant les nouvelles parues dans votre journal, on est exposé à être si cruellement trompé.

Thomas TOTH Procureur de M. L.P. Neveu Député de Shefford

MONTREAL, MERCREDI 16 MARS 1966

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 16 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur Rédacteur en chef Paul SACRIOL Directeur de l'information Michel ROY Trésorier Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seul les Canadiens américains autorisés à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Adresser au Canada: 12 mois \$29.00, 6 mois \$15.00, 3 mois \$8.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$8.00. Le ministère des postes est autorisé à affranchir le journal en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE 444-3361

lettres au DEVOIR

Un nettoyage nécessaire

A l'hon. Cardin, ministre de la justice, M. le ministre. Ni le parti libéral ni le parti conservateur...

mis à tant de nos hommes importants et moins importants de faire de grandes et de petites saletés et de s'en tirer avec les "honneurs de la guerre" par dessus le marché.

Sainte-Anne-des-Monts n'est pas Les lendemains qui chantent

On peut croire raisonnablement que toute l'affaire du Vietnam prouve assez l'urgence de favoriser la création à l'échelle mondiale d'une troisième puissance: celle de la Neutralité: cela, pour éviter que la planète ne se scinde exclusivement en deux groupes qui en viendraient inéluctablement à une confrontation dévastatrice si une troisième force n'intervenait pas pour désamorcer en permanence par le compromis à long terme, les charges explosives qui ne manqueraient pas de se multiplier dans les années à venir, non seulement dans le Sud-Est asiatique mais également en Amérique du Sud et en Afrique.

notre malheur selon le cas, mais dès à présent il faut déjà une bonne dose d'optimisme pour arriver seulement à croire en la possibilité d'un Vietnam vraiment neutre.

Les niaiseries de Léopold Z

Enfin, une personne intelligente! La personne en question est madame Magdeleine Lessard. Chère madame, je voudrais pouvoir vous serrer la main et aussi sympathiser avec vous qui, comme moi, avez perdu deux heures à regarder cette accumulation de niaiseries intitulée "La vie heureuse de Léopold Z".

mentaire sur l'enlèvement de la neige, mais, erreur, pour notre malheur, c'était bien un long métrage, un long métrage qui nous a fait penser au temps de "Aurore, l'enfant martyr", du "Père Chopin", et autres; à l'intention de monsieur Carle, ces films ont été tournés il y a environ vingt ans.

Réflexions sur la politique contemporaine VOUS savez qu'au 20e siècle, deux grands systèmes politiques s'affrontent: La Démocratie et le Communisme.

Considérons d'abord la Démocratie prise dans son contexte actuel. Pour commencer, qu'est-ce que la Démocratie. Le mot vient du Grec qui est: DEMOS-CRATOS; DEMOS, qui veut dire Peuple et CRATOS qui veut dire Gouvernement.

Le Martinique MOTOR INN déjeuners et buffets tous les jours pour hommes d'affaires tous les jours

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

Selon un expert-théologien au concile :

La fin du "triomphalisme" dans l'Église va assainir le climat de la vie intellectuelle

par Jean FRANCOEUR

La fin du triomphalisme dans l'Église va assainir considérablement la vie intellectuelle en matière religieuse, a prédit hier soir M. André Naud, prêtre de Saint-Sulpice, chargé de recherches à l'université de Montréal.

L'honnêteté radicale, fondamentale, c'est d'avouer ses limites, de reconnaître que son savoir n'est qu'une parcelle d'un mystère infini, a dit M. Naud. Cette honnêteté, le théologien, qui est aux prises avec Dieu qui fait l'objet de sa recherche, doit en être capable.

Le confrencier a tenté de répondre à la question: quel sera désormais la présence de l'Église au monde de la pensée?

La théologie redécouvre sa vraie nature

"La révolution, si l'on permet ce mot, n'est pas la. Elle se situe plutôt au sein même de ce qui, dans l'Église, est pensée scientifique; à la fois de la théologie", a-t-il dit. La théologie redécouvre sa véritable nature et sa situation, et cette découverte a deux faces: négative et positive.

Si la fin du concordisme a marqué le commencement de relations plus saines entre la Bible et la science, la clarification des relations de la Révélation avec la philosophie ne s'est pas faite avec le même bonheur, la même rapidité, ni la même hardiesse.

Les raisons de ce retard sont nombreuses, mais la principale est sans doute le prestige, incontesté dans l'Église et sûrement décisif, d'un Thomas d'Aquin qui, comme chacun sait, voulut faire de la philosophie la servante de la théologie.

"Le signe le plus important d'une révision en profondeur des relations entre philosophie et théologie, estime le conférencier, n'est pas que la mise en service de la philosophie ne se fait pas: c'est qu'on a perdu le goût même de la faire."

D'ailleurs si saint Thomas connaissait convenablement "le marché philosophique" de son temps, une telle connaissance n'est plus possible au théologien d'aujourd'hui. "Il ne faut pas plus forcer Moïse à se tenir au courant du dernier cri des philosophes qu'on ne doit le forcer à tenir compte des plus récentes et des plus savantes supputations d'es machines électroniques", a-t-il rappelé.

"Au concile, a-t-il rappelé, la crainte de lier inutilement et imprudemment la pensée de l'Église à des formulations scolastiques et particulièrement philosophiques était très remarquable."

Le primat incontesté du donné révélé

Selon le conférencier, l'un des premiers traits de pensée théologique de notre temps, est sans doute le primat incontesté qu'elle accorde au donné révélé. Ce mouvement, visible dans l'Église depuis une certaine d'années, le concile l'a consacré d'une manière irréversible.

titution votée par le concile: la langue n'est plus la même; la constitution est si biblique qu'on a dit que c'était du bout-à-boutisme.

"Quant aux directives pour la vie théologique dans l'Église, on sait comment elles ont mis l'insistance sur l'Écriture: on a voulu qu'elle soit, et elle seule, l'âme de la théologie."

En outre, on ne considère plus la Révélation comme une source où l'on va puiser des matériaux pour démontrer des thèses: on découvre et on respecte ce qu'elle est: comme histoire, et comme insérée dans la trame de l'histoire.

Le théologien ne travaille plus sur les "natures des choses" et leurs formes intemporelles, mais sur des événements, répondant à une économie, dont la réalisation est liée au temps.

La Révélation n'est pas seulement une histoire: elle est encore insérée dans l'histoire. "Lorsque j'étais enfant, a rappelé M. Naud, un éducateur bien intentionné m'avait présenté la Sainte Écriture comme une lettre que Dieu m'adressait directement. C'était une sainte et pieuse perversion de la réalité."

Nous n'avons pas fini d'explorer et de comprendre toute la signification du fait que Dieu

a choisi de parler dans l'histoire, mais déjà la réflexion sur le caractère historique de la Révélation nous amène à reconnaître que les servantes les plus utiles de la théologie ne sont pas les philosophies qui préoccupent les hommes, mais les études qui permettront de reconstituer et de comprendre ces événements qui constituent la Révélation et les paroles qui les accompagnent, a dit le conférencier.

Une forme nouvelle de justice sociale

Comment plus loin le chapitre du schéma 13 sur la culture, M. Naud a dit que "la justice sociale dans le monde de la culture" était un concept assez nouveau, aussi bien dans l'Église que dans le monde.

L'enseignement du concile devrait pousser les chrétiens à se mettre à l'avant-garde des

réclamations dans le domaine de "la démocratisation de l'enseignement et de la culture".

"Il faut qu'on sache clairement que l'Église ne favorise pas plus la constitution d'une aristocratie de l'esprit, qu'elle ne favorise celle d'une aristocratie de l'argent."

"En prenant une conscience renouvelée de ce problème, l'Église ne fait que renouer avec une tradition: c'est pour

instruire les pauvres que sont dans la plupart des congrégations enseignantes.

"Inutile d'insister sur le fait que ce n'est pas avec des solutions de ce genre qu'on peut résoudre le problème social de la culture aujourd'hui, mais se lèvera-t-il des chrétiens pour proposer des solutions générales et adéquates au problème de cette nouvelle forme de justice sociale?" s'est demandé le conférencier.

De L'Acadie près Boul. Métropolitain, Ville Mont-Royal. Magasinez jeudi et vendredi soir. CENTRE D'ACHATS ROCKLAND Carrefour du bon goût. EXPOSITION: Les meilleures photos d'actualité de l'année.

"LE CLUB DES MOINS DE 21 ANS" de A. Gold & Sons. est le premier au Canada à présenter LE "MOD LOOK". Plus de cheveux, cravate à dessin fleuri \$2.50, mouchoir de poche explosif \$3.50, veston découpé et évasé \$29.95, manchette un peu évasée, ouverture sur les côtés de 10 1/2" de hauteur, pantalon ajusté fini droit ou en cloche \$18.95, guêtres \$6.95.

SI VOUS ÊTES UN JEUNE HOMME DE MOINS DE 21 ANS QUI TRAVAILLE OU QUI FREQUENTENT L'UNIVERSITÉ JOIGNEZ "Le Club des moins de 21 ans" de A. Gold & Sons MONTREAL vous aurez un CREDIT OUVERT DE \$100 ET PLUS SUR VOTRE PROPRE SIGNATURE Pour tous vos vêtements dans le nouveau style "MOD LOOK"

SCIENCE & TECHNIQUE

Inauguration d'un microréseau à Laval

QUEBEC. — Le département de génie électrique de la faculté des sciences de Laval inaugure récemment un laboratoire destiné à représenter à petite échelle un réseau de production et de transport d'énergie électrique. Grâce à ce micro-réseau, les chercheurs pourront se représenter fidèlement des installations aussi importantes que les centrales de Bessières 1 et 2, de Manicouagan 2 et 5 et la région de Montréal et ce simultanément. Tout comme le réseau grandeur nature, le micro-réseau comporte des installations affectées aussi bien à la production au transport qu'à la distribution de l'énergie électrique. On pourra analyser dans le nouveau laboratoire quelles perturbations peut entraîner une panne d'électricité et s'efforcer de les éviter par des dispositifs appropriés.

Mortalité plus élevée chez les fumeurs

WASHINGTON. — Le taux de la mortalité chez les fumeurs est nettement plus élevé que chez les non-fumeurs, selon les constatations d'une étude que poursuivent actuellement les services fédéraux de la santé publique. L'étude en question a été commencée en 1954 sur 250.000 anciens combattants des forces armées américaines et est prévue pour une durée de dix ans. Le rapport rendu public couvre une période de huit ans et demi.

L'appendice, une arme contre le cancer!

SANTA-BARBARA, Calif. — Un médecin a émis une nouvelle théorie voulant que l'appendice, parfois inutilement enlevée, peut protéger le corps contre le cancer. Le Dr Howard R. Bierman ajoute que 84 pour cent de quelques centaines de patients souffrant du cancer s'étaient fait enlever l'appendice quelques années

auparavant. Dans un groupe comparable de non-cancéreux, seulement 25 pour cent avaient subi une appendicectomie. L'appendice humain pourrait être un organe immunisant dont le retrait prématuré durant sa période de fonctionnement pourrait permettre à la leucémie et à d'autres formes de cancer de se développer.

"Discothèque" de musique émise par le cerveau

OTTAWA. — Un neurochirurgien et des scientifiques du Conseil national de la recherche sont en train de constituer une "discothèque" de musique provenant du cerveau. Le nouvel instrument, inventé par des ingénieurs en mécanique du Conseil de la recherche, permettra aux médecins et aux savants d'écouter des sons d'une pureté plus grande que celle de la flûte, joués dans des octaves au-dessus du C majeur. Une fois enregistrées

les musiques produites par les différentes parties du cerveau de patients souffrant de diverses maladies, les médecins pourront alors diagnostiquer beaucoup plus rapidement tout simplement en écoutant les sons cérébraux de leurs patients. Les inventeurs du nouvel appareil sont le Dr J. Alan Tanner, ingénieur, M. E. P. Edwards, technicien, tous deux du CNR, qui ont travaillé en collaboration avec le Dr E. W. Peterson, neurochirurgien d'Ottawa.

Tramways et matière plastique à Moscou

MOSCOU. — Dans quelques jours les rues de Moscou verront apparaître les premiers tramways au monde fabriqués entièrement en matière plastique, annonce la *Moscowskaja*

plastique à Moscou

Pravda. Deux voitures seront tout d'abord mises en circulation à titre expérimental. Ne pesant pas plus de deux tonnes, chaque wagon mesure quinze mètres de long.

"Chainon manquant" chez les dinosaures

NEW HAVEN. — Une expédition de l'université Yale a découvert, dans la vallée du "Big Horn" (Wyoming et Montana), le squelette d'un reptile de 25 pieds de long qui constitue, selon elle, un des "chainons manquants" dans l'évolution des dinosaures. Il s'agit d'un herbivore, qui vivait, indique-t-on, il

ya environ 116 millions d'années et serait très proche de l'Iguanodon, dinosaure européen datant de la même ère géologique. Il se situerait entre le camptosaurus, qui l'aurait précédé d'une vingtaine de millions d'années, et les hadrosaurus apparus trente millions d'années plus tard.

Les examens promotionnels du mécontentement aux douanes et accises

par Guy FERLAND

Le système d'examen pour les promotions dans la fonction publique fédérale fait l'objet de plusieurs critiques au bureau des douanes et accises à Montréal. Comme il s'agit d'examen oraux, il est facile, dit-on, de faire passer des candidats pré-choisés étant donné que les examinateurs peuvent modifier la difficulté des questions à leur guise. En outre, même si théoriquement les Canadiens français peuvent passer les examens dans leur langue, il est extrêmement rare qu'ils osent le demander pour ne pas être handicapés au départ devant un examinateur qui ne parle que l'anglais.

A plusieurs reprises depuis quelques années, l'Association des employés au bureau des douanes et accises de Montréal a réclamé des examens écrits corrigés par une personne en dehors de la fonction publique, et la délégation d'un observateur aux examens oraux, ce qui a été refusé. Aussi le résultat des examens provoque-t-il chaque fois du mécontentement chez les employés.

Tous les fonctionnaires fédéraux savent parfaitement que ces examens ne sont qu'une façade, une farce, une mauvaise plaisanterie, et que les candidats heureux sont depuis longtemps choisis, a déclaré l'un d'eux à la suite des résultats de la séance d'examen qui a eu lieu en janvier.

Trente candidats se sont présentés à ces examens dont le but était d'établir une liste d'admissibilité pour les postes à combler dans le courant de l'année. Neuf ont réussi. Parmi eux, trois ne savent que l'anglais. Le premier de la promotion est un anglophone unilingue qui sera vraisemblablement nommé chef de groupe dans un avenir prochain. Il aura une trentaine de vérificateurs sous sa juridiction, tous francophones sauf trois ou quatre.

Un vérificateur qui n'a pas concouru aux examens se demande pourquoi un unilingue l'a emporté sur des candidats bilingues à peu près égaux et qui ont plus d'ancienneté. "Comment on accorde des points en bilinguisme, a-t-il dit, il fallait donc qu'il soit de beaucoup supérieur pour se classer premier. Or, de l'avis général, il y en a qui sont aussi compétents que lui parmi les autres candidats heureux."

Les examens ont été passés devant un jury de trois membres: un représentant de la Commission du service civil, un représentant du ministère du revenu, et un représentant du bureau des douanes et accises de Montréal. Seul le représentant du ministère était anglophone, les deux autres étaient des Canadiens français bilingues. Mais parmi les trente candidats, un seul a demandé de passer les examens en français. Il n'a pas été reçu.

La loi de la Commission du service civil prévoit que si l'un des examinateurs connaît tous les candidats, les promotions peuvent être accordées sans qu'on soit obligé d'organiser un examen général. Dans le cas présent, le représentant du bureau de Montréal sur le

jury connaissait très bien les 30 candidats, ce qui fait dire à plusieurs que l'examen n'a été tenu que pour la forme.

Environ 110 vérificateurs travaillent au bureau montréalais des douanes et accises, sauf une quinzaine. Pourtant

— et c'est là un autre motif de mécontentement, tous les rapports doivent être faits en anglais, de même que la correspondance. Une lettre adressée à un contribuable de langue française est d'abord rédigée en anglais, puis traduite en français. Une lettre reçue

en français doit être traduite en anglais pour les dossiers.

La poursuite se prétendant en mesure de faire la preuve des dénominations dans lesquelles la somme de \$10,000 a été versée à Dupuis "tenera de prouver à qui cette somme est allée en fait, à qui elle a servi, à quelle date et avec les mêmes coupures et dénominations", a souligné Me Bienvenue, après avoir laissé entendre qu'il possède les éléments de preuve pour démontrer qu'elle n'a jamais été retransmise à des officiers du ministère du revenu à Québec.

Pourquoi Deslauriers s'est-il adressé au ministre fédéral de son côté pour obtenir un permis de juridiction provinciale? Parce que, explique Me Bienvenue, Deslauriers considérait que Yvon Dupuis avait de l'influence au niveau provincial, où il avait déjà été député.

Dans son témoignage, Deslauriers a expliqué qu'il a eu recours à Dupuis parce que celui-ci se vantait d'avoir fait gagner les élections au parti libéral de Jean Lesage, en 1960 et qu'il prétendait qu'on ne pouvait lui refuser le permis de piste de courses s'il le sollicitait.

M. Deslauriers a précisé que c'est M. Dupuis qui avait organisé une rencontre avec le député provincial, M. Philidor Ouhmet, qui s'est montré offensé de voir qu'on avait d'abord contacté un député fédéral pour une affaire de juridiction provinciale.

Poursuivant l'exposé des faits de la preuve qu'il entend faire, Me Bienvenue a dit qu'en

accises, la province de Québec et les Maritimes font partie de la même division de l'est, placée sous la direction d'un anglophone qui parle à peine le français, et dont le siège est à Montréal. Il est cependant question que les Maritimes soient détachées

pour former une division à part. A la fin de 1964, des protestations avaient empêché la nomination d'un assistant-directeur qui aurait été responsable des Maritimes, mais de qui auraient dépendu les bureaux de Québec et de Sherbrooke.

Après un téléphone de Deslauriers à sa femme, Deslauriers et Dupuis se rendent au Château Laurier "pour remettre l'argent à un messenger de M. Earl". Dupuis demande à Deslauriers de l'attendre à la porte, pendant qu'il va remettre l'argent.

Au cours du déjeuner auquel Dupuis invite ensuite Deslauriers et Gobeil, il affirme que l'émission du permis n'est plus qu'une question de jours.

La poursuite entend prouver qu'à cette époque Dupuis était dans une position financière si précaire qu'il avait autorisé, par suite d'une cession de créance, une banque à toucher tout son traitement de député, avec cession de la partie non imposable allouée aux députés pour leurs dépenses.

Quelques jours après la rencontre d'Ottawa, Deslauriers et Dupuis se rendent à Québec, mais, là, à la toute dernière minute, Dupuis dit à Deslauriers qu'il vaut peut-être mieux ne pas remettre l'argent à Jacques Roy en présence d'un témoin. Deslauriers consent et Dupuis prétend alors aller dîner avec le secrétaire du mi-

Procès Dupuis: Bienvenue donne un aperçu de la preuve que la Couronne entend soumettre

SHERBROOKE. — L'instruction du procès de l'ex-ministre d'Etat Yvon Dupuis a débuté hier par un long exposé dans lequel le procureur de la Couronne, Me Jean Bienvenue, a donné un aperçu de la preuve qu'il entend soumettre au jury, et par l'audition du premier témoin, le chiro Roch Deslauriers, de Saint-Jean.

Dans son exposé, Me Bienvenue a dit qu'il tentera de prouver

— "Comment en 1961, alors que simple député et en position financière extrêmement précaire, Dupuis demande et obtient \$10,000 de Deslauriers qui se fie sur l'influence de Dupuis auprès des autorités provinciales pour obtenir un permis d'exploitation d'hippodrome dans la région de Saint-Jean.

— Comment en 1964, alors qu'il est devenu ministre d'Etat dans le cabinet Pearson, et que l'affaire du pot-de-financement commence à s'ébruiter, Dupuis prend tous les moyens afin de couvrir, notamment en faisant comprendre à Deslauriers, qu'ils sont tous deux passibles de plusieurs années de prison si l'affaire éclate au grand jour et en fabricant de toute pièce une correspondance post-électorale qui a pour but de convaincre le premier ministre Pearson que Dupuis n'a

pas agi de façon criminelle ou répréhensible dans l'affaire.

— Pourquoi Deslauriers s'est-il adressé au ministre fédéral de son côté pour obtenir un permis de juridiction provinciale? Parce que, explique Me Bienvenue, Deslauriers considérait que Yvon Dupuis avait de l'influence au niveau provincial, où il avait déjà été député.

— Pourquoi Deslauriers s'est-il adressé au ministre fédéral de son côté pour obtenir un permis de juridiction provinciale? Parce que, explique Me Bienvenue, Deslauriers considérait que Yvon Dupuis avait de l'influence au niveau provincial, où il avait déjà été député.

— Pourquoi Deslauriers s'est-il adressé au ministre fédéral de son côté pour obtenir un permis de juridiction provinciale? Parce que, explique Me Bienvenue, Deslauriers considérait que Yvon Dupuis avait de l'influence au niveau provincial, où il avait déjà été député.

Nécrologie

M. Maurice Jolicoeur



M. Maurice Jolicoeur, vice-président de la buanderie Nouvelle Méthode et directeur de la maison Hector Jolicoeur, est décédé subitement à l'âge de 35 ans. Il habitait au 10,726 de la rue André-Jobin, dans la paroisse Saint-Antoine-Marie-Claret, à Ahoué.

Outre son épouse, née Montquelin, le défunt laisse son fils, Stéphane; sa mère, Mme Hector Jolicoeur; ses frères et sœurs, l'abbé Roland Jolicoeur, P.M.E., missionnaire au Japon en séjour au Canada, Georges et Charles-Edouard Jolicoeur, Mmes Jérôme Nolin (Fernande), Germain Lemire (Marie-Angèle) et Jean-Claude Bleau (Marie-Rose); ses beaux-parents, M. et Mme Georges Poulin; ses belles-sœurs, Mmes Georges Jolicoeur (Yvette Cadieux), Charles-Edouard Jolicoeur (Hélène Béland), Mmes Luce, Diane et Danielle Poulin; ses beaux-frères, le Rev. Frère Fernand Poulin, F.E.C., Denis Poulin, Germain Lemire et Jean-Claude Bleau, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 17. Le convoi funéraire partira des salons funéraires au 130, boulevard Henri-Bourassa, à 9 h. 45. Le service se déroulera, en l'église Saint-Antoine-Marie-Claret, à l'angle du boulevard Henri-Bourassa et de la rue Larose. L'inhumation se fera au cimetière de Sainte-Dorothée. On y chantera un libre.

Au lieu de fleurs, on vous prie d'adresser vos dons aux Missions Étrangères de Pont-Viau.

DÉCÈS

BOULVA. — A Montréal, le 13 mars 1966 à l'âge de 74 ans, est décédé, Docteur René-Marcel Bouleva né à Verdun, France, le 31 décembre 1891. Il laisse dans le deuil son épouse née Hélène Gorev, ses fils et belles-filles, MM. et Mmes Charles Bouleva (Hortense Legendre), Pierre Bouleva (Andrée Lafontaine), Francis Bouleva (Claire Masson) et 14 petits-enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons de St-Laurent, 790, boulevard St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h. 30 de la au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

EMERSON. — Subitement à Montréal, le 13 mars 1966 à l'âge de 55 ans, est décédé, Robert Alton Emerson, époux bien-aimé de Katherine West, fille de M. et Mme R. H. Emerson, Victoria, Colombie-Britannique et frère de Mme R. F. Bruce de Cambridge, Surrey, Angleterre. La dépouille mortelle est exposée au salon Jos. C. Wray & Bros., 1234 rue de la Montagne. Les funérailles auront lieu jeudi à 2 h. p.m. en l'église Anglicane St-Georges. Au lieu de fleurs faire dons aux fonds des maladies du cœur à l'Hôpital Royal Victoria.

JOLICOEUR. — A Montréal, le 13 mars 1966 à l'âge de 35 ans, est décédé, Maurice Jolicoeur, vice-président de la buanderie Nouvelle Méthode, époux de Monique Poulin. Les funérailles auront lieu jeudi le 17 courant, à 9 h. 45, au cimetière de Sainte-Dorothée. On y chantera un libre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs faire dons aux Missions Étrangères de Pont-Viau.

Avis aux amateurs de voitures neuves et de voitures d'occasion!
Voici le moment de faire des affaires d'or au

POSTE D'ÉCHANGE PONTIAC-BUICK

AUCUN DOUTE, VOUS TROUVEREZ NOS OFFRES IMBATTABLES! VENEZ DONC VITE VISITER NOTRE POSTE D'ÉCHANGE!

AU POSTE D'ÉCHANGE, IL NOUS FAUT DES VOITURES D'OCCASION EN BON ÉTAT. C'EST POURQUOI NOUS VOUS OFFRONS LA MEILLEURE VALEUR DE REPRISE POUR VOTRE VOITURE ACTUELLE!

NOUS VOUS OFFRONS LA LIVRAISON IMMÉDIATE! NOUS AVONS ÉTOURDISSANT EN STOCK LA MARQUE ET LE MODÈLE QUE VOUS DESIREZ. VENEZ CHOISIR VOTRE VOITURE NEUVE AUJOURD'HUI... NOUS AVONS BIEN UN GRAND CHOIX DE VOITURES D'OCCASION GOODWILL!

VOICI LA PLUS REMARQUABLE PONTIAC DE TOUTES! PERFORMANCES, ÉLÉGANCE, LUXE, QUALITÉ AVANTAGEUSE... PAS ÉTONNANT QU'ON DISE QUE C'EST LE PLUS BEL ACHAT DE L'ANNÉE!

LA BEAUMONT ET LACADIAN SONT DEUX VOITURES FAMILIALES EXTRAORDINAIRES! LA BEAUMONT, DE DIMENSIONS ANSOUVAINABLES, EST ÉTONNANTE... LACADIAN, ENCORE PLUS RESPONSABLE, EST SIMPLEMENT FORMIDABLE!

VOUS LES VOITURES VIBRANTES AU POINT... LA BUICK ET LA BUICK SPECIAL, AVEC SES 22 ANGES, BUICK OFFRE UNE VOITURE CONVAINCANT AIG OÙTÉS ET AU BUDGET DE L'USUEL.

CONCESSIONNAIRES PONTIAC-BUICK AUTORISÉS DANS LE GRAND MONTRÉAL:

Sanguinet Automobile Ltée 1965, rue Lafontaine — 324-3761	Wilhelmy Automobiles Ltée 4833, boul. St-Laurent — 388-8186	Garage Bertrand Limitee 15338 ouest, boul. Gouin, St-Genevieve de Pieterfontain	Harland Automobiles Ltée 555, boul. Montréal-Toronto, Rond-Point de Dorval — 631-3551
Jarry Automobile Inc. 1968, boul. des Laurentides Pont-Viau — 669-2681	Omer Barré Verdun Limitee 3087, ave. Verdun, — 708-2531	Vaillancourt Pontiac-Buick Ltée 375 boul. Labelle-Chomedey 881-2533	Abias Pepin Automobiles Ltée 155 ouest, rue St-Charles Longueuil — 674-4924
Boulevard Pontiac-Buick Ltée 1985, boul. St-Laurent — 378-1321	Mid-Town Motors Limited 1385 ouest, boul. Dorchester 866-9961	Montréal Buick Ltée 4676 ouest, rue St-Catherine, 937-6382	Parway Pontiac Ltd. 3590 ouest, rue Jean-Talton — 739-3291
Rocheleau Automobile Ltée 11251 est, rue Notre-Dame — 445-1651			

N'oubliez pas de regarder "Tous pour un" jeudi, à 8 heures p.m., et "Cinema International" vendredi, à 8 h. 30 p.m., au Canal 2

Chauvenet

le prestige des vins de Bourgogne

Dans ses caves de Nuits-Saint-Georges, depuis plus de 100 ans, CHAUVENET élève ses vins selon la plus pure des traditions.

DEPUIS 1853

BEAUJOLAIS CHAUVENET, rouge, léger et franc (du 429 0)

RED FLAG CHAUVENET, grand Bourgogne rouge, sélectionnée (du 429 0)

WHITE FLAG CHAUVENET, Bourgogne blanc, sec, cuvée spéciale (du 447)

Montréal-Québec en 3h10

(Montréal-Ste-Foy en 2h 40)

par le

CHAMPLAIN

Départ quotidien de la gare Centrale (sauf le samedi) à 5h 15 p.m.

Billet simple de voiture-coach: \$4.00
(vendredi et dimanche: \$4.90)

Billet simple de voiture-salon: \$2.00 de plus

Toutes les places sont réservées.

L'Océan, le Scotian et le Chaleur assurent un service quotidien entre Montréal et Lévis.
(Service de traversiers entre Lévis et Québec).

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Grouper la droite contre la sécurité sociale

VANCOUVER — Un agent d'assurance à la retraite a déclaré que les assureurs devraient former un parti politique de droite si nécessaire, pour combattre les programmes de sécurité sociale qu'il considère comme une ruine financière. M. Justin Harbord, ancien président de l'association des agents d'assurance de la Colombie-Britannique, déclare que la caisse de retraite et l'assurance-santé obligatoire ne sont que des "tracasseries politiques imposées à la population non pas pour le bien général, mais pour accroître la popularité des politiciens trop faibles pour gouverner". Le Canada a grandement besoin d'une voix de la droite, a-t-il ajouté, la gauche étant suffisamment représentée.

Subventionner le CP

Le vice-président de la Fraternité des mécaniciens de locomotives, M. J. F. Walter, a demandé au gouvernement fédéral de verser des subventions au Parti communiste canadien tout comme il en verse à la compagnie publique des chemins de fer nationaux, afin de

lui permettre de soutenir la concurrence et de maintenir le service de passagers pour lequel il y a encore une grande demande. Devant le comité des Communes sur les transports, hier, il a expliqué que les autres modes de transport sont subventionnés plus ou moins directement par le gouvernement, ce qui leur permet de soutenir la concurrence. Ainsi par exemple, les compagnies aériennes n'ont pas à payer les installations d'aéroport et d'aiguillage; les compagnies de camionnage n'ont pas à payer les routes.

Réforme des universités

TORONTO — Un rapport préparé par 35 professeurs propose des réformes radicales dans l'administration des universités, notamment dans la composition du traditionnel conseil des gouverneurs. Ce conseil devrait comprendre au moins trois professeurs, souligne le rapport, et un représentant des étudiants élu par eux, qui étudiant ne serait pas étudiant lui-même. Le rapport a été préparé au nom de l'Association des professeurs des universités canadiennes et de la Fondation des universités, grâce à une subvention de \$50,000 de la Fondation Ford.

Autre ajournement au procès Denis

OTTAWA — Encore une fois le procès de Raymond Denis a été ajourné pour deux jours en attendant les décisions sur les questions juridiques du juge Frank Costello, de Kitchener.

En l'absence du juge Costello, c'est le juge C. C. Gibson de la Cour de comté, qui a renvoyé à leurs quartiers les 10 hommes et la femme constituant le jury. Ils reviendront jeudi.

Le procès devrait reprendre en présence du jury qui est exclu de la salle des audiences depuis le 23 février, alors que les avocats discutent maints points légaux. Le procès de Raymond Denis a débuté le 14 février.

Jeudi ou vendredi, c'est probablement l'avocat Pierre Lamontagne qui reviendra à la barre. Son témoignage avait été interrompu par la présentation des arguments légaux. Le juge Costello rendra tout d'abord ses décisions sur les points qui lui ont été soumis puis on procédera sans doute ensuite à une revue des témoignages déjà rendus devant la Cour.

L'incendie de Bois-de-Coulonge : cause accidentelle

QUEBEC — Un rapport complet sur l'incendie qui a détruit Bois-de-Coulonge, résidence officielle du lieutenant-gouverneur du Québec, a été communiqué au cabinet mardi matin.

Le rapport signé par M. Gilles Lamothe, enquêteur du commissariat des incendies, a été communiqué au cabinet mardi matin.

Il en vient à des conclusions similaires à celles qui avaient déjà été présentées dans un rapport préliminaire de M. F. X. Perreault, commissaire des incendies de la province de Québec.

"Nous pouvons conclure hors de tout doute raisonnable que l'incendie a pris naissance dans la boîte de raccordement de la lampe-témoin de la vieille chambre froide et qu'il a été causé par une défectuosité accidentelle et locale de l'installation électrique", dit le rapport.

Par contre, sur la possibilité d'une origine criminelle, le rapport dit: "Il n'est sans doute pas possible d'affirmer avec une certitude absolue, que l'incendie n'est pas le résultat d'un acte criminel. Cependant, devant l'explication fort plausible des faits avérés et en l'absence de toute autre preuve, nous croyons devoir conclure que cette hypothèse peut raisonnablement être écartée".

Le rapport cite les faits qui ont entouré la découverte de l'incendie par un veilleur de nuit, dans la nuit tragique du 21 février dernier.

la vie syndicale

Reconnaissance à trois syndicats de l'UCC

La commission des relations de travail du Québec vient d'accréditer l'UCC, pour représenter trois groupes de travailleurs dans la région du lac St-Jean. Il s'agit des employés en forêt de Murdoch Lumber Ltd., pour le district de Ste-Marguerite, situé à 37 milles de Gagnon et Frères de Roberval, et de Jean-Yves Gagnon et Robert Martel de Roberval, qui travaillent au moulin de préparation du bois et dans la cour à bois. Au moins 200 travailleurs sont couverts par ces nouvelles accreditations. Tous ces employés seront réunis d'ici peu en vue de préparer leur projet de convention en vue de débiter les négociations le plus tôt possible.

Prochain congrès forestiers du Saguenay

MISTASSINI — Plus de 900 travailleurs forestiers du Saguenay participeront le 21 mars au quatrième congrès régional du syndicat des travailleurs forestiers de l'UCC. Ce syndicat groupe plus de 5,500 travailleurs forestiers dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean; ils sont protégés par 20 conventions collectives de travail et trois nouvelles accreditations syndicales acquises récemment.

Congrès biennal du CTC à Winnipeg

OTTAWA — Le sixième congrès biennal du Congrès du travail du Canada aura lieu à Winnipeg du 25 au 29 avril. Cet événement marquera le dixième anniversaire de la fondation du Congrès. Plus de 1,600 délégués participeront à ces importantes assises.

Arrêt de travail chez Vapor Heating

Les 150 employés de l'usine de la compagnie Vapor Heating, de Montréal, ont procédé à un arrêt de travail spontané, en guise de protestation contre ce qu'ils appellent les mesures d'intimidation et l'attitude antisyndicale de leur employeur, et particulièrement de M. George H. Coul, vice-président de l'entreprise, filiale d'une société américaine. Les employés ont quitté le travail une première fois lors de la suspension du président du syndicat local, affilié aux Métallos-Unis. De retour au travail, à l'instigation de leurs dirigeants, plusieurs ont été priés de retourner chez eux, quitte à être rappelés au travail plus tard. Ils ont alors repris l'arrêt de travail.

La compagnie a demandé une injonction pour empêcher toute forme de piquetage, et la décision n'a pas encore été rendue; elle a également intenté une action en dommages-intérêts de \$10,000 contre le syndicat.

De son côté, le représentant du syndicat des Métallos, M. Maurice Lecavalier, a demandé au président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, d'intervenir dans le conflit, étant donné que la compagnie Vapor Heating a des contrats pour fabriquer le mécanisme des portes des wagons du métro. Elle fabrique aussi des appareils pour Habitat 67. Selon lui, la compagnie tente de décourager le syndicat et de créer un climat de crainte dans l'usine, "mais les employés n'ont pas l'intention de céder aux pressions antisyndicales".

Reprise des négociations à Canada Packers

TORONTO — Le porte-parole des 6,000 syndiqués canadiens à l'emploi de la compagnie Canada Packers, M. Romeo Mathieu, a fait savoir que les négociations à l'échelle pancanadienne viennent de reprendre avec l'employeur, à la suite d'un ajournement de deux semaines. Les pourparlers, annoncés-t-il, semblent s'achever vers une impasse et une greve simultanée dans six provinces, dont le Québec.

M. Mathieu est à la tête d'un comité syndical de négociation de 24 membres venus à Toronto de Montréal, Hull, Charlottetown, Calgary, Edmonton, Winnipeg et Vancouver, où cette vaste entreprise de salaisons compte dix usines. Le syndicat international des Travailleurs unis des salaisons d'Amérique négocie de la même façon avec les deux autres des trois grands des salaisons, Swift et Burns.

Faisant allusion aux conflits intersyndicaux de Radio-Canada et des chemins de fer, M. Mathieu a soutenu que les travailleurs québécois des salaisons ne renonceraient pas facilement à leur régime de négociations pancanadiennes, qu'ils ont réussi à imposer au patronat au cours des années, en dépit de lois provinciales différentes qui rendent difficile le recours simultané à la greve nationale. Cependant, dit-il, nos membres sont à ce point imbus de la solidarité pancanadienne des travailleurs qu'ils sont disposés à déclencher illégalement la greve, dans certaines provinces, afin de présenter un front uni devant l'employeur.

Bilinguisme: M. Otto menace de présenter une motion de censure

TORONTO — Le député libéral Steve Otto a déclaré qu'il se peut qu'il présente une motion de censure contre le gouvernement libéral fédéral si ce dernier présente une résolution accordant des primes aux fonctionnaires bilingues.

M. Otto, qui est député de York-Est, avait déclaré dans une interview dimanche que le premier ministre Pearson annoncerait d'ici deux ou trois semaines une augmentation de 10 pour cent pour les fonctionnaires bilingues et une prime annuelle de \$500.

"Cette mesure couvrirait à peu près tous les fonctionnaires canadiens-français et un très petit nombre de fonctionnaires anglophones, a-t-il dit, à titre personnel, je ne puis tolérer une telle situation, même si cela devait m'amener à présenter moi-même une motion de non confiance". Il a affirmé que les primes

constitueraient "un précédent très dangereux". "Cette mesure conduirait à une rupture définitive de la nation. Les gens qui bénéficieraient de cette mesure sont les

fonctionnaires de langue française et la fonction publique finira par être dominée par les Canadiens français. L'affaire se transformera ensuite en crise raciale".

L'AFFEF appuie le gouvernement

OTTAWA — L'association des fonctionnaires fédéraux d'expression française s'est dit heureuse d'appuyer le programme du bilinguisme du gouvernement.

Lors d'une réunion régulière, l'AFFEF a signalé que le bilinguisme à la fonction publique fédérale a attendu près d'un siècle avant de recevoir l'attention sérieuse des autorités.

"Ce délai injustifiable a créé un malaise profond parmi les fonctionnaires d'expression française. Dans cette optique, tout effort visant à retarder le

bilinguisme dans l'administration fédérale constitue un effort contre l'unité canadienne."

"L'association appuie fortement le programme de bilinguisme du gouvernement et est heureuse des interventions énergiques du ministre des Mines et Relevés techniques, M. Jean-Luc Pépin, dans cette question."

L'AFFEF signale de plus que tout effort de la part des autres associations d'employés fédéraux visant à retarder le bilinguisme est "une injustice blessante à leurs membres de langue française ou bilingues."

Adoption à l'ONU d'un texte pour éliminer l'intolérance religieuse

NATIONS UNIES — La Commission des droits de l'homme des Nations unies a approuvé l'article quatre de la convention sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse aux termes duquel les Etats signataires de la convention s'engagent à respecter le droit des parents ou du tuteur d'élever leurs enfants ou pupilles dans la religion de leur choix.

Ce droit, spécifie cet article, comprend le devoir des parents ou tuteurs d'inculquer à leurs enfants ou pupilles la tolérance de la religion ou croyance des autres, et de les protéger contre les idées ou pratiques d'intolérance ou discrimination religieuses.

Enfin, l'article adopté par la Commission des droits de

l'homme prévoit que dans le cas d'un enfant sans parents, il faudra tenir compte de vosd exprimé ou présumé de ses derniers.

La Commission des droits de l'homme avait déjà approuvé le préambule et quatre articles de la convention l'an dernier. Elle doit approuver l'ensemble du projet de convention d'ici la fin de sa session actuelle.

INSTITUT DE PSYCHANALYSE INDUSTRIELLE

Nouvelle section :
cours par correspondance

Pour renseignements et inscription adresser un mandat-poste de \$1.
à : 525 est. rue Sherbrooke, Montréal

Réunion à Paris pour préparer la biennale de la langue française qui se tiendra à Québec en 1967

PARIS — En vue de préparer la deuxième biennale de la langue française qui se tiendra à Québec en 1967, la fédération du français universel a tenu une réunion à Paris sous la présidence d'honneur de M. Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel de l'Académie française, en présence de linguistes et grammairiens français, canadiens, belges, suisses, africains, et de M. Robert Elie, conseiller culturel de la délégation du Québec.

Cette biennale qui coïncidera avec le centenaire de la Con-

Le cardinal Léger inaugure un nouveau centre de l'Opus Dei

Le cardinal Paul-Émile Léger a inauguré lundi le Centre culturel Hudson, dirigé à Montréal par la section féminine de l'Opus Dei, qui offre un lieu de rencontre à des personnes de toutes professions et de tous métiers, désireuses d'approfondir leur formation doctrinale et culturelle.

Après avoir célébré le sacrifice de la messe et procédé à la bénédiction des locaux, l'archevêque de Montréal a partagé un buffet froid, insistant pour servir lui-même personnellement chaque invité.

Le Centre culturel Hudson, situé sur la rue du même nom dans le quartier de la Côte-des-Neiges, offre aux jeunes des cours d'orientation professionnelle permettant d'explorer les divers camps de l'activité humaine.

Pour les adultes, le centre organise des colloques visant à aider la femme moderne à mieux répondre aux nouvelles exigences de la société. Il permet également à des laïcs de parfaire leur formation doctrinale et spirituelle en participant à des cours et des causeries.

L'Opus Dei a été fondé en 1928 par un prêtre espagnol, Mgr Josemaria Escrivá de Ba-

Diner Gourmet \$3.75 et plus

TOURS DE CHANT

Thérèse Guérard soprano
Roger Doucet ténor
Suzanne Sénécal mezzo

Aucuns frais de couvert.
Rés. 271-1188

Au Lutin qui bouffe
ST-GREGOIRE ET ST-HUBERT

An salon du religieux — Troisième étage

SAUVE FRÈRES
(1967) LIMITEE

En prévision du printemps

PALETOTS DE PLUIE

D'une exceptionnelle qualité, ces imperméables sont le vêtement indispensable pour faire face aux intempéries de la belle saison.

Rég. 19.95 **SPEC. \$16.95**

Paletots de toutes saisons très populaires, popeline et coton égyptien. Modèle à manches semi-raglan, double rouge et noir.

AUTRES QUALITES \$26.95

CHAPEAUX NOIRS
"Biltmore"

Le choix d'un élégant chapeau parmi notre assortiment dernier-cri rehaussera votre apparence.

\$8.95 et \$12.95

Stationnement gratuit d'une heure à l'arrière du magasin

Commandes téléphoniques
273-6392
local 66

SAUVE FRÈRES LIMITEE, 6554 St-Hubert (pres Beaubien) 273-6392

"Le plus important spécialiste du vêtement pour hommes et garçons"

UN REPAS TOUJOURS Exquis

A LA Catalogne
SALLE A MANGER BAR

Le plus nouveau restaurant dans le vieux quartier de Montréal vous invite à venir déguster les mets de sa cuisine française ou canadienne dans une ambiance unique de coin historique.

A La Catalogne
311 est. rue St-Paul
(au coeur du Vieux Montréal)
Tel. : 866-6254

GM LES IMPORTATIONS C.M. L.T.E.
LE MAGASIN D'ESCOMPTE DE DISTINCTION

SORTIS D'UNE GRANDE COLLECTION

Les diamants "Fascination"

FLAMME — SPLENDEUR DIAMANT BLANC SERTI SUR UNE RICHE MONTURE ORNÉE DE 12 BRILLANTS LA BAGUE ET LE JONG EN OR 18K.
17/621 PRIX COURANT \$607.00
PRIX C.M. \$303.50

LUMIERE — MAGNIFIQUE DIAMANT DÉLICATEMENT SERTI SUR UNE MONTURE TRÈS MODERNE EN OR BLANC 18K. LA BAGUE ET LE JONG.
17/592 PRIX COURANT \$335.00
PRIX C.M. \$267.50

ETREINTE — RICHE DIAMANT FINEMENT APOSÉ SUR UNE SUPERBE MONTURE GARNIE D'UN BRILLANT LA BAGUE ET LE JONG EN OR BLANC 18K.
17/622 PRIX COURANT \$475.00
PRIX C.M. \$237.50

DÉLICATESSE — SUPERBE DIAMANT PLEIN DE FEU SERTI SUR UNE MONTURE TRÈS MODERNE LA BAGUE S'INSÈRE DANS LE JONG — LES DEUX PIÈCES EN OR 18K.
17/623 PRIX COURANT \$425.00
PRIX C.M. \$310.00

COROLLE — REMARQUABLE DIAMANT SERTI SUR UNE MONTURE TRÈS STYLISÉE LA BAGUE ET LE JONG.
17/618 PRIX COURANT \$401.00
PRIX C.M. \$201.25

REVERIE — LA SOBRIÉTÉ DE LA MONTURE EN OR BLANC 18K MET CE PUR DIAMANT BIEN EN VALEUR LA BAGUE ET LE JONG.
17/629 PRIX COURANT \$385.00
PRIX C.M. \$181.00

INTIMITÉ — JOLI DIAMANT BLANC SERTI SUR UNE MONTURE D'OR BLANC 18K FINEMENT CISELÉ.
17/611 PRIX COURANT \$345.00
PRIX C.M. \$121.00

TOUS LES DIAMANTS "FASCINATION" PORTENT:
— UNE GARANTIE DE QUALITÉ (PIERRE ET MONTURE)
— UNE ASSURANCE FEU, VOL ET PERTE.
— UNE GARANTIE D'ÉCHANGE
— UN CERTIFICAT D'ENTRETIEN GRATUIT.

DES SALONS PARTICULIERS ET LES CONSEILS DE JOAILLIERS SONT GRATUITEMENT MIS À LA DISPOSITION DE NOS CLIENTS.

HEURES D'OUVERTURE DE 9:30 AM à 6:00 PM — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 9:30 PM
8225 Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Téléphone 389-8081
GRAND STATIONNEMENT GRATUIT À VOTRE DISPOSITION
Succursale: 5975 Boulevard Monk, Ville-Émard, Téléphone 769-8815

théâtre • musique • cinéma • variétés

Le bruit de la ville

CONFÉRENCE

Henri-Michel Heger de Lowenfeld, qui a réalisé les célèbres bijoux de Braque, prononcera une conférence au musée des B.A. ce soir, à 20 h. 30. Une visite guidée suivra.

LANCÈMENT

Ce soir, chez Jacques Hébert, aux Éditions du Jour, on procédera au lancement d'un ouvrage intitulé "Les Requis de la finance". L'auteur: Jacques Lamarque.

CLASSIQUE

Samedi prochain au "Chansonier classique" de la Païestrie nationale, on entendra Lucette Bernardelli (soprano), Helena Sandler (clarinette) et Ursula Clutterbuck (pianiste). Au cours de la soirée, une "Jam-Session Poésie" avec Pierre Petel. A 21 h. 00.

horaires des spectacles

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS — Orchestre symphonique de Montréal, Philippe Entremont, pianiste. 8.30. COMÉDIE-CANADIENNE — Petula Clark. 8.30. THÉÂTRE DE LA PLACE — Isabelle de Pierre Dagenais. 8.30. RIDÉAU-VERT — "Chat en poche". 8.30. SALTIMBANQUES — "Les Troyennes" d'Euripide. Jeu. ven. sam. et dim. 8.45. THÉÂTRE DE QUAT'ZOUS — "Ciel de III". 8.30. LA POUDRIÈRE — "Qui a peur de Virginia Woolf?". 8.30. ENM (Orpheum) — "Les Sorcières de Salem". 8.30 — Dim. 7.30 — Relâche lundi. GESU — "Don Juan". L'ÉGRÉGORE — "La Balançoire". 8.30 — Relâche lundi.

CINÉMA

CINÉMATHEQUE — "Honneur" (Bek - Nazarov, URSS, 1956) 8.30. "La Mère" (Pudovkin, URSS, 1926) 9.00. BILAU — "Le Tonnerre de Dieu". 12.30 - 2.15 - 5.54 - 8.51 - "Les Gorilles". 1.47 - 4.44 - 7.21 - 10.18. CANADIEN — "Journal d'une femme en blanc". 12.00 - 3.30 - 6.45 - 10.20. "L'Espionne de Madrid". 1.45 - 3.15 - 6.45 - 10.20. CAPITOL — "Out Mao Flirt". 10.05 (12.30 - 2.30 - 4.55 - 7.10 - 9.35). CHAMPLAIN — "Charade". 2.10 - 4.04 - 9.58. "Rendez-vous en septembre". 12.10 - 4.04 - 7.58. CINTEAU — "12.00 - 2.50 - 6.50 - 9.50". "La diablesse aux cheveux roux". 2.55 - 3.20 - 6.50 - 9.50. CINE WEEK-END — "Kwaidan". Sam. et dim. 8.00 — "Yanco", dim. 1.00 - 3.00. CINÉMA FESTIVAL — "Onibaba". sem. 7.30 - 9.30, dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30. CINÉRAMA IMPÉRIAL — "Battle of the Bulge". Tous les dim. 1.00 - 4.45 - 8.30. DAUPHIN — "Un monsieur de province". Sam. et dim. 1.15 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.35. ÉLECTRA — "L'Amour en vitesse". 12.00 - 12.00 - 1.00 - 4.00. "A l'ouest du Montana". 1.27 - 4.19 - 7.11 - 10.03. L'ÉVÈNE — "Requiem". "La vieille dame indienne". Sam. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. "La Passagère". mere horaire. "Renaiss" film pour enfants, sam. 10.30 - 1.30. EMPHIRE — "Les parapluies de Cherbourg". 8.30 - 10.00 — "Black Orpheus". 8.15. Sam. et dim. à partir de 1.00. FRANÇAIS — "Il sont nus". 12.00 - 1.10 - 6.20 - 7.30 - 8.18. "Black Orpheus". 1.30 - 4.40 - 8.00.

RADIO-SELECTION

• A 8 heures du matin: Chez Miville. • A 9 h. 30. Présent. Première édition nationale d'actualité. Animaux. Janine Paquet et Henri Bergeron. • A 10 h. 30. Toute la gamme. Avec Denise Saint-Pierre, Gaétane Lévesque, René Caron et l'Ensemble de Burk Lacombe. • A midi. A CBP-PM. Croisière musicale. Musique folklorique du pays moldave. Sélection de chansons d'amour interprétées par l'Ensemble et les choristes Dolina. • A 2 heures. À CBP-AM. De la musique le long de mes vers. Aujourd'hui. Variété interprétée par Charles Trenet, Leo Ferré.

HORAIRES DE LA TELEVISION

MERCREDI 16 MARS CBFT 2 10.30 Musique 11.30 Télévision scolaire "Proulx" 11.30 Long métrage "On dominera le colonel" - comédie - français 1.20 Téléjournal "La Bourgeois" - drame américain 1.45 Long métrage "Le Bourgeois" - drame américain 3.00 Femme d'aujourd'hui 4.00 Babou 4.30 La boîte à surprise 5.00 Théâtre sa Frenche 5.30 Le vieil homme 6.00 Jeunesse oblige 6.30 Nouvelles du sport 7.00 Aurore 8.00 Le bonheur des autres 8.30 Cinéma de Paris "Mon mari est merveilleux" 10.15 Caries au table 10.45 La politique provinciale 11.00 Téléjournal 11.20 Supplément régional 11.35 Nouvelles du sport 11.30 Les incorruptibles CFTM 10 8.00 Mire Musique 8.15 Bonjour 9.00 Je suis 9.15 Télé-bonbon 9.30 Toast et café 10.30 Cinéma "Chassier" - comédie - américain - comédie dramatique 12.00 Première édition 12.15 Cinéma "Passage au Venezuela" - drame 3.00 Super bingo 3.30 "L'Éternel amour" 3.50 Bon après-midi 4.00 Dessins animés 4.30 Zoo du Capitaine Bonhomme

GUITARE

Tino Rossi, qui tient la vedette de l'opéra "Le Temps des guitares", (au théâtre Saint-Denis, à compter du 29 mars), arrivera à Montréal la semaine prochaine. Outre les représentations du Saint-Denis, Tino Rossi fera une tournée qui le conduira dans huit villes de la province: Sainte-Thérèse, le 15 - Sherbrooke, le 16 - Joliette, le 17 - Saint-Jean, le 18 - Sorel, le 19 - Chicoutimi, les 20 et 21 - Québec, les 22 et 23 - Rimouski, le 24 - Rivière-du-Loup, le 25 - Ottawa, le 14.

ELEVES

Rappelons que les élèves de 3e année de l'École nationale de théâtre présenteront un exercice les 24, 25 et 26 mars prochains à 20 h. 30 ainsi que le 27, à 14 h. 30, au Monument national. Au programme: "Père" et "Le Pélican" de Strindberg. La mise en scène est Tibor Egarvari. A l'occasion de la Journée mondiale de théâtre, l'ambassade de France a prêté à l'École une exposition de photographies intitulée "20 ans de théâtre en France". On peut visiter cette exposition au Monument national, les 24, 25 et 26 mars, de 14 h. 00 à 20 h. 30. Entrée libre pour les deux manifestations.

François Tassé, "La Balançoire" et Jean Basile

Monsieur, Vous n'allez pas nous faire prendre des "crachoirs" pour des "bassins" car c'est bien d'un bassin dont il s'agit au 3e acte (non au 2e) de "La Balançoire". Et ce n'est pas moins théâtral ni plus médical que le crâne fraîchement déterré de "Yorrick" ou que les yeux cernés d'Oedipe coulant sur ses joues et les crachats de la "Paradis" savent encore faire pleurer, vous n'y pouvez rien.

présid au lancement du déferter qui délavait votre "Journal poétique". Si le contenu de "La Balançoire" vous échappe, vous n'y pouvez rien comme vous le dites si souvent. C'est une oeuvre pleine de vérité et de tendresse, et je ne savais pas que l'angoisse et la difficulté de communiquer ne se vérifiaient qu'entre les murs d'un salon-bibliothèque bourgeois ou sur un promontoire de Chypre entre quelques ruines face à la mer... Le théâtre est partout où est la vie.

Dans les "pets" d'Ilda, les "rots" de sir Falstaff; et le petit vicieux angoissé et raté qu'est Lorenzaccio n'est pas "montrable" uniquement parce qu'il parle la langue de Musset, il est vrai. Pour ce qui est des mauvais services que l'on peut rendre au théâtre, je prends sur moi d'en rendre un, en invitant le public à venir à l'Égrégore se rendre compte par lui-même... s'il est mauvais ou non.

et autres: Il est inadmissible que des auteurs comme O'Neil, Williams, Miller, Kopitt soient traduits autrement qu'en "canadien" et même en "joual", si "Slang" il y a. Il y a quand même des limites à l'asservissement, on est chez nous, au Québec, en Amérique, et non dans un département de la France. Le théâtre d'ici se fera avec des gars d'ici, Dubé en tête, non pas avec les abonnés de "L'avant-scène" ou de "Paris-Théâtre". François TASSÉ

LES TROYENNES "Un petit tour de force" Le Devoir LES TROYENNES d'Euripide LES TROYENNES 727-4343 - entre 4h. et 9h. LES SALTIMBANQUES angle Bonsecours-St-Paul

LES TROYENNES "Un petit tour de force" Le Devoir LES TROYENNES d'Euripide LES TROYENNES 727-4343 - entre 4h. et 9h. LES SALTIMBANQUES angle Bonsecours-St-Paul

La Poudrière 4 dernières représentations de "QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF?" A partir du 25 mars: Section allemande "DIE FEE" de Franz MOLNAR

THÉÂTRE DU RIDÉAU VERT CE SOIR à 8h.30 DIM. à 2h.30 et 7h.30 croque monsieur de marcel mithois

LE JOHN COLTRANE QUATUOR DE JOHN COLTRANE Dimanche, le 20 mars 1966 Université de Loyola, 7141 ouest, rue Sherbrooke

A L'AFFICHE au CINÉMA VERDI Première à Montréal film russe A SOLDIER'S FATHER

les 3 ménestrels jouent à 2 CHATS ET 1 SOURIS DU 25 MARS AU 3 AVRIL LOCATION: DE 10 h. à 7 h. SEMAINE à 8 h. 30 DIMANCHE à 7 h. 30

L'ÉGRÉGORE DU 6 MARS AU 3 AVRIL "LA BALANÇOIRE" Version française de MARCEL DUBÉ de "TWO FOR THE SEESAW" de WILLIAM GIBSON

STELLA 8664, rue Saint-Denis RESERVATION: 844-1793

théâtre de quat'sous ciel de lit 100 est, ave des pins 845-7277

UNANIMEMENT LE CHEF D'OEUVRE du très grand cinéaste ANDRZEJ MUNK LA PASSAGÈRE

BATTLE OF THE BULGE SUPER CINÉRAMA et TECHNICOLOR

JEAN-PAUL BELMONDO GERALDINE CHAPLIN 2e SEMAINE

AVIS Ce film doit quitter l'affiche bientôt et ne sera présenté nulle part ailleurs à Montréal

Le Gendarme de St-Tropez ARRIVE EN AMÉRIQUE

AUX 5 CINEMAS COMM. SAMEDI CHATEAU * GRANADA * PAPINEAU * FRANÇAIS * VERSAILLES

CCA présente JEUDI, 24 MARS GRANDE SALLE PLACE DES ARTS LE TRIO D'ORGUES BAROQUES DE Wolfgang Von Karajan

PHILIPPE DE BROCA DERNIERE SEM. UN MONSIEUR DE COMPAGNIE

BOURVIL LOUIS DE FUNES Le CORNIAUD

CCA présente LUNDI, 21 MARS GRANDE SALLE PLACE DES ARTS HYMAN BRESS

LA DALLE DES MORTS création canadienne

THÉÂTRE ORPHEUM - réservations: 845-7149

GRANDE SALLE PLACE DES ARTS VEN., SAM., DIM., 1, 2, 3 AVRIL

LE BALLET FOLKLORIQUE DE ROUMANIE ET SES EXTRAORDINAIRES MUSICIENS ET CHANTEURS

L'univers féminin

Le prêt-à-porter masculin serait-il plus rentable que la haute couture féminine?

NEW YORK — Les rédactrices de mode disent que les hommes adoptent une tenue vestimentaire de plus en plus extravagante.

C'est peut-être vrai dans certains milieux, comme dans le groupe sophistiqué des "Mods" de Londres, ou sur les plages de Floride ou des Antilles, alors que les messieurs consentent à porter des chemises imprimées aux couleurs éclatantes et des shorts vraiment courts.

Mais autrement, la majorité des représentants du sexe fort essaient avec courage de se donner une allure très digne.

A Londres, on voit encore des hommes d'affaires coiffés du classic melon et portant à la main le traditionnel parapluie bien roulé.

Au Canada, les hommes pour un grand nombre, ont accepté le pantalon moins ample et la chemise de couleur.

Cependant, la mode extrême suggérée par certains couturiers ne convient pas à la plupart des hommes. Il faut naturellement tenir compte des exceptions. Ainsi par exemple, Gordon Sinclair, vedette de la télévision, porte depuis des années, des vestons à carreaux, même au théâtre. Norman Hartnell, couturier de la reine, s'est entretenu avec les journalistes lors d'un récent défilé de mode à New York, et il était vêtu d'un certain costume qu'il qualifiait de nuance estompée, un gilet de toile blanche et une chemise mêlant les tons de gris et blanc. Des spécialistes de haute couture entretiennent un avenir dans le changement du costume masculin.

Le prêt-à-porter
A Paris, Pierre Cardin a déclaré qu'il réalisait un chiffre

d'affaires cinq fois plus considérable à sa boutique de vêtements masculins, qu'à son salon de couture pour sa clientèle d'élegantes.

John Weitz, maintenant établi à New York, conçoit des modèles conservateurs et d'autres plus avant-gardistes.

Il avait commencé sa carrière en s'occupant de la tenue sportive, et depuis deux ans, il a choisi la spécialité du vêtement pour hommes. Weitz accepte une nouveauté sans extravagance, en regard de l'élément fonctionnel plutôt que comme vogue passagère. Il n'est pas l'ennemi des couleurs brillantes, à condition qu'on s'en serve à bon escient et selon les circonstances.

Le couturier a fait voir lors d'une présentation de mode à New York, un costume masculin comprenant le pantalon en tissu imprimé à pastilles dans les tons bleu et blanc, une chemise bleue, et un veston en coton blanc, un ensemble qui ne serait porté qu'occasionnellement à la plage, a-t-il expliqué en souriant.

Pour le sport
Pour le sport, Weitz préconise une veste à rayures tricolores ou une vareuse en côtelé blanc, sur un pantalon à rayures bleues.

Une compagnie américaine offre pour le printemps un modèle de veste sport à cinq boutons, réalisé en lainage et tissu synthétique et donne le choix de 14 nuances.

Un blazer à double revers, coupé dans un tissu pure laine, se porte avec un pantalon à carreaux.

Pour le soir, un costume en laine comprend un veston dont le col et les revers sont

un peu plus larges, à la façon européenne.

Les manteaux de printemps sont présentés en différentes couleurs, dont la nuance bordeaux, utilisée également pour des soulèvements du soir.

Parmi les mariages de couleurs pour costumes sport de messieurs, on voit l'ensemble comportant le blazer vert bouteille, avec pantalon jaune doré, une chemise à rayures rose et mandarine, cette dernière nuance utilisée pour le short bermuda, de même qu'une chemise en tissu imprimé se portant avec un pantalon rouge.



Soeur Marie-Anne, ssa., (Marcelle Préfontaine, fille de M. et Mme O. Préfontaine de St-Marc-sur-Richelieu) a reçu sa maîtrise en sciences domestiques à l'Université de Cornell, Ithaca, N.Y. Soeur Marie-Anne avait déjà reçu un baccalauréat en pédagogie familiale, à Outremont en 1963. Elle poursuit présentement son doctorat en sciences domestiques.

ÉDUCATION des ENFANTS

Comment parlez-vous à bébé?

par Marie-Th. Van EECKHOUT de "Femmes d'aujourd'hui"

— "Viens mon chéri! On va mettre le "papo" pour aller "à dada" avec le "woua-woua" de la "da-dame". Vous souriez? Vous croyez que j'exagère? Surveillez-vous pendant quelques heures et notez s'il se peut quelques-unes de ces phrases de bégue que vous faites peut-être entendre aux oreilles toutes neuves de votre bébé.

Il n'est pas plus difficile de dire "chapeau" que "papa" et "chien" que "woua-woua". S'ils ne se soucient pas de la correction du langage enseigné à leurs petits enfants, les parents en arrivent très facilement à inventer un jargon in-vraisemblable, beaucoup plus compliqué que la langue pure et souvent incompréhensible pour tout étranger au foyer.

La mémoire du petit enfant est prodigieusement sensible à tout ce qui l'entoure. A l'âge de 2 ou 3 ans, n'importe quel petit enfant apprend sans difficulté n'importe quelle langue du monde, que ce soit le chinois ou le hottentot. Pourquoi farcir son esprit d'inepties au lieu de profiter de ses dispositions naturelles pour lui apprendre sans aucun effort la langue la plus pure?

Savez-vous que le langage a une action profonde sur le développement de la pensée? C'est que toute pensée a besoin du support des mots et que plus le vocabulaire est étendu et précis, plus la pensée se fait active et claire. Si bien qu'on pourrait presque dire que la première éducation du langage de l'enfant est déjà un exercice d'intelligence. Rien d'étonnant par conséquent qu'un enfant de six ans qui entre à l'école en pleine possession de ses facultés verbales bénéficie d'un énorme avantage par rapport à de petits camarades élevés dans des habitudes de retard.

Les négligences de langage ne sont que trop fréquentes à notre époque de "comics" et de "dessins animés sonorisés". Si nous ne résistons pas à ce laisser-aller, nous nous apercevrons un jour, sans doute trop tard, que nos enfants raisonnent mal, s'expriment difficile-

ment, font un usage extravagant des mots passe-partout de "chose", "truc" ou "machin" et qu'ils perdent finalement tout sens d'appréciation, de raisonnement, d'esprit critique.

Or, de plus en plus, notre monde moderne a besoin de chefs, d'hommes et de femmes au jugement droit, rapide, juste, qui sachent parler, réfléchir, commander, prendre des responsabilités.

Remettre à plus tard l'épanouissement intellectuel de nos enfants est un leurre. Plus jamais ils ne retrouveront l'âge de grâce qui va de dix-huit mois à trois ans, âge au cours duquel se forme leur capital-langage. Au delà de trois ans, le vocabulaire s'amplifiera, mais cela se fera d'autant plus harmonieusement que les bases seront plus solides. Savez-vous que bon nombre de jeunes enfants qui entrent à l'école primaire se trouvent dérouterés par la manière de parler de l'institutrice? Ce n'est pas que celle-ci utilise des mots extraordinaires, mais certains enfants n'ont jamais pris l'habitude de construire correctement des phrases et d'utiliser le mot propre. A qui la faute?

Ne déroutez donc pas nos enfants, ne perdez pas un temps précieux: l'avenir se prépare aujourd'hui et le temps passé ne se vit pas une seconde fois. Dès la petite enfance, veillons à parler à nos bambins comme nous le faisons entre adultes et évitons ces acrobaties de langage qui compliquent inutilement les mots au lieu de les simplifier.

Est-il plus facile de dire "cot/cot/cot/cot" ou tout simplement "poule"? Je vous laisse le plaisir de faire d'autres comparaisons... Vous serez édifiés.



Monsieur et Madame Albert Mongeau, de Montréal, annoncent le mariage de leur fille, Pierrette, à Me Gaston Nadeau, fils de Monsieur et Madame Antonio Nadeau, également de Montréal. La cérémonie aura lieu le 11 avril en l'église St-Barthélemy de Montréal, à 11 heures.

Unification de la pastorale des vocations à Chicoutimi

Le diocèse de Chicoutimi vient de réaliser l'unification d'une pastorale des vocations sacerdotales et religieuses par la création d'un centre diocésain dont la direction a été confiée à M. l'abbé Edouard Villeneuve. Le centre, qui est sous la présidence de Mgr Marius Paré, évêque de Chicoutimi, est dirigé par un comité qui comprend également un directeur adjoint, le père Clément Bedard, père blanc d'Afrique, qui représentent les communautés de religieux: une directrice adjointe, soeur Marie-Du-Christ-Roi, représentant quinze communautés de religieuses; une secrétaire, soeur Marie-de-la-Présentation; ainsi que quatre couples laïcs, représentant les quatre commissions scolaires régionales du diocèse. Le centre a son siège au séminaire Marie-Reine-du-Clergé, à Métabetchouan, au Lac Saint-Jean.

Cherchons dame de compagnie

(veuve ou célibataire)

Devra tenir compagnie à dame âgée de 76 ans. Maison située à Ville Saint-Laurent. Qualifications requises: être en bonne santé, gaie, patiente et savoir jouer aux cartes. Logée, nourrie, quelques soirées libres. Jours de sortie généralement en fin de semaine. Pas de ménage à faire, seulement quelques menus travaux. Références requises.

Pour renseignements concernant le salaire ou autres détails, prière de vous adresser à:

Mlle Bouvier Service de l'embauche DUPUIS FRÈRES LTEE

Quel que soit votre âge... une carrière féconde s'offre à vous. Devenez INFIRMIÈRE PRATIQUE

Les femmes célibataires ou mariées de moins de 55 ans peuvent entrer dans une profession respectée en devenant infirmières pratiques dans une maison de convalescence, chez un médecin ou un particulier. Cours de formation pendant vos loisirs (matin, après-midi ou soir) donnés par des infirmières licenciées. Livres et matériel fournis. Demandez aujourd'hui la BROCHURE GRATUITE.



Form for application to become a practical nurse, including fields for name, address, and telephone number.

Les mots croisés du "DEVOIR"

Grid for crossword puzzle with numbers 1 through 12 indicating starting points for horizontal and vertical words.

- Horizontalement: 1-Entrée et sortie régulières d'air; 2- Qui provient d'un commandement strict; 3-Couleur - Emploia; 4-Exister - Dans - Pour le cheval; 5- Partie du corps - Note; 6-Remuant - Mesure chinoise; 7- Qui ne change pas; 8-Patriarcale - Revient sur ses pas; 9-Voisin - Note - Sans que personne ne sache; 10-Rivière d'Afrique du Nord; 11-Décrit - Particule électrisée; 12-Blessé - Foyer. Verticalement: 1- Qui habite sur les bords d'un fleuve; 2-Publia - Antilope d'Afrique - Petit cube; 3- Qui aime l'activité physique - Invertébré; 4-Ote la peau - Possessif - Eu les temps; 5-Mauvaise humeur - Produit souvent de l'électricité; 6-Mal vu dans les cales - D'une seule couleur; 7-Témoignages écrits; 8-A en mains - Supplément au salaire; 9-Romains - Elle modifie les niveaux d'eau pour les bateaux; 10-Point de départ de vie - Savant; 11-Sans aide - Métal; 12-Vous en irez - Au monde.

L'enfance ne connaît pas de frontières

Deux garçonnets et une fillette se sont perdus dans un champ de mines en bordure de la ligne de démarcation en jouant avec leurs deux chiens. Les enfants âgés de quatre, cinq et six ans, originaires d'un village-frontière de la province de Mogdebourg (Allemagne de l'Est) s'étaient aventurés imprudemment dans le "no man's land", en dépit des fils de fer barbelés et autres obstacles militaires. Les gardes-frontière est-allemands tentèrent de les prévenir et de leur faire rebrousser chemin en tirant des balles traquantes. Rien n'y fit. Par miracle, les trois enfants furent saisis et saufs le territoire de la République fédérale. Ils furent remis, peu après leur arrivée, à un officier de l'armée est-allemande.

Pas de planning familial à l'Expo

OTTAWA — L'Association de la planification de la famille, de Montréal, a demandé la permission d'ériger un kiosque à l'Expo 67, mais s'est vu refuser la permission, a-t-on révélé aux Communes-mercredi. C'est en répondant par écrit au député Robert Priddy, NPD-Burnaby-Richmond, que M. J.-Charles Cantin, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce, a révélé ce fait. L'Association avait demandé la permission d'ériger un kiosque de sa part, et de la part de la Fédération de la planification familiale du Canada et d'une organisation internationale connue sous le nom de "Planned Parenthood World Population". Les autorités de l'Expo ont expliqué à l'association qu'étaient données que l'Expo 67 est enregistrée dans la première catégorie du Bureau international des expositions, il n'est pas permis d'ériger des kiosques pour des "organisations individuelles", disait le rapport.

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisses disgracieuses! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile - et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de papayenne pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne, si les livres et les poches réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, ressournez simplement le sacso vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notes: comme le gonflement disparaît vite - combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Advertisement for NEW YORK CENTRE DE RESERVATIONS, VOYAGE ÎPAGES, HOTEL TAFT, and TRAVELAIDE. Includes address and phone number.

Advertisement for OPTREX eye drops, featuring an illustration of an eye and text describing the benefits of the product.

Large advertisement for Le Cartier, featuring an illustration of a swimming pool and text describing the amenities and location.

Groupe Sogena Inc., en affaires depuis 1962, a progressé à pas de géant

potins financiers

Après 5 semaines à la baisse, la Bourse de N. Y. ne s'est guère mieux comportée au début de cette semaine. Avant hier, l'indice des industriels de DJ glissa de 10.86 points à 917.09, puis hier, elle cotait en fin de séance à 901.08, soit 6.01 points plus bas. La tendance était terne hier sur la Bourse de Londres, à cause des incertitudes électorales. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, le ton était encore lourd.

L'unanimité en faveur d'une augmentation des taxes afin de refroidir l'enthousiasme des acheteurs aux E.-U. pour n'importe quoi ce qui stimule l'inflation — influe, par contre, défavorablement sur le sentiment spéculatif.

Les pertes paraissent plus accentuées hier en fermant, à Wall Street; ce qui augurait mal pour ce matin, bien qu'il faille s'attendre à une meilleure résistance après les liquidations accentuées récentes. Sur la place locale, l'indice composé glissait à un nouveau bas pour l'année.

Toronto entendait poursuivre une politique sévère pour les titres miniers inactifs.

Il y aurait fusion au printemps de 3 journaux de N. Y., selon le Wall Street Journal.

La Banque d'Expansion Industrielle avait consenti pour \$269,720,570 de prêts, etc. au 28 février 1966.

MacMillan, Bloedel and Powell River Ltd. érigea sous peu un édifice de \$12,000,000 à Vancouver. Ce sera le plus gros dans cette cité.

La Canada Steamship Lines Ltd. a gagné \$3.29 l'action en 1965, soit le chiffre le plus considérable, vu dans l'histoire de la compagnie, contre \$2.65 en 1964.

La dernière liste de valeurs, publiée dans le bulletin de Raymond Camus, Inc. laisse voir des rendements de 6 à 7%, pour des échéances plus ou moins prolongées.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Ordre de cessation et de désistement, émis par la Commission des Valeurs Mobilières de Québec

La Commission des valeurs mobilières de Québec vient d'émettre un ordre de cessation et de désistement, conformément aux clauses de la Loi des Valeurs Mobilières, en vertu duquel conformément à la section 63 de la dite Loi, il est défendu aux courtiers de transférer sur les actions de Jubilee Iron Corporation, dans la province de Québec. En conséquence, les membres de nos Bourses locales doivent cesser et se désister immédiatement de toute transaction sur les actions de la dite entreprise. À la suite de l'ordre de cessation et de désistement de toute transaction sur les actions de Jubilee Iron Corporation émis par la Commission des valeurs mobilières de Québec, toute transaction sur les actions de cette corporation se trouvent suspendues. La Commission précitée a donné son approbation à la distribution des actions que Jubilee détient, présentement, de Newfoundland and Labrador Corp. aux actionnaires de Jubilee.

Abitibi Ltée et Anglo-Canadian P & P haussent leurs prix du papier

La Compagnie de Papier Abitibi Ltée a annoncé récemment une augmentation de \$10.00 la tonne dans le prix de son papier-journal et qui deviendra en vigueur avec les expéditions du 1er avril, et aux États-Unis et au Canada. La dernière fois que le prix du papier-journal fut augmenté par Abitibi était le 1er mars 1957. Durant les 9 années intervenant, Abitibi a absorbé de fortes augmentations dans le coût de la main-d'œuvre, le transport, le pouvoir, les taxes et, de fait, dans presque tous les segments de frais et de dépenses. Un exemple — durant la période des 9 ans, les taux des salaires en moyenne dans les usines de papier-journal Abitibi (y compris les bénéfices de surplus) ont augmenté de 45%. Anglo-Canadian Pulp & Paper Mills, Ltd. de Québec a annoncé de son côté que le prix du papier-journal augmentera de \$10 à partir du 1er avril 1966, consécutivement à une hausse générale des prix dans l'industrie. Les représentants officiels de la compagnie ont déclaré qu'il a fallu prendre cette décision à la suite des augmentations substantielles qui se sont produites durant les neuf dernières années dans le coût de la main-d'œuvre et dans les bénéfices marginaux, ainsi que dans le prix des matières premières, des équipements et des transports. Ils ont également souligné que le prix du papier-journal livré à New York est de \$134 depuis 1957 et que l'augmentation actuelle représente une hausse de moins de 1 p. 100 pour chacune des neuf années qui se sont écoulées depuis cette date.

Les droits de Massey-Ferguson Ltd. expireront le 31 mars 1966

Les actionnaires de Massey-Ferguson, inscrits le 11 mars 1966, auront le droit de souscrire à 1 action supplémentaire ordinaire à \$26.00 pour chaque 5 actions détenues. Les droits expireront à la fermeture des affaires le 31 mars 1966, et les actions se vendent ex-droits depuis l'ouverture de la Bourse de Montréal, le 15 mars 1966. On peut transférer sur les droits sur une base régulière depuis le 15 mars 1966. Leur symbole au téléscripteur est "M F Rts". Massey-Ferguson paiera une commission de service aux organisations membres qui exerceront des droits aux noms de leurs clients. Toutefois, le paiement de ces frais de service s'appliquera seulement lorsque les droits seront exercés au nom des actionnaires inscrits à la date de l'enregistrement le 11 mars 1966. Le paiement par la compagnie sera de 17 1/2 cents pour chaque action, souscrite en vertu de l'offre, sans qu'il ait un maximum d'honneur d'établir. Les firmes américaines, faisant affaires au Canada, seront requises d'adhérer aux clauses du règlement 25.2 (3) de la même manière que les firmes canadiennes, membres de la bourse de Montréal. 3,038,889 actions ordinaires additionnelles sans valeur au pair de Massey-Ferguson Limited ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 15 mars 1966. Elles sont réservées pour fins d'émission lors de l'exercice des droits, en vertu de la présente offre de droits par la compagnie précitée. Les droits sont négociables sur la Bourse de Montréal depuis son ouverture le 15 mars 1966. Ils sont consentis aux actionnaires inscrits le 11 mars et ils se vendent ex-droits depuis le 15 mars. Ils expireront le 31 mars 1966 et ils sont sur la base de 1 pour 5, au prix de \$26.00 l'action, souscrite, en fonds canadiens. Les "warrants" ont été expédiés le ou aux environs du 14 mars 1966. L'écart des cotations pour les droits sera de 1 cent.

MARCEL CLEMENT

SOGEMINES LIMITED



Sogemines Limited annonce la nomination de M. Gérard M. Glavin, B.Sc., B.A., M.C., au poste de directeur de Corporate Development Planning. M. Glavin a acquis une longue expérience de la programmation et de la planification des affaires dans plusieurs sociétés canadiennes.

Bourse de Montréal

Tous les compartiments paraissent lourds hier

La cote présentait une tendance générale à la baisse, hier, en Place locale. Seules les banques étaient en hausse cependant que les autres groupes indexés accusaient des baisses fractionnaires au milieu d'une activité modérée.

Les pertes avaient prédominé sur les gains dans la proportion de 164 contre 29 et l'indice composé a cédé 1.27, à 154.67, un nouveau bas. Le virement industriel a été de 341,700 actions et celui des mines et pétrolières de 697,300.

Aux industrielles, Moore Corp. a cédé 1 et 1/4, à 79, et Dominion Glass, 1/4, à 14 et 3/4.

Parmi les services publics, B.C. Telephone a perdu 1 et 1/2, à 73, Trans-Canada Pipe Line, 3/4, à 34 et 3/4, Corporation de gaz naturel du Québec, 5/8, à 12 et 1/2, et CPR, 3/8, à 60 et 1/8.

Aux papeteries, Fraser a cédé 3/4, à 28, et Price Bros., 3/8, à 45 et 1/2, cependant que Great Lakes et MacMillan, Bloedel and Powell River ont baissé de 1/4, à 25 et 3/4 et 27 et 1/4.

Aux banques, Canadienne Impériale de Commerce a gagné 1/4, à 63 et 3/4, et Nouvelle-Ecosse, 1/8, à 70.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Falconbridge et Hollinger ont perdu 1/2, à 100 et 25 et 1/4. D'autre part, Algoma a perdu 1 et 3/4, à 65 et 3/4, Steel of Canada, un point, à 23 et 1/2, Dominion Bridge, 3/4, à 25 et 1/4, et Canada Iron, 1/2, à 22.

Aux pétroles, Imperial a cédé 1 et 7/8, à 52 et 3/8, Pacific Petroleum, 7/8, à 11 et 7/8, Husky, 1/2, à 13 et 1/8, et Shell, 3/8, à 20 et 1/8.

Parmi les valeurs spéculatives, Midpsa a cédé 40 cts, à \$4.75, Peace River, 30 cts, à \$7.60, Phoenix Canadian, 20 cts, à \$2.50, et Kodiak, 15 cts, à \$3.10.

Bourse de New York

La liste, en baisse depuis 6 semaines

NEW YORK — La cote a subi une autre baisse prononcée hier à Wall Street. Le virement a été de 9,450,000 actions au regard de 7,410,000 lundi.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 6.01 à 9111.08. Il s'agit de son plus bas niveau depuis le 7 septembre dernier, alors qu'il était tombé à 910.11.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé 3.3 à 339.2.

Pan American World Airways a été la valeur la plus active, accusant une baisse de 1 1/4 à 55 1/2 sur un déplacement de 158,400 actions.

Aux valeurs canadiennes, Hudson Bay Mining a cédé 2 1/2 points, Distillers Seagrams 1/4, Dome Mines 3/4, Pacifique Canadien 1/2 et Aluminium Ltd 1/2, cependant que International Nickel a gagné 3/8.

La cote a fortement décliné à la Bourse Américaine. Scurry Rainbow Oil a perdu 5/8 et Brazilian Tracoin 1/4.

Rapports financiers

Reichold Chemicals Canada Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965, a gagné \$425,000, soit l'équivalent de \$2.79 l'action au regard de \$443,238, ou \$2.92 pour l'exercice précédent.

Commonwealth Savings and Loan Corp., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965, a gagné \$136,275, soit l'équivalent de 41 cents l'action au regard de \$130,560, ou 53 cents pour l'exercice précédent.

Dominion Magnesium Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965, a gagné \$149,070 au regard de \$276,723 pour l'exercice précédent.

Northern Tar, Chemical and Wood Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965, a gagné \$378,125 au regard de \$343,198 pour l'exercice précédent.

Johnston Terminals and Storage Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965, a gagné \$319,562 au regard de \$184,866 pour l'exercice précédent.

Revenu accru de 59%

M. Marc Carrière, après plusieurs années de gérance et à la direction d'entreprises industrielles, a convergé ses activités vers la finance et durant les années 1950 a établi sa propre firme de courtiers en valeurs, Marc Carrière Limitée avantageusement connue dans les milieux financiers.

Au début de 1962, M. Marc Carrière, après s'être assuré la collaboration de son frère Jacques, s'est porté acquéreur de Desbergers Limitée et décida de créer une compagnie de gestion pour détenir le capital-actions de cette compagnie. C'est ainsi que débuta Sogena Inc. qui fut incorporée le 17 janvier 1962.

Avec un choix heureux de très bons collaborateurs dans la personne des administrateurs de la compagnie qui ont pris une part active dans son développement, au cours des quatre années d'exploitation, Sogena Inc. a fait l'acquisition des filiales suivantes: Desbergers Limitée - Société Jacques Inc. - Laboratoire Nadeau Limitée - Corbeil sur la Plaza Inc. - Canada Drug Limitée et ces jours derniers de Dupuis Frères Limitée.

Pendant cette période, M. Carrière, outre sa maison de courtage, a dirigé en collaboration étroite avec son frère Jacques, l'administration de ces compagnies.

Depuis l'acquisition de Dupuis Frères Limitée, soit le 18 février 1966, il a consacré tout son temps à son administration; il en est le président actif et c'est sa ferme intention d'assumer pour longtemps la présidence active de cette entreprise presque centenaire.

Tel que soumis plus haut, Sogena Inc. a commencé son exploitation en 1962 et s'est porté acquéreur de plusieurs compagnies dont voici sommairement quelques renseignements sur chacune d'elles:

DESBERGERS LIMITEE
Cette entreprise de produits pharmaceutiques a été fondée en 1925 et la qualité de ses produits lui a créé une renommée internationale. Cette entreprise opère dans des laboratoires des plus modernes, permettant la fabrication de spécialités thérapeutiques très avantageusement connues du monde médical.

SOCIÉTÉ JACQUES INC.
Cette société fut fondée en 1952 et son commerce consistait dans la distribution et la vente de cadeaux pour bébés. Avec les années, des lignes additionnelles devaient s'ajouter; jouets éducatifs, albums pour la jeunesse et cadeaux de toutes sortes. L'originalité de ses produits ainsi que la détermination de toujours bien servir sa clientèle a eu pour effet, une augmentation constante de son chiffre d'affaires.

LABORATOIRE NADEAU LIMITEE
Cette compagnie date de 1918 et se livre principalement au développement et à la mise sur le marché de nouveaux produits pharmaceutiques. Elle jouit d'une très bonne réputation auprès des pharmaciens et du public.

CORBEIL SUR LA PLAZA INC.
Pour une période de près de 50 ans, cette maison opérait comme magasin général. La suite de l'année 1955 et de la poursuite de son commerce dans des locaux modernes, le magasin changea sa politique et tout particulièrement de puis 1963, le nouveau Corbeil sur la Plaza s'installe le carrefour par excellence des modes féminines dans des décors pittoresques, pour vêtements et accessoires de toutes sortes et pour toutes les occasions, créations de haute mode et produits de la plus haute qualité.

CANADA DRUG LIMITEE
Canada Drug Limitée s'est jointe au groupe Sogena en 1965 et s'est installée dans l'édifice du boulevard St-Laurent. Ses débuts toutefois remontent à 1920. Dès avant la guerre elle occupait une place enviable dans le domaine des maisons réputées. Elle offre actuellement une gamme complète de spécialités pharmaceutiques et de produits de parfumerie connus sous le nom de Tulipe Noire de Chénard. A la renommée de ses produits, à l'expérience de ses 45 années au service de la santé s'ajoute une nouvelle impulsion apportée par Sogena Inc.

EDIFICE SOGENA
Au cours de l'année 1964 la compagnie Sogena a fait construire un immeuble moderne contigu à celui qui abrite Desbergers Limitée, l'une de ses filiales, en vue de localiser dans un même endroit toute l'exploitation de quatre de ses filiales. L'expansion rapide de Sogena Inc. a uocurs de cette période de 4 ans, s'est réalisée par des apports de capitaux, par l'émission d'obligations et de débentures et aussi par les résultats de son exploitation. Le compte des bénéfices accumulés de Sogena à la fin de son dernier exercice financier terminé le 28 février 1966 représente une valeur de \$320,000.00 après avoir pourvu au montant total de \$120,000.00.

Les dividendes de l'exercice financier terminé le 28 février 1965 ont totalisé \$80,000.00, soit un dividende de \$0.30 par action ordinaire et de \$0.60 par action privilégiée.

Les résultats extradiers obtenus pour l'année financière terminée le 28 février 1966 ont permis au directeur financier de Sogena à leur assemblée du 19 mars 1966, de déclarer un dividende de \$0.50 par action ordinaire et de \$0.60 par action privilégiée tels dividendes payables par versements trimestriels.

Chiffres comparatifs des deux derniers exercices financiers:

	28/2/66	28/2/65	Aug.
Revenu total	448,000.00	282,000.00	59%
Bénéfice net	194,000.00	132,000.00	47%
Dividende sur acts. priv.	12,000.00	12,000.00	52%
Solde par acts. ord.	182,000.00	120,000.00	52%
Gain net par act. ord.	1.14	.75	52%
Dividende par act. ord.	.50	.30	65%

Le 10 février 1965 les 160,000 actions ordinaires en cours de Sogena Inc. étaient inscrites à la cote de la Bourse Canadienne.

On prévoit que le montant des ventes des filiales de Sogena Inc. pour l'exercice qui se clôturera le 28 février 1967, dépassera les \$300,000.00. Les actifs de Sogena Inc. et de ses filiales se chiffrent à \$23,000,000.00 Il est à prévoir que les résultats atteindront de nouveaux sommets.

Pour l'administration de Dupuis Frères Limitée, le président, M. Marc Carrière s'est déjà adjoint M. Jacques Carrière à titre d'administrateur et de membre du Comité exécutif.

La nouvelle administration envisage l'établissement de succursales à divers endroits et tout spécialement dans les nouveaux centres d'achats renommés de Montréal et de la région métropolitaine ainsi que dans les villes de Trois-Rivières et Sherbrooke.

L'établissement de nouvelles succursales n'empêchera aucunement la modernisation des locaux actuels y compris l'aménagement de leurs terrains avoisinants et des facilités d'accès avec le Métro.

Le président, M. Marc Carrière, est heureux de la très grande coopération qu'il obtient de tout son personnel et du Syndicat des employés depuis l'acquisition.

48e assemblée de la Section forestière de l'Association canadienne des P & P

Tenue au Reine-Elizabeth, aujourd'hui

On s'attend que plus de 1,000 délégués de toutes les régions du Canada assisteront à la 48e assemblée annuelle de la Section forestière de l'Association canadienne des pâtes et papiers qui se tient à Montréal les 15, 16 et 17 mars. Des forestiers venus des États-Unis et d'outre-mer assisteront également à cette assemblée.

Les membres de la Section forestière s'intéressent à la gestion des forêts. Leurs échanges de vues porteront sur de nombreux aspects de la culture et de la récolte des arbres qui alimentent les usines de pâtes et papiers, lesquelles forment la plus importante industrie manufacturière du Canada.

Les séances, qui auront lieu à l'hôtel Reine-Elizabeth, ont débuté hier, alors qu'on traita de l'avenir de l'industrie des pâtes et papiers pour les dix prochaines années. Il y eut ensuite une revue des principaux événements qui se sont produits en 1965 dans les domaines de la récolte du bois, de la protection des forêts, de la sylviculture et de la main-d'œuvre. Hier après-midi, il y eut colloque sur l'importance de la politique d'utilisation des ressources forestières en fonction de l'industrie des pâtes et papiers.

Aujourd'hui, les délégués discuteront des plus récentes réalisations techniques dans

THE CANADIAN SALT COMPANY LIMITED



André R. Richard, B.A., B.Sc. Com., Directeur-Achats et Distribution annonce la nomination de Pierre A. Drouin, B.A., au poste de gérant régional - Distribution.

M. Drouin sera responsable de l'expédition, d'entreposage des nombreux produits du Sel Windsor pour le Québec et les Provinces de l'Atlantique.

Bourse de Toronto

La baisse persistait hier sur le marché minier

TORONTO — Le marché présentait une tendance générale à la baisse hier pour la deuxième journée consécutive. Le virement a été de 3,981,000 actions au regard de 4,826,000 lundi.

Massey-Ferguson a été durement touché par ce fâcheux mouvement, accusant une baisse de 2 1/4 à 30.

Parmi les autres valeurs industrielles, B.C. Telephone et Jefferson Lake ont cédé 1/2 à 73 et 31 1/8, Algoma Steel et Moore Corp. 1/4 à 1 1/4 à 63 3/4 et 73 3/4. Westcoast Transmission a cédé un point à 24 3/4 et Trans-Canada Pipe Line 7/8 à 34 1/2.

Aux pétroles de l'Ouest, Banff Oil a cédé 7/8 à 14 1/4, Pacific Petroleum 1/2 à 11 3/4 et Canadian Industrial Gas and Oil 1/4 à 11 1/4 cependant que Canadian Superior et Huckey Oil ont baissé de 5/8 à 21 et 13.

Parmi les métaux non ferreux, Hudson Bay Mining a cédé 1 1/4 à 79 1/2, Pine Point un point à 57 et Lake Dufault 1/4 à 12 1/8 cependant que Rio Algom a gagné 1/4 à 20.

Aux aurifères, Giant Yellowknife a gagné 1/2 à 12 1/2 et Cochenour Williams 10 cents à \$4.50 cependant que Dickenson a cédé 10 cents à \$4.90.

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS



A l'occasion de la session annuelle du Conseil d'administration de La Société des Artisans, Me René Paré, président général, annonce la nomination de M. Claude LaCoste, F.S.A., au poste de directeur général de cette importante coopérative d'assurance-vie. L'expansion actuelle de La Société rend nécessaire cette nomination à l'une des fonctions que cumulait depuis quelques années le président général.

SOGENA INC.

AVIS de dividende Actions ordinaires

AVIS est donné qu'un dividende de \$0.50 par action a été déclaré sur les actions ordinaires de Sogena Inc., payable en versements trimestriels dont le premier versement (dividende no 7) de \$0.12 1/2 l'action sera payé le 15 avril 1966 aux détenteurs d'actions ordinaires enregistrés le 31 mars 1966. Montréal, Que. le 14 mars 1966

M. Brasseur secrétaire

A. Renaud & Cie Ltée

Courtier en valeurs

Commandes exécutées sur tous les marchés

200 ouest, rue St-Jacques

Montréal — VI. 4-2886

POUR LE 1er MAI

Donnez-vous du prestige... Installez vos bureaux dans

L'ÉDIFICE 550

550 o., rue Sherbrooke

Un des plus récents et des plus confortables immeubles commerciaux — 21 étages de bureaux, 5 papiers de garage en sous-sol.

Une adresse de prestige sur la rue Sherbrooke, avec pignon sur les rues: Union, Président Kennedy et Aylmer.

Entièrement climatisé — ascenseurs automatiques des plus modernes.

Administré par propriétaire. Les frais du service d'entretien sont inclus dans le loyer.

A proximité de: magasins à rayons, hôtels, restaurants, métro et transports de surface.

ESPACES POUR BUREAUX DÉJÀ CLOISONNÉS, VARIANT DE 635 PIEDS CARRÉS À 5,240 PIEDS CARRÉS, DISPONIBLES EN DE NOMBREUX PLANS DE LOCATION.

Pour tous renseignements, appelez:

M. L. A. Brooks, 845-8275

NORCRED HOLDINGS LTD.

550 ouest, rue Sherbrooke

Montréal, Québec

JUSQU'À

6 1/8%

D'INTÉRÊT avec les CERTIFICATS de PLACEMENTS GARANTIS de la SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

41 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal 1
Tél.: 845-3291

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Le 29 mars prochain, si le combat-fantôme a lieu tel que prévu, à Toronto, nous assisterons probablement à l'agonie de la boxe professionnelle. Comme on a pu déjà le constater, ce n'est même pas la WBA, si insignifiante soit-elle, qui gouverne, mais une entreprise assez nébuleuse qui a nommé "Main Bout Inc." S'il y a de la boxe, ce soir-là, c'est que cette entreprise avait assez de puissance, aux États-Unis, pour retenir et garder un rendez-vous avec la télévision, pour le soir du 29 de ce mois. On a vu des protestations venant de tous les coins des États-Unis, des gouvernements d'Etat, des commissions athlétiques, des clients éventuels de Main Bout. Le réseau ABC vient de décider de ne pas radiodiffuser le combat, mais toutes les avenues ne sont pas encore fermées à Main Bout Inc.

World's Boxing Association passe son temps à dresser des listes de classements des meilleurs boxeurs dans chaque catégorie, à couronner des champions dans l'arène et dans ses bureaux. Un jour, en passant par-dessus une fiche judiciaire impressionnante, elle accepte Sonny Liston. Pour la seule raison qu'elle ne voit rien de mieux dans la catégorie. Le lendemain, quand l'étoile de Cassius Clay commence à poindre, elle change son fusil d'épaule et répudie Liston et va même à le retrancher de la liste de ses aspirants au titre. Quand Clay consent à se battre contre Liston, elle se voit obligée de punir le boxeur "musulman". Elle part en chasse et découvre Ernie Terrell à qui elle donne le titre à la suite de combats assez peu réussis. Et voici qu'elle vient d'ostraciser Clay, celui qu'elle a mis au monde.

Le plus curieux de l'affaire est que Main Bout Inc. ne se laisse pas impressionner par les édits de WBA et décide, Terrell ou pas Terrell, de présenter le combat prévu, pour ne pas perdre les bénéfices attachés aux droits de télévision. Les promoteurs bafoués partout, atterrissent à Toronto, au Gardens, s'il vous plaît. Comme il s'agit de faire des piastres et qu'on craint une chute de l'intérêt du public "gogo et poisson", on fait une trouvaille. Il existe, paraît-il, dans la pure cité de l'Ontario, un vague pugiliste qui s'est fait battre par à peu près tout le monde. Il se nomme George Chuvvalo. Victime à deux reprises de Robert Cléroux, battu par un inconnu d'Argentine, le boxeur torontois était prêt à se battre pour \$100. C'est ainsi que Main Bout Inc., sachant qu'il faut deux boxeurs dans l'arène, se contente de Chuvvalo. Pourquoi? Parce que si Chuvvalo y trouve un enterrement de première classe au prix de quelques centaines de dollars; parce que si Cassius Clay entonne son chant du cygne avant d'endosser l'uniforme de l'Oncle Sam, Main Bout au moins ne perdra rien. Cette compagnie aurait pu faire plus d'argent. Mais elle n'en perd pas.

Pour finir le plat, il ne restera plus que de faire gagner Chuvvalo. Si cela devait se produire, qu'on n'imagine pas que la boxe, même avec un Chuvvalo vainqueur, aurait gagné le Canada tout entier. Si les combines échouent aux États-Unis, grâce à l'état d'alerte qui anime les représentants de l'autorité, il ne faut pas croire que les Canadiens ouvriront leurs bras à ces aventures ridicules. Les Harold Ballard ne pululent pas chez nous pour accueillir indistinctement toutes les offres qui se présentent, même si elles paraissent lucratives. Quant à la Commission athlétique de l'Ontario, elle est actuellement dans l'eau chaude. Son président, Merv McKenzie, est ancien président de la World's Boxing Association, organisation qui est prête à le répudier pour avoir autorisé la rencontre. En Ontario, la Commission est une affaire gouvernementale. McKenzie est salarié du gouvernement de l'Ontario. Le ministre provincial s'est lavé les mains de cette affaire, laissant son employé McKenzie justifier son attitude, prendre le blâme et porter le poids de l'affaire. Pour notre part, nous souhaitons qu'un écran géant, à Montréal, nous permette de suivre les péripéties de cette affaire. Nous pourrions ainsi mieux porter un jugement final sur une triste histoire du sport chez nous.

GROS GIN MARCHAND

UNE EXPOSITION SPECTACULAIRE POUR TOUTE LA FAMILLE!

LE SALON DU Sportsman A MONTRÉAL

du 18 au 27 mars incl. OUVREMENT VENDREDI LE 19 à 6 h. p.m.

VOYEZ LA PLUS GRANDE EXPOSITION des nouveautés en équipement de pêche, chasse, camping et nautisme

UN SPECTACLE SENSATIONNEL - DU PLAISIR POUR TOUS

Du lundi au vendredi: 100 p.m. à 11:00 p.m. — 3 SPECTACLES
Samedi: 9:00 a.m. à 11:00 p.m. — 5 SPECTACLES
Dimanche: de midi à 11:00 p.m. — 5 SPECTACLES

PRIX D'ENTRÉE: Semaine Adultes .75, Enfants .30
Semaine: Enfants .30, Sam. et Dim. .35

STATIONNEMENT POUR 300 VOITURES. AUX ENVIRONS DU PALAIS DU COMMERCE

1650 Berri, Montréal

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 288-2152

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont démontés à Montréal. Vous y trouverez des dactylographes machinés à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de repos, salles de montage spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notes notre nouveau téléphone: 861-5771

Lisez et faites lire "Le Devoir"

Ligue Nationale

	J	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadien	61	34	19	8	201	155	76
Chicago	62	34	21	7	219	162	75
Toronto	60	30	21	9	183	158	69
Détroit	62	27	25	10	198	176	64
New York	62	18	34	10	180	229	46
Boston	61	16	39	6	150	251	38

Le Canadien visite les Leafs et Chicago reçoit les Wings

Il semble bien que les Black Hawks de Chicago ont surmonté la tension qui existait lorsque Bobby Hull tenta de devenir le compteur le plus prolifique de la ligue nationale de hockey en une saison. Après trois parties sans point, où ils ont tout fait pour permettre à Hull de compter son 51e but, ce dernier a finalement éclaté contre les Rangers de New York samedi soir dernier.

Les Hawks tiraient alors de l'arrière par 2-1, mais ils se sont ensuite ressaisis pour l'emporter finalement 4-2 et ils ont poursuivi leur marche triomphale le lendemain en triomphant du Toronto 5-1.

Alors qu'il ne leur reste que huit parties à disputer, les Hawks pourront maintenant se concentrer à conquérir un trophée qui leur a toujours échappé, soit celui du Prince de Galles accordé aux champions du circuit.

Ils tirent présentement de l'arrière par un point sur les Canadiens de Montréal, qui ont une partie en main, mais le calendrier de ce soir pourrait bien s'avérer un facteur important.

Les Hawks recevront les Red Wings de Détroit tandis que les Canadiens visiteront les Leafs à Toronto, qui n'ont esquivé qu'un revers au cours de leurs 11 derniers matches.

Pendant, les Rangers et les Bruins tenteront d'améliorer leur classement même s'ils sont déjà éliminés des séries de fin de saison.

Intérêt

L'intérêt sera concentré surtout à Chicago et Toronto. Les Canadiens affronteront le sensationnel Bruce Gamble à Toronto, lequel les a blanchis 4-0 à Montréal lors de la dernière joute entre les deux équipes.

Au cours de ses sept parties avec les Leafs, Gamble a blanchi ses rivaux à 4 reprises et, seule, une défensive perseuse a permis aux Hawks de le déjouer à cinq reprises dimanche dernier.

Johnny Bower, qui le secondera ce soir, a de nouveau été blessé au front par un lancer lors de l'exercice d'hier. Heureusement, il portait un masque.

Pour leur part, les Canadiens seront toujours privés des services de leurs défenses Jean-Guy Talbot et Jacques Laperrière, ce dernier au rancart pour le reste de la saison.

Le pilote Toe Blake avait songé à laisser Henri Richard à Montréal afin de ne pas aggraver sa blessure au genou, mais il s'est ravisé au dernier moment et l'a amené à Toronto, où le centre jouera probablement très peu.

Brumel, de nouveau à l'hôpital

MOUSCOU — Valéry Brumel, recordman du monde du saut en hauteur a été hospitalisé à nouveau, le tibia de sa jambe droite, cassé au cours d'un accident de motocyclette en octobre dernier, s'étant recassé, annonce l'agence Tass. C'est en essayant de grimper un escalier sans se servir de ses béquilles que ce nouvel accident s'est produit. Valéry Brumel a ressenti soudain une violente douleur dans sa jambe. Il a été hospitalisé à l'Institut central de traumatologie et d'orthopédie de Moscou, où le Dr Otard Gudushauri a remis l'os en place et la maintenu à l'aide de quatre tiges métalliques.

Le directeur de l'Institut, le professeur Mstislav Volkov, a déclaré au correspondant de l'agence Tass qu'il pensait que Valéry Brumel serait obligé de passer plusieurs mois à l'hôpital. "Il a commencé à marcher beaucoup trop tôt, a-t-il dit et la callosité de l'os n'était pas suffisamment résistante pour supporter le poids de la charge qui lui était imposée. Le processus de guérison a d'ailleurs été retardé du fait d'une ostéomyélite".

Le professeur Volkov s'est refusé à se prononcer sur l'incidence que pourrait avoir cette nouvelle fracture sur la carrière de Brumel.

HOCKEY

LIGUE AMERICAINE
Victoria & Baltimore
Springfield & Québec

CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Montréal & Toronto
Boston & New York
Detroit & Chicago

LIGUE AMERICAINE
Providence & Cleveland
Victoria & Hershey

CLASSEMENT LIGUE AMERICAINE (DIVISION EST)

	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	41	17	3	282	186	85
Hershey	39	24	5	200	175	63
Springfield	35	31	2	172	155	52
Baltimore	23	37	2	172	205	48
Providence	17	37	3	141	232	37

(DIVISION OUEST)

	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	38	17	4	228	176	80
Pittsburgh	33	27	1	196	182	67
Cleveland	29	30	1	190	188	59
Buffalo	25	33	3	178	199	53

BASEBALL

Ligue des camps d'entraînement

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.
Pittsburgh	4	0	1,000
Sacramento	3	0	1,000
Atlanta	2	0	1,000
Houston	4	1	9,000
New York	2	2	600
Chicago	2	2	600
Philadelphia	1	3	250
Chicago	0	2	200
Los Angeles	0	2	200
St. Louis	0	3	900

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.
Détroit	3	0	1,000
Chicago	5	1	283
Baltimore	3	1	750
Kansas City	2	1	667
Californie	2	2	667
New York	2	2	500
Cleveland	1	2	333
Washington	0	3	900
Boston	0	3	900
Minnesota	0	3	900

FORUM

CE SOIR A 7 HRES P.M.

— HOCKEY —
LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
ELIMINATOIRES
HAMILTON
— VS —
CANADIENS

PRIX: SIEGES RESERVES: Loges, Promenade et Mezzanine: \$2.00
Amphithéâtre: \$1.50
ADMISSION GENERALE: \$1.00
— ENFANTS: .50 sous DANS LES SECTIONS NON RESERVEES SEULEMENT. BILLETS MAIN-TENANT EN VENTE.

Hull a enregistré son 51e but à son 303e lancer de la saison

Bobby Hull y mit toute son adresse quand il décocha son 303e LANCER de la saison et la rondelle se logea derrière Cesare Maniago pour permettre à Hull de devenir le premier joueur de l'histoire de la ligue nationale à compter plus de 50 buts durant une saison. Puisque les Black Hawks jouaient alors avec l'avantage d'un joueur, Hull établit du même coup un record pour les buts comptés durant le jeu de puissance. Il s'agissait donc de son 21e but du genre et ce but brisait le record de 20 buts réussis par Camille Henry en 1953-54.

Le but de Hull, enfin, était son 5e compté contre Montréal cette saison — il compte les quatre autres au cours d'une même joute — et permit enfin aux Hawks de redevenir eux-mêmes puisqu'ils l'emportèrent par 4 à 2 sur les Rangers samedi et ensuite par 5 à 1 sur les Leafs de Toronto dimanche soir quand Hull compta un autre but, soit son 32e de la saison. Hull, à un amas de deux assistances au cours de la semaine dernière pour porter son total de points pour la saison à 91, soit le 4e plus haut total de l'histoire des compteurs de la LNH et avec encore huit joutes à faire s'il n'est pas blessé, Hull n'aura qu'à décrocher cinq points pour égaler le record de tous les temps pour le nombre de points réussis au cours d'une saison, soit 96, record qui appartient toujours à Dickie Moore, des Canadiens de 1958-59.

Les deux victoires du Chicago lui ont permis d'approcher à un seul point du Canadien et de la lère place. Les Habitants affichent un total de 76 points et ont encore neuf joutes à faire tandis que les Hawks en ont huit. Les Hawks, en triomphant des Leafs de Toronto dimanche, ont momentanément mis fin à la menace des Leafs et à une série assez phénoménale de neuf joutes consécutives sans défaite pour ces derniers. La victoire de 5 à 1 des Hawks a de plus mis fin au jeu parfait du gardien réserviste Bruce Gamble après 152 minutes et 59 secondes sans aucun but contre lui. Gamble, remplaçant de Bower et Shawchuk blessés, avait en effet blanchi successivement les Red Wings de Détroit et les Bruins de Boston avant la joute de dimanche soir contre Chicago.

Au cours de ses six premières parties avec les Leafs, Gamble a été tout simplement sensationnel avec quatre blanchissages.

Les Leafs demeurent néanmoins en 3e place avec 69 points, soit six de moins que les Hawks mais ils ont joué deux joutes de moins que le Chicago. Le Toronto devance enfin les Red Wings de Détroit par 5 points.

Les Wings remportaient alors leur sixième victoire en six courses de leurs 22 dernières parties. Les Rangers de New York sont en 3e place avec 46 points tandis que les Bruins sont toujours bons derniers avec 38.

Grâce à ses 91 points, Hull a maintenant une forte avance de 23 points sur son coéquipier Stan Mikita et sur Norm Ullman, des Red Wings de Détroit qui sont égaux en 2e place avec 68 points. Hull, incidemment, pourra aspirer au record pour la plus grande marge avec laquelle un joueur a remporté le championnat des compteurs. Cette marge est de 24 points et le record appartient à Gordie Howe qui l'emporta sur Ted Lindsay, son coéquipier du Détroit en 1952-53. Howe enleva alors le titre avec l'impressionnant total de 95 points. Gordie, puisqu'on parle de lui, est actuellement en 4e place chez les compteurs avec 57 points, suivi de Robert Rousseau avec 66 et de Jean Béliveau avec 64. Chez les gardiens, ceux du Canadien, Lorne Worsley et Charlie Hodge menent toujours le bal mais par une très faible marge tandis qu'un autre Canadien, John Ferguson, est toujours le "villain" du circuit avec 135 minutes en punitions. Le Canadien, enfin, est aussi l'équipe la plus punie avec au total 797 minutes au cachot.

Félicitations de Geoffron

QUEBEC — Bernard Geoffron, l'instructeur des As de Québec, de la ligue américaine de hockey, s'est dit heureux que le record de 50 buts dans une saison régulière de la LNH ait été brisé par Bobby Hull, ailier gauche des Black Hawks de Chicago.

Geoffron qui détenait le record avec Maurice Richard et Hull, a laissé entendre au cours d'une entrevue dimanche à Québec que Hull compterait fort probablement 60 buts au cours de la présente saison.

"Bobby est l'un des meilleurs athlètes à avoir joué dans la ligue nationale," a noté l'instructeur des As, ajoutant que "les records existent pour être battus".

Geoffron a souligné qu'il était malheureux qu'un record soit abaisé par un joueur qui "ne fait que passer quelques années dans la LNH", mais que ce n'est pas le cas avec Hull.

SPORT-MINUTE

Les Castors de Montréal

Trois groupes étaient intéressés à soumissionner pour obtenir "une franchise" en faveur de Montréal dans la ligue Continental de football: le groupe présidé par Yvan Coutu; un autre représenté par M. Marc Vincent et enfin celui de M. Johnny Newman, président de Beaver Construction. A l'assemblée d'adjudication, lundi, aux bureaux de l'Expo, les deux premiers groupes avaient été invités, pour la forme, parce que selon toute apparence, même s'il ne s'agissait que de la location du stade de l'Expo, à \$2,500 pour chaque match, le président de la ligue Sol Rosen étant sur les lieux, il devint évident que M. Newman avait déjà en mains "sa franchise".

La préférence a été accordée au groupe Coutu, dans les circonstances, à préféré ne pas faire d'offre pour le bail de l'Expo, pour les raisons officielles suivantes: Incertitude au sujet des voies d'accès; incertitude au sujet de la date du début de la saison; incertitude sur la durée du bail, car la compagnie de l'Expo se réserve un droit d'option pour l'année 1967. M. Newman, en devenant l'acquéreur principal des Castors de Montréal, a prouvé sa bonne foi en déposant un chèque de \$25,000. On dit de M. Newman, qui engagerait Perry Moss, qu'il est un optimiste invétéré. Il doit l'être pour ne pas tenir compte d'incertitudes.

Annulation de projets

Un manque d'intérêt de la part des commanditaires a précipité l'annulation des projets de radiodiffusion aux États-Unis du combat Cassius Clay - George Chuvvalo. Le combat ne sera pas transmis par radio aux États-Unis, même si quelques postes canadiens le présenteront. C'est American Broadcasting Co., (ABC) qui avait fait les négociations préliminaires, mais un porte-parole de cette compagnie a changé d'avis après une enquête sommaire qui indique un manque d'intérêt de la part du public et des commanditaires. Plusieurs des 41 annonceurs éventuels ont déclaré qu'ils ne voulaient pas être impliqués dans cette controverse.

Cassius Clay doit quitter son camp d'entraînement aujourd'hui pour se rendre à son bureau sélectif de Louisville. Il y est attendu jeudi au sujet de sa reclassification dans l'Armée. Le lendemain, il doit prendre l'avion à destination de Toronto.

L'Association de boxe de Grande-Bretagne, au contraire de la WBA, reconnaît Cassius Clay comme champion du monde. Mais elle dénonce le combat du 29 mars parce que Chuvvalo n'est pas un adversaire de calibre pour un match de cette envergure.

Don Fullmer est favori à 6-5 pour l'emporter contre José Gonzales, vendredi soir, à Madison Square Garden.

Joe Louis, l'ancien champion du monde, sera dans le coin de Chuvvalo, le 29 mars, à Toronto. Louis était l'assistant de Clay jusqu'à ce que ce dernier fasse sa déclaration anti-patriotique et anti-américaine. Louis déclare: "Quiconque est un assez bon condition physique pour être champion du monde, est assez préparé pour le service militaire."

Questions de piastres

Jim Mudcat Grant, l'as lanceur des Twins de Minnesota, est arrivé à Orlando hier et peu après, il a signé son contrat en présence du président Calvin Griffith. On estime qu'il touchera environ \$38,000. Il en exigeait \$50,000. L'an dernier, il avait gagné \$21,000. Sa fiche avait été de 21-7. Phil Maloney, des Redlegs de Cincinnati, est gréviste, il réclame \$850,000 de salaire. Le club lui a fait parvenir une offre finale de \$42,500. L'an dernier, il a conservé une fiche de 20-9. Il a réussi deux parties sans point ni coup sûr. Il a retiré 244 frappeurs au bâton et sa moyenne de points comptés contre lui fut de 2.54. Le service des incendies de Chicago a fait une concession aux propriétaires du Stadium de Chicago. La semaine dernière, le commissaire aux incendies avait demandé aux Black Hawks d'interdire l'entrebâtement des allées. On sait qu'à Chicago, on annonce toujours officiellement le chiffre de l'assistance par 16,666. Il n'est pas rare toutefois qu'on accepte 20,000 spectateurs. Le commissaire Quinn a déclaré hier que son service ne cherchait pas à embarrasser les clients "qui ont fait des milles et des milles dans la neige, mais qu'on voulait s'assurer que les portes et sorties soient bien dégagées". Le compromis: on autorise 1,500 "sièges debout", pour une capacité totale d'environ 18,500.

Joey Coffey, vedette offensive des Eskimos d'Edmonton, vient de signer un contrat de trois ans avec ce club. Agé de 29 ans, il a déjà gagné trois fois le trophée Schenley, attribué au meilleur joueur canadien. Jackie Parker ne saura peut-être qu'en mai s'il pourra revenir au football. Il a été opéré lundi pour l'ablation d'un cartilage au genou gauche. La PGA a imposé une amende de \$100 à Doug Sanders, à la suite de ses critiques quand il a été disqualifié pour avoir omis de signer sa carte de pointage, durant l'Omnium de Pensacola.

Les compteurs de la L.N.H.

	B.	A.	Pts
Bobby Hull, Ch.	52	39	91
Ullman, Détroit	29	39	68
Mikita, Chicago	26	42	68
Howe, Détroit	27	40	67
Rousseau, Can.	25	41	64
Béliveau, Can.	24	40	64
Delvecchio, Dét.	24	34	62
Nevin, N.Y.	28	30	58
Richard, Can.	20	35	55
Pulford, Toronto	26	25	51
Marshall, N.Y.	24	27	51
Mahovich, Tor.	29	21	50
Esposito, Chicago	23	27	50
Rafelle, N.Y.	21	28	49
Kean, Toronto	21	27	48
Oliver, Boston	16	31	47
Bucky, Boston	21	25	46
Maki, Chicago	17	29	46
Provost, Canadien	16	30	46
Hay, Chicago	17	29	46
Smith, Détroit	19	26	45
Mohs, Chicago	19	24	43
Bathgate, Détroit	13	30	43
Henderson, Dét.	21	21	42
Armstrong, Tor.	12	30	42
G Tremblay, Can.	23	18	41
Wharram, Chicago	23	18	39
Shack, Toronto	23	15	38
Nesterenko, Chic.	15	23	38
Goyette, N.Y.	8	29	37
Prentice, Détroit	10	26	36
Duff, Canadien	17	18	35
Ellis, Toronto	16	19	35
Williams, Boston	15	19	34
Ingarfield, N.Y.	19	14	33
Hadfield, N.Y.	14	18	32
J.C. Tremblay, Can.	6	26	32
MacGregor, Dét.	18	13	31
Backstrom, Can.	17	14	31
Fleming, N.Y.	14	17	31
Laperrière, Can.	6	25	31
Stapleton, Chicago	4	27	31
Howell, N.Y.	4	26	30
McKenzie, Boston	16	13	29
Larose, Canadien	12	17	29
Westfall, Boston	9	20	29
Pilete, Chicago	9	27	29
Martin, Boston	17	11	28
Stewart, Boston	14	14	28

IL Y A DU Printemps DANS L'AIR

LA BOCK DE DOW EST DE RETOUR!

LE PRINTEMPS... Saison à la fois vive et douce... riche d'arômes... saison de promesses... saison qui apporte une saveur nouvelle

La Bock de Dow... la première bière de type bock jamais brassée au Québec.

BIÈRE bock DE DOW

LA TRADITIONNELLE BIÈRE DU PRINTEMPS

UNE SPÉCIALITÉ DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC



Gemini-VIII: tout est prêt

CAP KENNEDY — Le mi-compte à rebours arrêté lundi au moment où l'on détectait deux importantes fuites dans les véhicules que va utiliser le "Gemini-8," a repris hier après-midi.

Tout porte à croire que Neil Armstrong et Dave Scott s'élanceront ce matin, à 11 h. 40, précédés d'une heure quarante par l'Atlas-Agena dont le second étage leur servira de cible dans leur spectaculaire essai, ce soir même, de rendez-vous et d'arrimage spatial.

Le pilote civil de 35 ans et le commandant d'aviation de 32 ans mettront environ cinq heures trente à rattraper l'Atlas-Agena qui les précédait de 1100 milles au moment de leur départ. Ils effectueront au minimum quatre tentatives d'abordage avec ce long cylindre de 7090 livres. Exploité non moins important et plus spectaculaire encore, Scott s'élancera dans le vide bleu sombre jeudi à 8 h. 15 et passera 2 h. 10 au bout d'un filin de 25 pieds d'abord puis de 100 pieds avant de regagner sa place à côté d'Armstrong.

Les futurs voyageurs de la lune devront avoir acquis la parfaite maîtrise de cette technique du rendez-vous et de l'arrimage. Les constructeurs des stations orbitales, les "mécaniciens du cosmos" et les "sauveteurs" de nacelles ou d'astronautes en détresse devront pouvoir quitter s'arrimage leur véhicule, et pistolet-

fusée au poing, évoluer autour de celui-ci ou d'un autre avec une aisance absolue.

En attendant tandis que deux équipes de récupération et de sauvetage finissent de déployer près de 9.000 hommes, 61 avions et 16 navires dans les deux océans, Armstrong et Scott ont relu, à tête reposée, le plan de vol qu'ils connaissent presque par cœur. Ils ont dîné hier soir avec quelques amis dont les astronautes Alan Shepard et Deke Slayton et se sont couchés à neuf heures du soir.

Deux heures plus tard commençait, à la tour 19, le plein des immenses réservoirs du "Titan-2" qui servira à mettre "Gemini-8" sur orbite. Le compte à rebours final devait commencer pour sa part à 6 h. 40 ce matin.

Les fuites qui ont provoqué l'ajournement de 24 heures du lancement de Armstrong et Scott n'ont laissé aucune trace. Tout paraissait prêt hier soir pour leur voyage qui se terminera samedi à 9 h. 30 par un plongeon à proximité du porte-avions "Boxer".

Armstrong et Scott n'auront que 4 minutes et 7 secondes au-delà de l'heure-H pour partir effectivement à la poursuite de l'Agenda.

S'ils dépassaient, ne fussent que de quelques secondes, ce rigoureux délai leur tentative serait automatiquement ajournée de 48 heures.

Les deux cosmonautes seront réveillés à 7 heures du matin. Leur ami, le Dr Charles ("Chuck") Berry, leur fera peu après passer un examen médical dont on sait par avance le résultat: les astronautes sont en excellente forme, fera savoir alors la NASA.

Lors de la longue séance d'habillage Scott, en vue de sa sortie spatiale, aura droit à un scaphandre plus lourd, plus perfectionné et surtout beaucoup plus volumineux que son camarade. Il conviendra, en effet, de le protéger contre les micro-météorites qui pourraient sillonner le vide sur son chemin, et plus encore contre des écarts de température compris entre 250 degrés Fahrenheit et moins 150° F., selon qu'il sera, ou non exposé aux rayons du soleil dans sa promenade spatiale.

Après cinq missions couronnées de succès l'année dernière

re — de "Gemini-3," le 23 mars, à "Gemini-7," du 4 au 18 décembre — au cours desquelles la N.A.S.A. a fait la preuve de l'endurance de l'homme dans le cosmos (Borman et Lovell ont tenu 14 jours) et réalisé la première manœuvre de rendez-vous entre deux engins placés sur orbite, les experts américains de l'astronautique envisagent, à partir de "Gemini-8," de perfectionner les techniques de l'arrimage en vue du programme "Apollo," dont l'objectif est le débarquement d'un équipage américain sur le sol lunaire.

Chacune des cinq prochaines missions "Gemini" aura pour but principal d'opérer certaines manœuvres de rendez-vous, de jonction et d'arrimage entre engins spatiaux. En principe, elles ne dureront jamais plus de quatre ou trois jours. Elles seront toutes marquées par la sortie d'un cosmonaute qui évoluera dans le voisinage de la cabine pilotée par son compagnon de voyage.

Chaque fois que les deux astronautes se rejoignent, ils accomplissent des missions "Gemini" qui ont pour but principal d'opérer certaines manœuvres de rendez-vous, de jonction et d'arrimage entre engins spatiaux.

En principe, elles ne dureront jamais plus de quatre ou trois jours. Elles seront toutes marquées par la sortie d'un cosmonaute qui évoluera dans le voisinage de la cabine pilotée par son compagnon de voyage.

Chaque fois que les deux astronautes se rejoignent, ils accomplissent des missions "Gemini" qui ont pour but principal d'opérer certaines manœuvres de rendez-vous, de jonction et d'arrimage entre engins spatiaux.

Dénouement de la crise belge

BRUXELLES — Nouvelle et décisive étape dans le dénouement de la crise belge: les sociaux-chrétiens ont accepté hier de participer avec le parti libéral à un gouvernement de coalition dirigé par leur président M. Vanden Boeynants. Le formateur, qui a fait hier soir rapport au roi sur le résultat positif de sa mission, pourrait dès la semaine prochaine se présenter devant les Chambres avec sa nouvelle équipe ministérielle.

Les libéraux avaient donné leur adhésion dimanche mais en la nuancant de réserves. A ce "oui raisonnable" a fait écho, chez les sociaux-chrétiens, un "oui" sans enthousiasme. Les longs débats qui ont conduit le P.S.C. à donner le "feu vert" au formateur ont montré en effet que cette décision était surtout le fruit de la résignation. Si la plupart des orateurs ont manifesté chaleureusement leur soutien au formateur, nombreux sont ceux qui ont marqué la méfiance que leur inspire l'alliance avec les libéraux.

Vietnam: nouvel appel de Johnson

WASHINGTON — Le président Johnson a lancé mardi un nouvel appel aux dirigeants d'Hanoi et de Pékin pour qu'ils mettent un terme à leur "tentative futile de conquête" au Vietnam et consacrent leurs ressources, de concert avec les Etats-Unis, au bien-être de leurs peuples ainsi qu'au développement économique du Sud-Est asiatique.

Le chef de l'exécutif a fait un bref discours dans ce sens en signant la loi, récemment approuvée par le Congrès, qui lui accorde des crédits supplémentaires de \$4.8 milliards pour assurer partiellement le financement de la guerre au Vietnam.

M. Johnson a souligné à cet égard qu'en approuvant à l'immense majorité la demande de fonds de l'administration, le

Congrès a clairement démontré au peuple américain qu'il soutient pleinement les combattants au Vietnam et témoigne sa confiance dans le département de la défense.

Le régime de Saïgon

GENEVE — "L'actuel gouvernement de Saïgon n'est ni légitime ni représentatif de la nation vietnamienne, et semble peu capable de mener à bien les réformes sociales et politiques indispensables à l'avenir du pays", souligne une déclaration sur le Vietnam publiée par un groupe d'écrivains, de professeurs et de pasteurs suisses.

Après avoir approuvé la décision du Conseil fédéral suisse de ne pas se faire représenter diplomatiquement auprès de l'actuel gouvernement de Saïgon, cette déclaration

stigmatise l'intervention américaine. "Après la conclusion des accords de Genève et contrairement à leurs dispositions les Etats-Unis se sont, à leur propre initiative, engagés plus gravement au Vietnam. Aucune autorité représentative du Sud-Vietnam n'avait sollicité d'eux cette intervention".

La déclaration écrit en conclusion: "Nous demandons à tous, belligérants et médiateurs, de revenir aux accords de Genève et de les prendre pour base des négociations tendant à résoudre le conflit vietnamien."

Parmi les signataires, on relève notamment les noms de l'écrivain Max Frisch, du théologien Pierre Bonnard, du pasteur Kurt Marti et du professeur Fernand-Lucien Muller.

Tension politique à Danang

SAIGON — Une nouvelle manifestation, la cinquième en six jours, a eu lieu en fin d'après-midi hier à Danang. Pour la première fois des militaires en uniforme y ont assisté au premier rang portant des banderoles anti-gouvernementales. Comme les jours précédents les slogans visaient plus particulièrement le chef de l'Etat, le général Nguyen Van Thieu, de religion catholique et le premier ministre adjoint, le général Nguyen Huu Co. Le général Nguyen Cao Ky, premier ministre est rarement mentionné. Les orateurs ont dénoncé la politique du gouvernement actuel, demandé des élections libres, un gouvernement civil et suivant le mot d'ordre de l'Institut bouddhiste à Saïgon la réhabilitation et le retour des généraux ayant participé à la révolution de novembre 1963.

L'impression générale à Danang est que ces manifestations ont depuis plusieurs jours déjà dépassé le cadre de la mesure

prise à l'encontre du général Nguyen Cham Thi et sont devenues, comme ce fut le cas il y a plusieurs mois, un mouvement politique de protestation anti-gouvernemental mené par un groupe d'étudiants activistes et certains milieux bouddhistes.

Les autorités de Saïgon où le calme le plus complet con-

tinu à régner, observent la situation avec confiance. Il s'agit, dit-on de manifestations prévisibles, en fait moins importantes qu'on ne le craignait et qui, comme celles des mois derniers, ne reposent sur aucun véritable soutien populaire. D'ailleurs le général Ky a quitté Saïgon hier pour présider une cérémonie en province.

Indonésie: la police et la marine se rallient à Suharto

SINGAPOUR — La marine et la police indonésiennes, qui jusqu'à présent s'étaient tenues dans l'expectative, ont apporté hier leur appui au général Suharto, rapporte Radio-Djakarta captée à Singapour.

En outre, le "Front national", une organisation assez hétéroclite, mais influente, de différents partis politiques, a également affirmé son soutien aux efforts du général Suharto pour ramener une situation normale dans le pays.

Selon la radio, le vice-amiral Muljadi, ministre de la marine, a donné pour instruction à ses subordonnés d'obéir aux ordres du général Suharto, et il a approuvé la dissolution du parti communiste en tant que mesure propre à prévenir des dissensions intérieures.

Dans une déclaration similaire, le ministre de la police, M. Sutjipto Djodihardjo, a annoncé que la police soutient entièrement le général Suharto.

MADRID — Suivant l'exemple des étudiants de Barcelone, les étudiants de l'université de Madrid vont tenter de constituer un "syndicat démocratique". Deux mille d'entre eux se sont réunis lundi en "assemblée libre" à la faculté des sciences économiques et politiques et ont réaffirmé leur opposition aux "associations professionnelles d'étudiants" qui doivent obligatoirement être constituées dans chaque faculté. L'assemblée a décidé de se réunir à nouveau jeudi pour former un "syndicat dé-

MADRID — Les Cortes espagnols ont approuvé lundi la loi de presse, présentée par M. Manuel Fraga Iribarne, ministre de l'information, qui codifie et libéralise les conditions de publication des journaux en Espagne, supprime la censure et établit dans les textes un certain nombre de libertés qui n'existaient pas en Espagne depuis la Guerre civile, notamment les libertés d'expression, d'entreprise de presse et de nomination des directeurs de journaux.

Investiture du cabinet Moro

ROME — C'est par 347 voix contre 251 et 1 abstention que le gouvernement de centre gauche (démocrates-chrétiens, socialistes, sociaux-démocrates et républicains), a obtenu la confiance à la chambre.

Le sénat la lui avait accordée le 8 mars dernier.

Ont voté "pour" les groupes de la coalition, "contre" les communistes, les socialistes prolétariens, les libéraux, les néo-fascistes et les monarchistes.

Café-Thé
Confiserie
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTRÉAL

horizons nouveaux

POUR L'INSTALLATION ET LA MODERNISATION DE VOS BUREAUX ET LOCAUX ADMINISTRATIFS, 10 REPRESENTANTS SONT A VOTRE SERVICE

PM Paradis MESSIER

7410, 19e AVENUE, VILLE ST-MICHEL, MONTRÉAL 38 — 721-4958

AMEUBLEMENT ET DÉCORATION POUR BUREAUX, HÔPITAUX, HOTELS, MOTELS, MAISONS D'ENSEIGNEMENT, ETC.

LOCATION À LONG TERME

HEURES D'AFFAIRES:
LUN. À VEN. 9h. A.M. - 5h.30 P.M. ou SUR RENDEZ-VOUS

VENDE, C'EST COMMUNIQUER

Il y a de l'or dans ces classeurs!

Parmi les dossiers qui s'y trouvent, combien ont cessé de se gonfler de nouvelles commandes, uniquement parce que vous ne communiquez pas avec vos clients? Mais combien de clients auriez-vous le temps d'aller voir? Sans doute assez peu, surtout s'il s'agit de clients qui ne sont pas dans la même ville que vous. Heureusement, il est un moyen économique et rapide de communiquer avec eux: l'interurbain. Un numéro à composer, et vous entrez tout de suite dans le vif du sujet. Vous parlez à votre aise, vous discutez. Questions et réponses redonnent vite vie à vos affaires. Vous découvrez aussitôt si c'est de l'or ou du mâchefer qui dort dans vos dossiers. Vous aurez la surprise d'y découvrir de bons filons, en communiquant tout simplement avec ces clients éloignés; en leur donnant des renseignements, en leur posant des questions, en leur parlant de vos produits, en découvrant leurs besoins. N'est-ce pas là la règle d'or des affaires? Si vous ne pouvez rencontrer tous vos clients, l'interurbain le fera pour vous. C'est comme si vous étiez là, ou presque!

Bell Canada